L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1246 - VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013 2 €
www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Pac 2014

Les professionnels durcissent le ton



Plus d'une centaine d'agriculteurs ont manifesté pendant la session plénière du Conseil régional le 25 novembre, pour redire leur exaspération et leurs attentes concernant la future Pac. Les représentants JA et FDSEA de Côte d'Or, de la FRSEA et des JA de Bourgogne ont engagé le Conseil régional à obtenir rapidement des réponses et des solutions de Paris. François Patriat a fait cause commune, expliquant qu'il faisait en sorte « que l'on puisse faire mieux pour la Bourgogne .

page 03

Côte d'Or

› Semur-en-Auxois

Toute une ville derrière l'élevage



Nièvre

› Collège de la Machine

La production agricole mise en avant



Yonne

› Cavap-Vanagri

"Sans la qualité, on ne peut rien faire...!"







Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Action syndicale: PAC, ils durcissent le mouvement

Côte d'Or
04 • Semur-en-Auxois: Toute une ville derrière l'élevage
05 • Dijon Céréales: Les sections font le bilan entre gel et inondations
06 • Stockage de céréales: Le site de Saint-Usage se développe
07 • Moissons: Sale temps pour le maïs

Nièvre
08 • Concours des reproducteurs de Luzy: Une belle présentation, malgré la météo
09 • Repas local au collège de La Machine L'accent mis sur les métiers de la production agricole
10 • Élevage: Des débats animés en perspective
11 • Challuy se penche sur le sort des petits paysans mexicains

Yonne
12 • Cavap-Vanagri : «Sans la qualité, on ne peut rien faire…!»
13 • PAC, Feader, Loi d'Avenir… La Chambre d'agriculture est inquiète
14 • Jugement de bétail: Ils seront trois à aller à Paris
15 • Filière canards gras: Devenez engraisseur gaveur !

Bourgogne
16 • Bourgogne Franche-Comté: La Safer... Vous allez l'aimer !
17 • Foncier agricole: Les JA ont ressorti le semoir !
18 • Commission régionale Apecita: un marché de l'emploi en dents de scie
19 • Séminaire national du réseau rural: Les territoires ruraux bien décidés à reprendre la main

Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
30 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

En bref

Pac Coop de France veut un doublement des aides à la luzerne

Un doublement des 8 M d'euros d'aides couplées pour la luzerne déshydratée. C'est ce que réclame Coop de France dans le cadre de la nouvelle Pac. *«Les surfaces doivent passer de 65 000 à 90 000 ha pour bénéficier d'un effet de seuil»*, a expliqué le directeur de la section déshydratation Éric Guillemot, le 26 novembre en conférence de presse. Avec 150 à 200 euros d'aides par hectare, cela représente 14 à 16 M d'euros dans la fourchette basse. Coop de France Déshydratation demande un plan national en faveur des protéines végétales. En plein arbitrage sur les 151 M d'euros destinés à l'autonomie fourragère des exploitations, le projet se heurte au souhait des éleveurs de récupérer toute l'enveloppe. *«Il y a un risque de saupoudrage des aides*, a mis en garde le président Jean-Pol Verzeaux. *L'objectif de notre plan est de sécuriser l'approvisionnement des éleveurs en protéines, en diminuant les importations et en faisant profiter les sols des bénéfices agronomiques des légumineuses»*. Une idée soutenue par le président du CESE (Conseil économique, social et environnemental) Jean-Paul Delevoye, qui accueillait la conférence de presse dans ses locaux. *«L'UE importe 75 % des protéines végétales qu'elle consomme, un facteur de fragilité économique et stratégique»*, a-t-il souligné.

Allemagne Salaire minimum: le combat contre le dumping social se poursuit

«Si cette annonce est un signe positif, il faut maintenir la pression, car la bataille du dumping social dans les abattoirs est loin d'être gagnée», estime un communiqué du Collectif contre le dumping social européen, le 26 novembre. L'annonce de la Chancelière Angela Merkel sur l'introduction d'un salaire minimum en Allemagne, le 21 novembre dernier, laisse sceptique le Collectif.
«Le montant de 8,50 euros de l'heure est souvent cité, sans être officiellement confirmé pour le moment», poursuit le Collectif qui rappelle que le SMIC horaire brut en France est de 9,43 euros. Par ailleurs, la Chancelière ne donne aucune précision sur la date d'entrée en vigueur du salaire minimum généralisé et évoque des mesures compensatoires pour les entreprises afin que *«ce salaire minimum n'ait pas d'impacts néfastes sur l'économie allemande»*.
Pour le Collectif, la bataille du dumping social dans les abattoirs est loin d'être gagnée. *«Il faut s'assurer que ce salaire minimum s'appliquera bien aux travailleurs détachés»*, insiste le Collectif.

Installation

PRI Info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

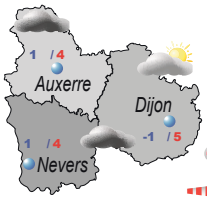
Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 29 novembre au 08 décembre*

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 29 Novembre

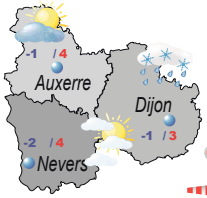


Couvert
Le ciel sera chargé de nuages et le soleil ne fera que quelques timides apparitions très localement.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Saturnin
Soleil : 08:11 - 16:59
Lune : 03:44 - 14:48

Samedi 30 Novembre

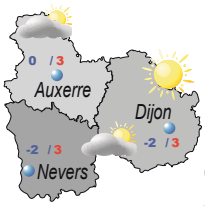


Mitigé
Ce samedi sera partagé entre belles éclaircies et précipitations de pluie et neige mêlées.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St André
Soleil : 08:12 - 16:58
Lune : 04:55 - 15:22

Dimanche 1er Décembre



Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère baisse l'après-midi.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Florence
Soleil : 08:14 - 16:58
Lune : 06:07 - 16:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Décembre :
Un ciel nuageux à couvert avec quelques averses.
Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Décembre :
Des averses pour ce jeudi. De vendredi à dimanche, de faibles chutes de neige sont attendues et seront parfois mêlées à quelques précipitations.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -5 à 3 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

clind'œil



Action syndicale

Pac : ils durcissent le mouvement

Plus de 100 agriculteurs ont fait irruption au Conseil régional de Bourgogne lundi matin à Dijon. Les représentants JA et FDSEA de Côte d'Or accompagnés de la FRSEA et JA Bourgogne ont réaffirmé leurs revendications sur la prochaine politique agricole commune.



Fabrice Faivre (président de la FDSEA de Côte d'Or, s'est adressé à François Patriat.

Tous les élus de Bourgogne étaient là, qu'ils soient de la majorité, de l'opposition ou présidents de groupes. En intervenant lors de la session plénière du Conseil régional, les représentants JA et FDSEA des départements bourguignons ont choisi un moment opportun pour être entendus.

Cinq responsables professionnels se sont exprimés chacun leur tour : Fabrice Faivre (président de la FDSEA de Côte d'Or), Francis Letellier (président de la FRSEA), Jacques de Loisy (président de la commission productions végétales de la FDSEA de Côte d'Or), Aurélien Viellard (président des JA de Côte d'Or au nom des JA Bourgogne) puis Jean-Pierre Fleury au nom de la Chambre d'agriculture régionale.

Demandes sur les MAE

Fabrice Faivre a déploré les impacts négatifs de la prochaine réforme de la Pac : *«Le premier pilier va entraîner une perte de 15 à 20 millions d'euros pour notre région. Nous avons déjà perdu entre 30 et 35 millions d'euros lors de la réforme Barnier. La coupe est pleine !»*. Pour combler ces pertes, Fabrice Faivre souhaite que le second pilier soit suffisamment fourni pour la Bourgogne, région particulièrement *«mal servie par rapport à d'autres»* : *«il nous faut retrouver des marges de manœuvre et une mesure de soutien aux exploitations de grandes cultures en zone à faible potentiel : ça se fera dans le cadre de MAE. Vous, Conseil régional, vous avez la main avec la Draaf : trouvez un consensus et des aménagements !»*.

Le président de la FDSEA de Côte d'Or a rappelé le *«profond malaise»* dans lequel se trouve actuellement le monde rural. *«La Pac ne favorisera pas non plus l'élevage bourguignon»* ajoute Fabrice Faivre, *«nos éleveurs vont être les dindons de la farce. Nous demandions le retournement des prairies pour être plus autonomes et moins écrasés par les charges»*.

Récupérer 50 millions d'euros

Francis Letellier a abordé les soutiens Feader : *«Il va nous manquer 80 millions d'euros dans le deuxième pilier. Il faut au moins en récupérer une cinquantaine. Rien n'est figé à Paris, aidez-nous. Il y a une enveloppe à aller chercher pour soutenir et corriger les handicaps en Bourgogne sur toutes les productions et sur tous les territoires qui en ont besoin»*. Jacques de Loisy s'est indigné de voir, pour son département, une aide à l'hectare *«inférieure de moitié, voire trois fois moindre»* que dans certaines zones de la France. Jacques de Loisy a également parlé d'emploi: *«plus de la moitié des exploitations céréalières embauchent. Ceux qui prônent la décroissance de nos exploitations sont contre l'emploi»*.

Demande de rendez-vous

Aurélien Viellard a demandé à François Patriat de fixer un rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture et même avec le Premier Ministre : *«Nous irons ensemble chercher cette enveloppe à Paris. Nous ne sortirons pas de cette réunion sans avoir une réponse sur les zones intermédiaires. Les mesures annoncées aujourd'hui sont un gros manque à gagner pour la ruralité. Elles vont accentuer l'agrandissement des exploitations et le retard des installations !»*.

Jean-Pierre Fleury a quant à lui insisté sur l'importance des négociations au plan national : *«Cette période s'inscrit dans six années à venir mais les critères qui sont en train d'être définis sont discriminatoires pour notre région et vont durer dans le temps. Nous devons bâtir ensemble un modèle pour la Bourgogne»*. Jean-Pierre Fleury a considéré la sur-prime des 52 premiers hectares comme une *«véritable erreur historique»*.

AURÉLIEN GENEST



Les agriculteurs manifestants et les élus bourguignons, lundi à Dijon.

La réponse de François Patriat



Le président du Conseil régional a rappelé que la région n'avait jamais baissé la garde sur l'agriculture : *«Dès que j'ai vu que la Bourgogne était dans le peloton de queue, j'ai aussitôt alerté mes collègues des autres régions. Sachez que nous avons déjà sauvé l'ICHN et le couplage pour l'élevage. Je retourne à l'ARF la semaine prochaine, je ferai remonter votre action d'aujourd'hui. Nous allons nous battre pour obtenir des mesures supplémentaires sur le deuxième pilier qui a déjà bien avancé depuis le début de l'année (passage de 385 à 554 millions d'euros). Les critères ont été retenus à l'unanimité des régions. Pour cette réforme de la Pac, je n'ai pas donné mon accord global, j'ai continué de travailler pour que l'on puisse faire mieux pour la Bourgogne»*.

▶ Le palmarès

Prix spéciaux

Prix d'honneur mâle junior : Gaec de Saint Roch (Recey-sur-Ource) et EARL Touillon Moiron (Decize, 58) (animal en copropriété). Prix d'honneur mâle adulte : Gaec de Saint Roch. **Grand prix mâle adulte :** Gaec de Saint Roch. **Prix d'honneur femelle junior:** EARL Touillon Moiron. **Prix d'honneur femelle adulte :** Gaec Cadoux père et fils (Saint-André-en-Terre-Plaine, 89). **Grand prix d'honneur femelle adulte :** Gaec Cadoux père et fils. **Prix d'honneur jeune mâle :** 1er prix au Gaec Cadoux père et fils, 2ème prix à Cédric Tainturier (Montoillot), 3ème prix au Gaec Roube père et fils (Magny-Cours, 58). **Prix d'honneur jeune femelle:** EARL Touillon Moiron. **Prix d'ensemble femelle de l'année :** SCEA Lucotte Jean-Marc (Créancey). **Prix d'ensemble femelles adultes :** 1er prix à Lucand François (Molphey), 2ème prix au Gaec des Granges de Vesvres (Vesvres). **Prix d'ensemble jeunes mâles (élevages à faibles effectifs) :** 1er prix au Gaec Saint Roch, 2ème prix à l'EARL Froidurot Vincent (Jours-les-Baigneux), 3ème prix à l'EARL Ménétrier Parizot (Avosnes). **Prix d'ensemble jeunes mâles (élevages à forts effectifs) :** 1er prix au Gaec Cadoux père et fils, 2ème prix : EARL Gabory (Jeux-les-Bard), 3ème prix : SCEA Riotte Schrapfer (Angely, 89). **Super prix d'ensemble :** Gaec Cadoux père et fils. **Prix d'élevage :** Gaec Cadoux père et fils. **Prix de famille par le père :** Gaec des Granges de Vesvres. **Trophée viande :** Lucand François. **Prix Ajec :** Gaec de Saint-Roch. **Prix Bourgogne jeune mâle :** Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine). **Prix Bourgogne jeunes femelles :** Gaec Lechenault frères (Saint-Thibault). **Prix Bourgogne femelle adulte :** Gaec Cadoux père et fils. **Prix Bourgogne mâle adulte :** Gaec des Granges de Vesvres.

Premiers prix de sections veaux

3/11/12-27/11/12 : EARL de Rouilly-le-Bas (Seine-et-Marne), **1/12/12-7/12/12 :** SCEA Riotte Schrapfer (1,1), EARL Gabory (1,2), **8/12/12-11/12/12 :** SCEA Riotte Schrapfer (1,1), EARL Ménétrier Parizot (1,2), **11/12/12 au 15/12/12 :** Gaec Virely (Ecutigny) (1,1), Tainturier Cédric (1,2), **15/12/12-19/12/12:** Gaec Cadoux (1,1), Gaec des Fontaines (Sainte-Sabine) (1,2), **20/12/12-24/12/12 :** Gaec de Saint Roch (1,1), Choubley Laurent (La Motte Ternant) (1,2), **24/12/12-28/12/12:** Tainturier Cédric (1,1), Gaec Cadoux (1,2), **28/12/12-6/01/13 :** Gaec de Saint Roch (1,1), Gaec Cadoux (1,2), **6/01/13-15/01/13:** Gaec Cadoux (1,1), Gaec Baulot Yannick et Sylviane (Semur-en-Auxois) (1,2), **16/01/13-10/02/13 :** Gaec Cadoux (1,1), EARL Godot (Créancey) (1,2), **11/02/13-03/03/13 :** EARL Froidurot (Jours-les-Baigneux) (1,1), Gaec de Saint Roch (1,2), **5/03/13-26/03/13 :** Gaec Roube père et fils (1,1), EARL Froidurot (1,2), **30/03/13-15/04/13 :** Gaec Cadoux (1,1), EARL Guenot Nicolas (Allerey) (1,2), **25/04/13-08/05/13 :** Gaec Cadoux (1,1).

Premiers prix de sections femelles

9-11-2012 : Gaec Lechenault frères (Saint-Thibault), **1/12/12-22/12/12 :** EARL Touillon Moiron (1,1), EARL Gabory (1,2), **24/02/13-24/03/13 :** EARL Froidurot (1,1), **11/11/11-16/02/12 :** EARL Touillon Moiron (1,1), Lucand François (1,2), **4/12/10-05/02/11:** EARL Guenot Nicolas (1,1), **07/01/05-09/02/09 :** Gaec Cadoux (1,1), Lucand François (1,2)

Premiers prix de sections taureaux

11/12/11-22/12/11 : Gaec de Saint Roch (1,1), Gaec Lechenault frères (1,2), **1/01/12-15/05/12 :** EARL Ménétrier Parizot (1,1), Thibault Bernard (1,2), **29/12/10-4/04/11 :** Lucand François (1,1), **20/01/07-14/03/10 :** Gaec de Saint Roch.

Semur-en-Auxois

Toute une ville derrière l'élevage

Le concours charolais semurois s'est déroulé en présence de nombreux éleveurs, spectateurs et partenaires de l'évènement.



Délicat (Gaec de Saint Roch à Recey-sur-Ource) remporte le grand prix d'honneur mâle adulte.

Deux cent quarante bovins, propriétés de 36 élevages, avaient pris place sous le hall de l'agriculture de Semur-en-Auxois jeudi et vendredi derniers. Les organisateurs, avec Jean-Luc Baudot à leur tête, ont tenu à saluer la belle fréquentation de cette manifestation malgré un temps neigeux. Preuve de l'intérêt de toute une ville pour son grand concours charolais, de nombreux visiteurs locaux, issus d'horizons divers (âge, profession...), sont venus contempler les plus beaux bovins du département. Le président du comité d'agriculture dressait son analyse: *«Il y n'a quasiment pas eu de désistements au niveau des éleveurs, c'est une satisfaction. Nous avons dépassé la barre des 500 repas servis sur l'ensemble des deux journées. Nos partenaires nous ont encore témoigné leur énorme soutien en nous aidant financièrement et en prenant part à l'évènement. Avec tous ces éléments, ce fut logiquement une très belle édition !»*

Concernant l'aspect commercial, quinze reproducteurs ont été vendus. *«C'est moyen par rapport à une très bonne année où nous en vendons 25. Mais cette tendance est générale, c'est le contexte qui veut ça»* note Jean-Luc Baudot. La réforme de la Politique agricole commune était au centre des débats lors de la visite officielle. *«Cette Pac inquiète tout le monde. Les calculs sont aujourd'hui difficiles et personnellement, j'attends de voir ce qu'il va vraiment se passer. Une chose est sûre : il faut vraiment un plan de sauvetage de l'élevage»* termine le président du comité.

AURÉLIEN GENEST



Avec Instant et Ellebelle, le Gaec Cadoux Père et fils repart dans l'Yonne avec les prix d'honneur jeune mâle et femelle adulte.



Icône, de L'EARL Touillon Moiron (Decize), a gagné le prix d'honneur jeune femelle. Haiti, du même élevage nivernais, repart avec le prix d'honneur femelle junior.



▲ François Lucand (Molphey) remporte le trophée viande avec Indice.



▲ Cédric Tainturier (Montoillot) termine deuxième du prix d'honneur jeune mâle avec Insolent.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Dijon Céréales

Les sections font le bilan entre gel et inondations

Avant son assemblée générale du 4 décembre à Dijon, la coopérative Dijon Céréales viens de tenir, à travers le département, ses assemblées de sections (450 participants) dont l'activité a été marquée par l'épisode de gel du printemps 2012.

Pour la seconde campagne consécutive, la collecte de Dijon Céréales a été impactée par des évènements climatiques importants. Après la sécheresse de 2011, c'est cette fois l'épisode de gel de l'hiver 2012 qui a porté une forte empreinte sur la campagne.

Au final, la collecte totale 2012-2013 de la coopérative atteint, de façon inespérée, un niveau de 911 000 T. Les ressemis d'orges de printemps, dans des conditions correctes, ont porté leurs fruits. Après le coup de froid de la fin janvier à la mi-février 2012, 71% des parcelles d'orges d'hiver et 30% des escourgeons ont du être retournés dans les régions de Dijon Céréales. Le surplus d'orges de printemps a modifié la structure de la collecte (+18% d'orges, voir encadré). *«Je salue le travail de l'équipe TPE sur le terrain, du service technique Damier Vert, de BFC Semences et de la logistique pour le réapprovisionnement ou encore de Cérévia qui a du gérer le surplus d'orges commercialisation. Dans un épisode comme celui-là, notre coop et nos unions rappellent toute leur utilité au service de ses adhérents»*, a noté Marc Patriat, président de Dijon Céréales lors des AG de sections.

Par chance, la campagne 2012-2013 s'est déroulée sur des niveaux de prix corrects pour les cours céréaliers. Les rachats de semences pour les ressemis, mais aussi les difficultés de désherbage à l'automne 2012 et la forte pression maladie au printemps 2013, se ressentent dans le chiffre d'affaires grandes cultures de la coopérative en hausse de 9,5 % à 117 M€.



L'assemblée de section du secteur de la Plaine Dijonnaise s'est tenue à Saint-Apollinaire.



Réunion de section Auxois-Morvan-Châtillonnais à Darcey.

Repères

L'impact du gel du printemps 2012 par section

Tilles-Vingeanne-Bèze : - 71% de surfaces en orges d'hiver, - 30% en escourgeons. Plus 133% de surfaces d'orges de printemps. Collecte section : 303 000 tonnes (+1,3%).
Plaine Dijonnaise : moins 40% de surfaces en orges d'hiver, moins 18% en escourgeons. Plus 67% de surfaces d'orges de printemps. Collecte section : 247 000 tonnes (+4,9%).
Auxois-Morvan-Châtillonnais : moins 75% de surfaces en orges d'hiver et escourgeons, moins 16% en blés d'hiver. Plus 300% de surfaces d'orges de printemps. Collecte section : 361 000 tonnes (-1,5%).

Zoom sur...

Deux changements au Conseil d'administration

C'était la dernière assemblée de section pour Jean-Claude Bonnefoy, vice-président de Dijon Céréales et président de la section Plaine Dijonnaise. Atteint par la limite d'âge, il ne renouvellera pas son mandat au conseil d'Administration de Dijon Céréales. Marc Patriat a salué son engagement fidèle depuis plus de vingt ans, quand alors président de Coteval (Nuits-Saint-Georges), il avait participé activement avec sa coopérative cantonale aux fusions qui ont fait naître Dijon Céréales. La section a élu Benoît Collardot (Gaec de Champagne, Flagey-Echezeaux) pour lui succéder au poste d'administrateur. Dans la section Tilles-Vingeanne-Bèze, Claude-Yves Pascard a souhaité ne pas renouveler son mandat au Conseil d'Administration. Didier Lenoir l'a remercié pour son implication depuis 6 ans. La section a élu Gérald Apert (Gaec du Miroir, Saint-Maurice-sur-Vingeanne) pour pourvoir ce poste.

Céréales et élevage sont complémentaires

L'épisode de gel de l'hiver 2012 remis en mémoire, on a aussi évoqué lors de ces réunions des inondations du printemps 2013, touchant particulièrement les communes des bords de Saône, de la Tille et de la Vingeanne, ou encore la tempête qui a frappé le Châtillonnais en juin 2013.

Ses assemblées ont passé en revue les investissements de la coopérative. Ils sont nombreux pour maintenir la qualité des installations ou développer certaines activités : stockage de 3000 T pour les productions bio à Aiserey ; mise aux normes du stockage engrais liquide à Poinçon-les-Larrey ; nouvelle station laminage et mélange en alimentation animale de Munois, équipement d'un spectromètre d'analyse des fourrages et matières premières dans le nouveau laboratoire Cérélab à Aiserey. *«Les céréales et l'élevage sont complémentaires dans notre région, une majorité de nos adhérents restent polyculteurs-éleveurs»*, a rappelé le président Marc Patriat.

Dijon Céréales confirme son soutien à la relance de l'engraissement, aux outils de la filière alimentation animale (accord Soreal - Evialis - LDC) en Bourgogne ou encore au plan protéines.

Parmi les autres points majeurs d'évolution du groupe, le directeur général Pierre Guez a évoqué un accord de partenariat récemment signé entre Cérévia et Axéréal pour dessiner de nouveaux contours régionaux en matière de commercialisation des grains. *«Nous travaillons toujours à la recherche de la taille critique. C'est un point de compétitivité essentiel quand la nouvelle PAC s'annonce difficile pour les producteurs et leurs coopératives»*, a estimé le D.G. de Dijon Céréales.

Agenda

12/03 Marché de Noël

Pour préparer les fêtes, retrouvez les agriculteurs de Bienvenue à la ferme au marché de Noël, le 12 décembre à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or Un carpaccio de truite pour le réveillon, un chapon en croûte pour le 25, des petits pots de miel pour garnir les souliers, un grand sapin pour accueillir la famille et des bulles pour fêter cela ... Connaissez-vous tous les délices que vous réservent les fermes de Côte-d'Or ? Le jeudi 12 décembre de 11heures à 17 heures, une vingtaine d'agriculteurs Bienvenue à la ferme vous propose-ront leurs produits sucrés et salés pour régaler petits et grands gourmands. Venez remplir votre hotte à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, au 42 rue de Mulhouse à Dijon. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. Contact : Francine Schwick, apprentie développement touristique ,tel : 06 59 90 68 26, mail : francine.schwick@cote-dor.chambagri.fr



15/12 Noël des créateurs à Vougeot

Un marché des créateurs se tiendra le 15 décembre de 9h à 18h, rue du Vieux château à Vougeot, à la Grande cave de Pierre Laforest. Ce marché des terroirs, dont l'entrée est gratuite, permettra de découvrir les superbes caves du XVII[ème] siècle, tout en dégustant des produits locaux, truffes de Bourgogne, escargots, les meilleurs crus de notre région et une vingtaine d'exposants proposant du tout *«fait main»*. Restauration à midi.

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
BARBOT CM
BP 2
21270 MAXILLY SUR SAONE
Tél. : 03 80 47 85 88
Fax : 03 80 36 19 71
Mail : maxilly@barbot.fayat.com
Constructions Métalliques
Photovoltaïque

▸ Agenda

29/11 : Premières assemblées cantonales du GDS

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or communique les lieux et dates de ses premières assemblées cantonales. Sombernon : vendredi 29 novembre à 9h30 au restaurant Le Spuller de Sombernon. Pouilly-en-Auxois : 29 novembre à 14h30 à la salle polyvalente de Créancey. Bligny-sur-Ouche : 2 décembre à 9h30 à la salle des fêtes de Thorey. Arnay : 2 décembre à 14h15 à la salle des fêtes de Saint-Prix. Baigneux : 3 décembre à 9h30 à la salle de la mairie de Fontaine-en-Duesmois. Recey : 3 décembre à 14 heures à la salle du foyer rural de Recey. Aignay : 3 décembre à 20 heures à la salle des fêtes de Mauvilly. Beaune/Gevrey/Nuits : 4 décembre à 9h30 (lieu à définir). Nolay : 4 décembre à 14h30 à la salle de la mairie de Nolay. A l'ordre du jour : activités et bilan financier de votre G.D.S. pour la dernière campagne, présentés par le président cantonal, bilan sanitaire 2012-2013 en Côte d'Or et dans votre canton, présenté par les services vétérinaires, détail des mesures concernant les prophylaxie 2013-2014 en Côte d'Or, en particulier sur la Tuberculose bovine, cotisations et tarifs de prophylaxie, fond de mutualisation sanitaire (FMS), bilan IBR départemental et cantonal, point sur les autres actions du GDS (BVD, lutte contre les campagnols, formation…), questions diverses. A l'issue, les différents représentants répondront à vos questions traitant de thèmes qui n'auraient pas été abordés dans l'ordre du jour.

14/15-12 : Grand week-end à Saulieu

La fête du sapin et le marché d'artisanat d'art se déroulent les 14 et 15 décembre à Saulieu. Au programme chaque année, des animations conviviales autour d'une thématique, véritable fil conducteur de la manifestation. Le partenariat avec la Fondation de France et le Consortium de Dijon permettent d'exposer de grands sapins décorés par des artistes contemporains. Cette année, la thématique choisie est l'eau et l'environnement. Plusieurs événements sont programmés : veillée morvandelle le samedi soir, ateliers rollers et loisirs créatifs le dimanche, spectacle, projection d'un film, vente de sapins... Plus d'informations : Office de Tourisme : Tél. 03 80 64 00 21 ou 03 80 64 33 88. Le marché de l'artisanat d'art se déroule à l'occasion de cette fête du sapin. Blotti au pied de la basilique Saint-Andoche, joyau du XIIe siècle ornée de remarquable vitraux éclairés à la nuit tombante et veillée par le magnifique sapin illuminé de l'artiste Gloria Friedmann, le musée François Pompon servira d'écrin. Un mélange subtil entre la féérie et l'art sera proposé dans une ambiance chaleureuse, mêlée de pommes d'amour et de jus de pomme chaud d'où s'échappent des effluves gourmandes d'épices de Noël... Informations pratiques : 03 80 64 19 51, site internet : museefrancoispompon@wanadoo.fr-mairiedesaulieu@wanadoo.fr

03/12 : Agenda Réunions Cantonales FDSEA21

03/12 : Saint Jean de Losne
03/12 : Saulieu
03/12 : Selongey
05/12 : Arnay le Duc
06/12 : Précy sous Thil

Stockage de céréales

Le site de Saint-Usage se développe

La SAS Bresson vient d'inaugurer un nouveau hangar dans le canton de Saint-Jean-de-Losne.



Le bâtiment est partagé en six cases : cinq d'entre elles ont une capacité totale de 1 500 tonnes. La dernière est dédiée aux produits d'appro.

Avec 15 000 tonnes de collecte et 2 000 tonnes d'engrais, les volumes traités par la société Bresson à Saint-Usage sont deux fois plus importants qu'il y a dix ans. *«Nos infrastructures n'étaient plus adaptées. En plus, nous avions besoin d'isoler certains lots de céréales à la récolte»* signale la présidente Catherine Racle. Devant ce constat, la SAS Bresson a fait construire un nouvel hangar de stockage. Le bâtiment, inauguré mercredi 20 novembre en présence de nombreux agriculteurs, est partagé en six cases : quatre d'entre elles ont une capacité de 250 tonnes, une autre peut accueillir 500 tonnes. La sixième et dernière case a été aménagée pour le stockage de produits d'appro. *«Cette construction s'inscrit pleinement dans notre développement qui se veut discret mais efficace»* indique Catherine Racle, rappelant que la collecte totale approche désormais 150 000 tonnes. L'activité appro évolue également avec plus de 20 000 tonnes d'engrais vendus en 2012-2013.



Catherine Racle (à gauche) et son équipe d'encadrement, lors de l'inauguration.

La présidente a remercié les services de la mairie pour leur accompagnement dans le montage du dossier, et toutes les entreprises qui ont œuvré dans sa réalisation.

AURÉLIEN GENEST

Haute Côte d'Or

Une belle vitrine pour le cheval

La communauté de communes du Pays châtillonnais vient d'inaugurer son centre équestre sur le site de la Barotte.



Les élus lors de l'inauguration

Deux manèges, deux carrières et une soixantaine de boxes pour accueillir les chevaux du lycée et du centre.... La rénovation du site équestre du Legta La Barotte Haute Côte d'Or est une belle réussite. Le résultat de plusieurs mois de travaux a été fièrement présenté lors de l'inauguration du mercredi 13 novembre, en présence des élus et de membres de la Garde républicaine. Propriété de la communauté de communes du Pays Châtillonnais, ce centre équestre s'est voulu novateur et structurant, sans redondance avec l'existant. La rénovation et l'agrandissement des infrastructures s'étaient imposés pour améliorer les conditions de travail et de formation, mais aussi pour pérenniser l'offre de formation autour du cheval sur le territoire du Pays Châtillonnais. Les collectivités et institutionnels territoriaux se sont largement investis dans ce projet : l'Europe, grâce au Feader, a participé à hauteur de 200 000 €, tout comme l'État via le FNADT (101 000 €), le Conseil régional (1 204 700 €), le Conseil général de Côte-d'Or avec Ambition Côte-d'Or (400 000 €), la communauté de communes du Pays châtillonnais (623 824 €) et le Fonds Eperon (266 267 €).

MFR Grandchamp

Installation d'un défibrilateur



La maison familiale de Grandchamp est équipée d'un défibrillateur semi-automatique depuis le 1er octobre. La MFR et la municipalité de Ruffey-lès-Beaune ont présenté cette acquisition en début de mois à une vingtaine d'invités. Chaque année, les arrêts cardiaques extra-hospitaliers sont responsables de plus de 40 000 décès. L'intervention rapide grâce à un défibrillateur et au massage cardiaque permettrait de sauver près de 12 000 vies par an. Mis au point pour pouvoir être utilisés par tous, les défibrillateurs sont des appareils très simples d'utilisation, qui guident vocalement l'utilisateur et calculent automatiquement l'intensité du choc électrique à délivrer pour remettre le cœur en fonctionnement normal. S'il n'est pas nécessaire d'être formé, il est utile de connaître les gestes qui sauvent, notamment ceux du massage cardiaque. L'ensemble des élèves de l'établissement sont formés au sauvetage secourisme du travail.



Moissons

Sale temps pour le maïs

Plus de 600 hectares étaient encore à récolter, lundi, à l'Est du département.

Le 1er décembre approche et bon nombre de parcelles de maïs ne sont toujours pas moissonnées dans le département. Les raisons sont multiples : des semis tardifs, un été peu favorable, un cumul de températures insuffisant, une maturité qui s'est fait longtemps attendre (si toutefois celle-ci a été atteinte) et des intempéries qui rendent certaines parcelles impraticables. Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, estimait lundi à 300 hectares la surface non encore récoltée entre Beaune et Seurre, soit 20% des cultures locales de maïs.

Pour la zone autour d'Auxonne, la surface concernée dépasserait cette même barre des 300 hectares, avec des semis encore plus tardifs que dans le secteur beaunois. La proportion des surfaces non récoltées serait deux fois plus importante qu'au sud du département (environ 40%). *«Les rendements de Bourgogne du Sud sont en retrait d'environ 20q/ha»* informe Nicolas Michaud, *«ils oscillent entre 40 et 90 q/ha dans les terres noires et entre 70 et 120q/ha en terres blanches. La moyenne est pour l'instant de 80q/ha»*. Les dernières semaines ayant été pluvieuses, les moissonneuses doivent obligatoirement être équipées de chenilles dans plusieurs endroits. *«Cela représente des frais supplémentaires»* mentionne Nicolas Michaud, rappelant des coûts de séchage déjà conséquents. Pour ne rien arranger, la neige de la semaine dernière aurait cassé des tiges déjà bien fragilisées, posant encore plus de question sur la fin de la récolte qui doit se réaliser ces jours-ci. L'inquiétude réside également dans les cultures à venir. *«Des blés ne pourront pas être semés, nous sommes très avancés dans la saison et la structure du sol sera trop fragilisée»* ajoute Nicolas Michaud, qui fait part des deux choix possibles pour les agriculteurs : *«s'il le peuvent, ils sèmeront en sachant à l'avance que leur potentiel de récolte sera d'ores et déjà altéré pour 2014. Si les champs sont impraticables, il faudra attendre les cultures de printemps en espérant que les conditions d'implantation seront bonnes. Sur Auxonne, rappelons que plusieurs hectares de blé n'avaient déjà pas été semés l'an passé pour la même raison. Cela fait deux ans de suite que nous traînons ces problèmes d'intempéries»*.



Certains agriculteurs ne croient plus en une implantation de leurs blés d'hiver. Leurs parcelles seront désormais tournées vers les cultures de printemps.

AURÉLIEN GENEST

Moulins Decollogne

Un rayonnement international

Decollogne, artisan-meunier et créateur de farines haut de gamme, confirme sa présence et sa démarche à l'international.

Son positionnement très haut de gamme permet en effet à Decollogne de développer de nouveaux marchés et d'entrer dans la catégorie des produits gourmets et épicerie fine à l'export. Les dernières semaines ont notamment été marquées par des événements importants pour le meunier. Ainsi, Decollogne est présent cette semaine à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis), à l'occasion du Sial Middle East, sur le pavillon France (Sopexa – stand B180). Decollogne exporte en effet d'ores et déjà ses farines aux Émirats Arabes Unis et va, à cette occasion, envisager les conditions du développement de l'export au Moyen Orient. Decollogne était également présent à l'événement *«French Food Connection»* qui s'est déroulé à Chicago du 22 au 25 octobre 2013. Cette rencontre, organisée sous l'égide d'Ubifrance et qui regroupe de nombreux professionnels de l'alimentaire et de l'agroalimentaire français, a permis à Decollogne de poursuivre sa démarche à l'export. Les États-Unis représentent un marché porteur pour la gamme détaillants comme pour la gamme professionnelle bio du moulin. Au cours du French Food Connection, les représentants de Decollogne ont notamment pu visiter différents supermarchés locaux haut de gamme, échanger avec leurs représentants, et rencontrer distributeurs, importateurs et professionnels du marché américain. Afin de poursuivre ce travail engagé sur le marché outre-atlantique, Decollogne sera présent en janvier prochain au Fancy Food Show à San Francisco, un rendez-vous incontournable aux États-Unis, qui, depuis 1955, réunit plusieurs milliers de professionnels de l'alimentaire et de l'agroalimentaire, et au cours duquel sont présentés près de 300 000 nouveaux produits. Par ailleurs, Decollogne a reçu fin octobre une délégation japonaise venue visiter le moulin d'Aiserey, délégation qui comptait notamment ses premiers clients au Japon. Decollogne souhaite poursuivre et intensifier cette dynamique et travaille activement à ce développement international auprès de professionnels et d'enseignes haut de gamme à travers le monde.


Decollogne a reçu fin octobre une délégation japonaise venue visiter le moulin d'Aiserey.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Formations

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Etre capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 4 décembre 2013 à Créancey
Public concerné : Eleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Alimentation des ovins : faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité

Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix : 12 décembre 2013 à Autun ou 13 décembre à Créancey
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Concours des reproducteurs de Luzy

Une belle présentation, malgré la météo

Pour cette dernière foire-concours de l'année dans la Nièvre, les animaux et les éleveurs sont venus nombreux au rendez-vous de Luzy, vendredi 22 novembre. Le président du Comité des foires et concours de Luzy Christian Pouchelet et son équipe ont dû refuser près de 70 animaux qui souhaitaient participer. Seul le public était plus clairsemé que l'an passé, du fait d'un froid et d'une humidité qui l'a finalement découragé.

E.C.





▲ Impératif, présenté par l'EARL de Chanaux de Didier Poupon (et sa fille Marine) à Fléty, a remporté le 1er prix d'honneur des veaux mâles non inscrits.

◀ C'est Iroquois, après avoir reçu le 1er prix d'honneur des veaux inscrits, qui s'est vu adjuger le Super prix d'honneur des foires de la Nièvre. Le veau était présenté par Pierre-Yves et Jean-Guy Vannier (Gaec Vannier) de La Chapelle-au-Mans en Saône-et-Loire, pour une première participation au concours de Luzy.



Christian Pouchelet, président du Comité des foires et concours de Luzy, a présenté pour la première fois la plaque spécialement destinée à récompenser le Super prix d'honneur des foires de la Nièvre, décerné à l'occasion du concours de Luzy.

Le palmarès

- Super prix d'honneur des foires de la Nièvre: Iroquois, appartenant au Gaec Vannier de La Chapelle-au-Mans (71).
- Prix d'honneur des veaux inscrits: Iroquois du Gaec Vannier (La Chapelle-au-Mans, 71).
- Prix d'honneur des veaux non inscrits: Impératif présenté par l'EARL de Chanaux (élevage Poupon) à Fléty.
- Prix du canton de Luzy: Invincible à Jean-Michel Poupon de Chiddes.
- Prix de la Ville de Luzy: Invincible à Jean-Michel Bonnet (EARL Bonnet) à Rémilly.
- Trophée jeunes éleveurs: Iznogood à Valentin Brunel d'Issy-l'Evêque (71).
- Trophée challenge « viande »: Internet présenté par le Gaec Pautet de Savigny-Poil-Fol.
- Prix de famille par le père: EARL Bonnet Jean-Michel à Rémilly.
- Prix d'honneur taureaux adultes inscrits: Franklin à l'EARL de Montortu.
- Prix d'honneur junior: Gaec de Maublanc.
- Prix d'honneur vaches inscrites: Bibiche du Gaec Beauzon.
- Prix d'honneur génisses 18 mois inscrites: Heroine de François Baudin.
- Prix d'honneur laitonnes: Thierry Cyprès.
- Prix d'ensemble laitonnes: François Baudin.
- Prix d'ensemble veaux mâles non inscrits: 1er, EARL de Chanaux; 2è, Roland Montcharmont; 3è, EARL Renaud.
- Prix d'ensemble veaux inscrits « grands élevages »: 1er, Gaec Beauzon; 2è, Gaec Deboux; 3è, Brunel Serge et Christelle.
- Prix d'ensemble veaux inscrits « petits élevages »: 1er, Damien Martinet; 2è, EARL Buteau; 3è, Gaec Vannier.
- Laitonnes inscrites Section 1: 1er prix, Islande de Thierry Cyprès; 2è, Iris du Gaec Deboux; 3è, Impériale du Gaec Vannier Andriot.
- Laitonnes inscrites section 2: 1er prix, Issue du Gaec Deboux; 2è, Igouane de Serge et Christelle Brunel; 3è, Ideale de l'EARL des Morillats (élevage Duvernoy).
- Veaux mâles inscrits section 1: 1er prix, Invincible de l'EARL Bonnet; 2è, Iznogood de l'EARL des Morillats; 3è, Iraloin de l'EARL Bonnet.
- Veaux mâles inscrits section 2: 1er prix, Idefix d'Eric Lacombre; 2è, Impeccable de l'EARL Bonnet; 3è, Impair de l'EARL des Morillats.
- Veaux mâles inscrits section 3: 1er prix, Ideal de l'EARL Fabien Gaudet; 2è, Inedit du Gaec Beauzon; 3è, Isaac de l'EARL Fabien Gaudet.
- Veaux mâles inscrits section 4: 1er prix, Imperial de l'EARL de Montortu; 2è, Ibor du Gaec Deboux; 3è, Ibis de Jean-Luc Berger.
- Veaux mâles inscrits section 5: 1er prix, Imo du Gaec Deboux; 2è, Ingénieur du Gaec Beauzon; 3è, Idalgo d'Eric Lacombre.
- Veaux mâles inscrits section 6: 1er prix, Indien de l'EARL Charetier; 2è, Ideal d'Eric Gueresse; 3è, Inkara d'Eric Lacombre.
- Veaux mâles inscrits section 7: 1er prix, icône du Gaec Deboux; 2è, Ibiscus du Gaec Deboux; 3è, Indice du Gaec de Pergeot.
- Veaux mâles inscrits section 8: 1er prix, Instinct de Damien Martinet; 2è, If d'Elisabeth Martin; 3è, Idem du Gaec Deboux.
- Veaux mâles inscrits section 9: 1er prix, Impresario du Gaec Vannier; 2è, Invincible de Jean-Michel Poupon; 3è, Iloivo de l'EARL Buteau.
- Veaux mâles inscrits section 10: 1er prix, Intendant du Gaec Vannier; 2è, Ion de Serge et Christelle Brunel; 3è, Iceberg d'Elisabeth Martin.
- Veaux mâles inscrits section 11: 1er prix, Iroquois du Gaec Vannier; 2è, Invincible de l'EARL Fabien Gaudet; 3è, Inoubliable de Serge et Christelle Brunel.
- Veaux mâles inscrits section 12: 1er prix, Ivoire du Gaec Deboux; 2è, Ibis du Gaec Beauzon; 3è, Idefix de l'EARL des Morillats.
- Veaux mâles inscrits section 13: 1er prix, Important du Gaec Vannier; 2è, Imbattable de Bernard Lemaitre; 3è, Incroyable de Serge et Christelle Brunel.
- Veaux mâles inscrits section 14: 1er prix, Iznogood de Serge et Christelle Brunel; 2è, Impresario de Jean-Michel Poupon; 3è, Invincible du Gaec Beauzon.
- Veaux mâles inscrits section 15: 1er prix, Iniesta de l'EARL des Morillats; 2è, Idol du Gaec Beauzon; 3è, Index du Gaec Perraudin.
- Veaux mâles inscrits section 16: 1er prix, Impecable de l'EARL Lordey; 2è, Impérial de Fréderic Paqueaux; 3è, Ilalaclass de Guillaume Perraudin.
- Veaux mâles inscrits section 17: 1er prix, Imperial de l'EARL Buteau; 2è, Icare de l'EARL Fabien Gaudet; 3è, Ingénieux de Bernard Lemaitre.
- Veaux mâles non inscrits section 1: 1er prix, Idolatre du Gaec Martin et fils; 2è, Izverygood du Gaec Langlet; 3è, Ideal du Gaec Pautet.
- Veaux mâles non inscrits section 2: 1er, Imperial de Didier Poupon; 2è, Invincible de Didier Poupon; 3è, Instinct du Gaec Pautet.
- Veaux mâles non inscrits section 3: 1er, Inedit de Didier Poupon; 2è, Impatient de Didier Poupon; 3è, Instinct de Didier Poupon.
- Veaux mâles non inscrits section 4: 1er, Imperatif de Didier Poupon; 2è, Inattendu de l'EARL Renaud; 3è, Imperial de Christophe Beauzon.
- Veaux mâles non inscrits section 5: 1er, Ideal de Didier Poupon; 2è, Indigo de Cédric Billaut; 3è, Inevitable de l'EARL Renaud.
- Veaux mâles non inscrits section 6: 1er, Igor d'Anthony Brunel; 2è, Ibernatus d'Anthony Brunel; 3è, Impérieux de Christophe Beauzon.
- Veaux mâles non inscrits section 7: 1er, Iznogood d'Anthony Brunel; 2è, Indice du Gaec Laudet; 3è, Igor de l'EARL Renaud.
- Génisses 18 mois inscrites section 1: 1er prix, Halogène du Gaec du Château; 2è, Habitude du Gaec de Maublanc; 3è, Helvetie de Jean-Michel Poupon.
- Génisses 18 mois inscrites section 2: 1er prix, Heroine de François Baudin; 2è, Humaine de Jean Chevalier; 3è, Hirondelle de l'EARL des Morillats.
- Vaches inscrites: 1er prix, Bibiche du Gaec Beauzon; 2è, Debora du Gaec Perraudin; 3è, Energie de François Baudin.
- aureaux 18 mois inscrits section 1: 1er, Hambourg de l'EARL Buteau; 2è, Henri IV du Gaec du Château; 3è, Historien du Gaec Martin G. et fils.
- Taureaux 18 mois inscrits section 2: 1er, Hatenon du Gaec Deboux; 2è, Houblon du Gaec Martin G. et fils; 3è, Heros du Gaec de Baugy.
- Taureaux 30 mois inscrits: 1er, Gascon du Gaec de Maublanc; 2è, Guliver de l'EARL Bonnet.
- Taureaux adultes inscrits: 1er, Franklin de l'EARL de Montortu; 2è, Fiasko de Michel et Mickaël Marion; 3è, Etamajor de Bernard Dufraigne.

Repas local au collège de La Machine

L'accent mis sur les métiers de la production agricole

Jeudi 21 novembre, le collège de la Machine proposait à 63 de ses élèves demi-pensionnaires un déjeuner local et une réunion d'échanges entre 72 jeunes de 4ème et 3ème et 3 agriculteurs producteurs des environs.



Avant le repas de certains d'entre eux, les élèves de 4è et 3è du collège Jean Rostand ont écouté attentivement les explications des quatre producteurs locaux venus « vanter » les métiers de l'agriculture et le goût pour les produits locaux.

De 10h30 à midi, ce jeudi, Roger Boulin, principal du Collège Jean Rostand de La Machine, reçoit quatre producteurs agricoles locaux. Un diaporama défile sur l'écran tandis que les agriculteurs, à tour de rôle, présentent la spécificité de leurs métiers respectifs. C'est d'abord Jean-Paul Loisy, de la fromagerie du Val d'Osseux, à Rouy qui explique pourquoi il s'est converti à l'agriculture biologique et comment il a développé la vente directe des fromages de l'exploitation. C'est ensuite Olivier Laporte, de Maux, qui explique qu'il est *«tombé dans l'élevage allaitant quand il était petit»* et qu'il ne s'en est jamais départi et, au contraire, que son épouse qui était préparatrice en pharmacie, s'est ajoutée *«à la partie commercialisation et vente directe de la ferme tandis qu'(il) gère l'aspect élevage et mécanisation»*. Ce sont enfin Servane et Hervé Thomas, agriculteurs et entrepreneurs de travaux agricoles à Thiange, qui détaillent le nombre et la technicité des différents matériels agricoles d'une valeur de plus d'un million d'euros qu'ils mettent à disposition de propriétaires agricoles du département, à la demande, pour tels ou tels travaux à façon. Les jeunes, 72 élèves de 4ème et 3ème du collège, écoutent attentivement et posent des questions aux intervenants. *«Ils le font d'autant plus que très peu sont issus du milieu agricole car le collège Jean Rostand recrute beaucoup intra-muros, qu'il vit selon un rythme très citadin et qu'il y a peu d'agriculteurs dans les communes alentours»* indique le principal, dont la mission est de coordonner l'opération des repas à base de produits locaux (un par mois dans six collèges cette année) initiée depuis deux ans par le Conseil général de la Nièvre et la Chambre d'agriculture.

Ce 21 novembre, le chef Gilles a bien préparé, pour 63 demi-pensionnaires parmi les 130 élèves de l'établissement ainsi que pour les enfants de maternelles et du primaire de la commune, un menu à base de soupe au potiron, une salade de choux issus du maraîcher neversois Christophe Soleilhac, un bœuf bourguignon, dont les morceaux sont fournis par Olivier La porte, accompagné de pommes de terre, un fromage *«Le Nivernais»* du Val d'Osseux, et une tarte à base des pommes provenant des Vergers du Gillet à Saint-Pierre. Et les jeunes ont fait place nette tant le cuisinier partage les valeurs de l'éducation au goût et des produits locaux du chef d'établissement et de sa gestionnaire, Martine Ratchinsky.

«Éleveur, fourche à la main»

«Nous voulons vous montrer que l'agriculture, comme dans tous les métiers, étend une gamme d'emplois très variés et de tous niveaux pour qui veut s'y consacrer et qu'on y progresse plus vite quand on a par exemple un BTS de diéséliste ou CAP de boucherie que quand on se contente de la moyenne en fin de 3ème» a expliqué Roger Boulin aux élèves avant l'heure du déjeuner. *«Un Bac techno est obligatoire en agriculture mais pour un jeune qui veut y travailler, que ce soit en tant que conseiller grandes cultures, en hygiène ou en alimentation animale, il y a des métiers qui recrutent»* a témoigné Servane Thomas. Diversifiés et pointus, les métiers agricoles recèlent de nombreuses d'opportunités. Tel est le message qu'ont voulu faire passer les responsables du collège, avant même d'inviter les élèves à la récréation gustative. *«Ce sont des métiers de précision, en mécanique, en ferraille, en gestion du personnel mais on a aussi à faire aux avocats spécialisés en droit rural, aux banques, aux coopérateurs, aux assurances»*... bref tout un panel de pistes d'emploi possibles.

Olivier Laporte l'a concédé: *«ce n'est pas l'approvisionnement dans les collèges pour des repas locaux, compte-tenu du temps et du surcroît de travail, qui nous apporte de la valeur ajoutée»* mais, ont renchéri les autres producteurs, *«cela permet de corriger l'image un peu vieillotte dans la société de l'agriculture, où l'on désigne encore souvent l'éleveur avec une fourche en train de pailler ou d'épandre les engrais à la main»*. Que ce soit pour l'accès à l'activité ou l'initiation citoyenne au respect des produits, la transmission des valeurs à ces jeunes quasi-citadins est primordiale. Par l'échange et la dégustation, l'image et le questionnement, Roger Boulin et son équipe, aux jeunes du collège de La Machine, ont offert des éléments de réflexion. Et de choix.

EMMANUEL COULOMBEIX



Le principal, Roger Boulin, et Serge Athiel, responsable du Conseil général, ont pu constater que les élèves demi-pensionnaires appréciaient les petits plats cuisinés à base de produits locaux par le chef Gilles.

▸ Agenda

30/11 Jugement de bétail à Corancy

Les Jeunes agriculteurs du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail le samedi 30 novembre sur l'exploitation de Lionel Bondoux (lieu dit Maison Comte) à Corancy. Début des inscriptions au concours à 13h30. Remise des prix à 18h. Un repas est organisé le soir à la salle des fêtes de Corancy (menu à 12 euros par personne). La réservation est recommandée auprès de Cedric Bernier au 06 26 28 50 23.

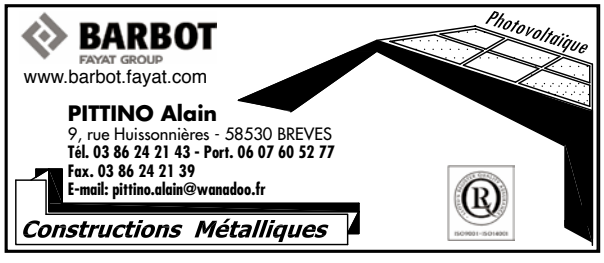
30/11 et 1er/12 Marché de Noël au Marault

La ferme du Marault, à Magny-Cours, recevra un marché de Noël dans un local couvert, le samedi 30 novembre (10h-20h) et le dimanche 1er décembre (10-18h). Entrée gratuite. Près de 80 exposants proposeront de l'artisanat local d'art et de bouche, des décorations de Noël, des animations (sculptures sur ballon, vin chaud, père Noël...). Restauration sur place.

12/12 Assemblée générale du GDS58

Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle, le 12 décembre à partir de 17h, à l'agropôle du Marault, à Magny-Cours.





▸Agenda

12/12 Réunion «élevage» à Châtillon-en-Bazois
La FDSEA58 organise sa traditionnelle réunion «élevage» de fin d'année, le 12 décembre, à partir de 20h, à la Maison des jeunes et de la culture de Châtillon-en-Bazois. A cette occasion, Patrick Bénézit, administrateur de la Fédération nationale bovine (FNB), interviendra au cours des débats.

22/12 Finale départementale de jugement de bétail
La finale départementale de jugement de bétail, organisée par les JA de la Nièvre, aura lieu cette année le dimanche 22 décembre sur l'exploitation du GAEC Nandrot à Saint-Révérien (lieu-dit Brèches). Les jeunes seront invités à concourir dans les catégories bovins, ovins et équins. Des animations sont prévues tout au long de la journée. Une restauration sur place sera possible.
Entrée: deux euros. La sélection des candidats est en cours par le biais des concours de pointage organisés par les lycées agricoles et par les concours cantonaux des JA.
Contact: JA58 au 03 86 93 40 91.

Nouveau site
agribourgogne.fr

Ordinateur
Tablette
SmartPhone
L'information vous accompagne partout

Élevage nivernais

Des débats animés en perspective

La section bovine de la FDSEA de la Nièvre organisera le 12 décembre prochain, à Châtillon en Bazois, une soirée de débats et d'échanges sur le devenir de la filière bovine nivernaise autour du thème : *«Au delà des marchés historiques, quels débouchés pour le broutard Nivernais et du grand Massif Central ?»*


Patrick Benezit, éleveur dans le Cantal, vice-président de la FNB et coordinateur des vingt deux départements du grand Massif Central

Soirée animée en perspective, le 12 décembre prochain à Châtillon en Bazois. Pour la troisième année consécutive, et après la tenue de deux soirées ayant chacune regroupées plus de 200 éleveurs en 2011 et 2012, la section bovine de la FDSEA remet le couvert en cette fin d'année avec l'organisation d'une nouvelle soirée-débat, sur le thème de l'alternative au marché italien pour les animaux maigres Nivernais.

Dépendre de l'Italie … ou finir les animaux

En présence de Patrick Benezit, éleveur dans le Cantal, vice-président de la FNB et coordinateur des vingt deux départements du grand Massif Central, ce sont ainsi deux tables rondes impliquant des opérateurs de la filière viande bovine – coopératives, marché au cadran, négociants …etc – et des représentants de la société civile (associations environnementales, partis politiques …etc) qui se réuniront et qui aborderont les sujets de l'alternative au marché italien pour le broutard français ainsi que celui de l'engraissement et de la finition des animaux en France et dans le périmètre du bassin allaitant.

Une soirée déjà attendue par de nombreux éleveurs et à laquelle nous vous encourageons vivement à prendre part vous aussi.

S.L – FDSEA 58

▸ Le Programme

«Au-delà des marchés historiques, quels débouchés pour le broutard Nivernais ?»

19h45-20h00 : Accueil

20h00 : Les chiffres clefs de la production bovins maigres et de sa filière dans la Nièvre et le grand Bassin Allaitant Français

20h30 : Table ronde : *«Quelle alternative au marché Italien pour le broutard Nivernais ?»* avec la participation des représentants des coopératives d'élevage, marchés au cadran et de la FNB.

21h15-21h30 : Echanges et débats avec la salle

21h30-22h15 : Table-ronde *«Engraisser en gagnant sa vie : rêve ou réalité ?»* avec la participation d'associations environnementalistes, de représentants du PS 58, de l'UMP 58, de la FNB et des Jeunes agriculteurs.

22h15 : Echanges et débats avec la sale

22h45 : Clôture de la soirée

Identification ovine et caprine

Fin des subventions des boucles électroniques

L'établissement départemental de l'élevage de la Nièvre (EdE) informe les éleveurs ovins caprins de la fin prochaine des subventions du ministère de l'Agriculture et du Feader pour l'achat des boucles électroniques de naissance et pour l'électronisation des cheptels.



Courant décembre tous les éleveurs ovins et caprins recevront le nouveau bon de commande avec les nouveaux tarifs applicables à partir du 1er janvier 2014 (boucle électronique à 0,77€) accompagné de la demande de recensement et du tableau de bord personnalisé de chaque élevage. Un communiqué donnant toutes les précisions nécessaires y sera joint.

Éric Bertrand en tant que président de l'EDE et de la Chambre d'agriculture a tenu à se faire porte parole des éleveurs Bourguignons par un courrier circonstancié au ministère de l'Agriculture , la FNO, la FNSEA, la préfecture de la Nièvre et l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture du danger que représente la complexité de la mise en œuvre de l'identification ovine/caprine qui met à mal une production déjà bien affaiblie. En effet la succession de 2005 à 2013 des réformes de l'identification ovine/caprine déstabilise les éleveurs qui ont déjà une charge de travail complexe. Pour preuve les conséquences impitoyables des erreurs inévitables lors des contrôles de l'administration, sur l'ensemble des primes des exploitations de polyculture de notre département. Les anomalies constatées lors des contrôles empirent d'année en année ce qui démontre bien les difficultés d'assimilation de la réglementation par des éleveurs *«professionnels»* qui représentent seulement 30% des éleveurs présents sur le département. Que dire des 70% d'éleveurs non professionnels (moins de 50 brebis) pour qui les boucles électroniques ne sont d'aucune utilité.

Demain avec la fin des subventions l'achat d'une boucle électronique va représenter près de 1% du produit brut de la vente d'un agneau ou d'une brebis de réforme. Éric Bertrand insiste sur l'inutilité de l'identification individuelle en élevage ovins/caprins, la conduite des agneaux se faisant par lot, une seule boucle avec l'indicatif de marquage de l'exploitation suffirait à satisfaire la nécessité de traçabilité des agneaux d'autant plus que la filière n'est toujours pas équipée en matière de lecture électronique des boucles.

Néanmoins la Chambre d'Agriculture bien consciente de la complexité du respect de cette réglementation et du risque de non conformité vis à vis de la conditionnalité des aides demande à tous les éleveurs ovins et caprins du département une grande vigilance sur le respect de l'identification en vigueur .

L'EDE, service de la Chambre d'agriculture est bien évidemment à la disposition de tous les éleveurs pour prêter aide et assistance en cas de difficulté ou agir à titre préventif pour vérifier la conformité de l'identification des animaux et des enregistrements obligatoires sur l'exploitation (recensement, liste de pose de boucles, registre sanitaire, documents de circulation..)
(contact : Julie lagord : 03 86 93 40 40)

Communiqué EDE

Festival du film documentaire "Alimenterre"

Challuy se penche sur le sort des petits paysans mexicains

Organisé par le Comité français de solidarité internationale et relayé en région par l'AFDI Bourgogne Franche-Comté, le Festival du film documentaire *«Alimenterre»* s'est déroulé, mardi 26 novembre, au lycée agricole de Challuy. Près de 130 élèves ont visionné un film consacré aux effets de l'accord de libre-échange Mexique-Canada-USA de 1992 sur l'agriculture paysanne mexicaine. Un support aux réflexions.



Après la diffusion du film, en 6 groupes de 20 élèves, les ateliers animés par les enseignants et les membres de l'AFDI ont permis aux jeunes de réfléchir sur l'agriculture et l'alimentation dans le monde.

Le film affiche un parti pris: celui de dénoncer les dérives de l'ALENA (accord de libre-échange signé en 1992) et ses effets sur la disparition progressive de l'agriculture paysanne dans une région du Nord du Mexique (Etat du Zacateras). On y voit notamment des maisons désertées par ses habitants qui ont fui la dépréciation de leur revenu. Un agriculteur qui résiste encore explique que *«son père cultivait 1,5 ha d'avoine et faisait vivre toute sa famille en achetant tous les produits nécessaires»* et que lui, aujourd'hui, comme des milliers de paysans qui ont abandonné leurs terres, se retrouve dans la misère alors que *«les produits qui valaient 3 pesos avant l'accord ne valent plus qu'un demi pesos»*. Largement insuffisant pour que ces paysans, sans doute parmi les plus pauvres du pays et que l'Etat a l'interdiction d'aider, ne puissent vivre décemment du fruit de leur travail. Non content d'affamer les populations rurales, l'Alena est même taxé d'un paradoxe: *«enrichir les multinationales américaines qui produisent du maïs très bon marché, en faisant appel à une population de Mexicains exilés, clandestins, venus tenter leur chance de l'autre côté du Rio Grande aux Etats-Unis. Et même de se faire de la concurrence déloyale qui détruit encore plus leur propre agriculture»*. Ils préfèrent tenter leur chance, au mépris de leurs droits sociaux les plus élémentaires, pour envoyer le Renefas (20 milliards d'euros en 2010), c'est-à-dire l'argent gagné aux USA versé à leurs familles restées sur place. Les villes du Zacateras ne sont plus peuplées que de femmes, d'enfants et de *«vieux»*, selon le film de 30 minutes qui conclut tout de même sur une initiative de relocalisation de la souveraineté alimentaire, via un projet d'organisation collective de culture de maïs biologique.

Une réflexion sur le développement et l'humanitaire

Après la diffusion, en 6 groupes de 20 élèves mélangés, la réflexion a pu s'engager. A chaque fois, un ou deux enseignant(s) était accompagné d'un ou deux membre(s) nivernais de l'AFDI (Agriculture française Développement international) que Stéphane Aurousseau, son responsable départemental, présente comme l'association des *«Paysans sans frontière»*. L'échange à bâtons rompus, à la fois sur le film et sur les actions de la structure de développement dans le monde, a donné lieu à quelques interrogations des élèves et de nombreuses précisions des animateurs d'un jour. Dans le groupe 2, par exemple, André Bordet et Augustin Jankech, épaulés par Emilie Gaboret (prof. d'agronomie) et Michel Cottin (prof. de biologie), ont tordu le cou à certaines idées reçues et énoncé quelques vérités, comme le fait que le développement, par exemple à Madagascar, est toujours préférable à l'humanitaire, en réponse aux soupçons d'un élève qui doutait *«de la volonté d'évoluer de ces populations»*. *«Apprenez leur à pêcher, c'est mieux que de leur donner du poisson»* a témoigné André Bordet s'agissant du soutien qu'il apporte à une coopérative laitière de producteurs malgaches. Lors de la restitution finale des groupes, dans l'amphithéâtre plein, quelques idées fortes ont resurgi, en résonance avec les problèmes de l'agriculture qu'ils ont à connaître en France: *«le maintien d'une agriculture familiale, loin des critères ultra-libéraux d'une agriculture industrielle destructrice de richesses, l'interdépendance exponentielle de l'économie des pays et des nations, la réflexion responsable de chaque citoyen sur les modes de consommation et les effets de mode (plutôt un portable que l'alimentation de qualité), la nécessité de s'ouvrir aux autres et d'enrichir ses expériences à l'étranger, la problématique de l'immigration liée au contexte économique, et l'explosion des moyens de communication entre les hommes qui peut être un atout mais aussi un handicap »*... Les jeunes sont amenés désormais à réfléchir, seuls, ensembles ou avec leurs enseignants, *«sur l'agriculture et l'alimentation dans le monde»*, selon Vinciane Marin de l'Afdi Bourgogne Franche-Comté. Avec le parti pris, là-encore, de devenir *«des acteurs responsables et impliqués»*, selon Stéphane Aurousseau, capables de formuler des solutions ou d'émettre des opinions *«en tant que futurs professionnels»*.

Restitution

5 questions à se poser pour optimiser son revenu

Gérer une exploitation agricole ne s'improvise pas… Quelle conduite adopter ? A quel moment commercialiser ? Comment concilier vie professionnelle et vie familiale ? Autant de questions que se posent tout agriculteur et encore plus les jeunes en formation. C'est pourquoi les étudiants du lycée de Nevers Cosne Challuy ont interrogé 5 exploitants.

La formation du BTS ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation) s'adresse à tout jeune souhaitant travailler dans le milieu agricole, qu'il en soit issu ou non. Ils seront ensuite, chefs d'exploitation, salariés ou encore techniciens dans des organismes agricoles. Acquérir des connaissances mais aussi de l'expérience est donc indispensable pour la réussite dans leur vie professionnelle.
C'est ainsi que chaque année, l'équipe enseignante répond à une sollicitation d'un organisme professionnel. Les objectif sont notamment de rencontrer des agriculteurs afin d'échanger sur des thèmes variés et de préparer les jeunes à leurs épreuves terminales en présentant en public leur travaux.
Cette année, le thème était *«optimiser le revenu des exploitations agricoles, les clés de la réussite»*. Ce travail s'inscrivait dans la préparation d'une conférence organisée par le Crédit Agricole Centre Loire le 28 novembre à Bourges. Il a été présenté mi novembre devant quelques administrateurs du Crédit Agricole, des agriculteurs rencontrés ainsi que des adhérents du Ceta Entre Loire et Allier.
Après une discussion en classe sur les pistes possibles, les étudiants se sont rendus dans 5 exploitations aux productions variées : éleveur engraisseur de bovins, polyculteur-éleveur, céréalier, maraîcher en agriculture biologique ou encore éleveur transformateur d'escargots. Les étudiants, à travers ces 5 témoignages, ont pu observer que tous se posaient les mêmes questions : Quelle qualité de vie souhaitée ? Quels sont mes coûts de production ? Comment commercialiser mes productions ? A quels appuis techniques faire appel ? Quels échanges entre exploitants et avec la clientèle ?
Les exploitants ont toutefois des réponses variées à ces 5 questions communes en fonction de leur production, des opportunités présentes et de leurs attentes du métier.

Dans tous les cas, l'ouverture pédagogique et professionnelle sur les réflexions et techniques employées et l'ouverture personnelle par les rencontres ont permis une expérience enrichissante qui leur servira sans nul doute pour leur future vie professionnelle.

Stéphanie Moulin

▸ Formations

Novembre et décembre Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage.
Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation.
Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Novembre et décembre Formations ovines de la Chambre

En novembre et décembre prochains, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose plusieurs formations dans le domaine de la production ovine, dont une qui a pour objectif d'utiliser les contraintes réglementaires comme outil de progrès de l'élevage.
Le rendez-vous restant est le suivant:
- *«Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir»*, le jeudi 5 décembre: au travers du guide des bonnes pratiques ovines et d'une exploitation support, Julie Lagord et Christophe Rainon, conseillers à la Chambre d'agriculture, vous proposent, durant une journée, d'évaluer sa propre exploitation par rapport au guide, de connaître la réglementation liée à la production ovine et d'élaborer un plan d'actions personnalisé.
Pour tous les stages, renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, au 06 72 39 76 43

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

03/12 Visite Ecosite Vert-le-Grand

Mardi 3 décembre, l'Ecosite de Vert-le-Grand dans l'Essonne, ouvre ses portes au public de professionnels de l'agriculture à partir de 9 h. L'occasion de découvrir l'activité de la plate forme de compostage et les produits réalisés à partir de matières organiques végétales.
A 11 h, conférence débat autour du thème *«Les amendements organiques, substituts des engrais chimiques»* avec la participation de Gérard Porcher, enseignant chercheur à l'Université d'Evry Val d'Essonne. Renseignements et inscription: 01 64 56 75 02
Ecosite de Vert-Le-Grand: Rue de Montaubert, 91810 Vert-Le-Grand
Coordonnées GPS :
Latitude Nord : 48° 35' 40»
Longitude Est :2° 22' 50"

30/11 1914-1918: L'Yonne dans la guerre

Colloque organisé samedi 30 novembre, au Théâtre municipal d'Auxerre, dans le cadre des célébrations du centenaire de la Grande Guerre, par l'association Adiamos 89. Au programme : *«Les Icaunais face aux morts de la Grande Guerre»* ; «Ouvriers et mouvements ouvriers à l'usine Guillet pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre»; *«Economie et services publics dans l'Yonne à l'épreuve de la guerre»* ; *«Les femmes dans l'Yonne pendant la 1ère Guerre mondiale»* ; *«L'originalité du témoignage de la famille Papillon de Vézelay»*; *«Emile et Léa Mauny, une famille dans la tourmente»* ; *«Un député de l'Yonne : Aristide Jobert, de l'antimilitarisme à la guerre»*; *«Insertion de la fédération socialiste dans la SFIO pendant la guerre»* ; *«Les soldats russe du cimetière Dunand d'Auxerre»*.
Infos au 03 86 80 91 93 ou par email : michel.mauny483@orange.fr

Cavap-Vanagri

«Sans la qualité, on ne peut rien faire…!»

Première des coopératives du département à tenir son Assemblée Générale, le groupe Cavap-Vanagri avait invité pour l'occasion Pascal Durouchoux, responsable des marchés céréales Europe et Mer Noire, qui est intervenu sur le thème des *«Exigences des marchés à l'export»*.



Le directeur général du groupe Cavap-Vanagri, Baudouin Delforge, avec à ses côtés, Pascal Durouchoux, responsable Marché Céréales pour l'Europe et la Mer Noire au sein du groupe Louis Dreyfus Commodities (de gauche à droite).

Pour la coopérative de Molinons, si la campagne 2012/2013, avec plus de 144 000 tonnes collectées, se caractérise par une progression en volume de + 6,6 % (en conventionnel) par rapport à la moyenne des trois années précédentes, la hausse est encore plus significative au regard de la campagne 2011/2012, avec une augmentation de + 17 %. La collecte de blé représente 48,4 % de la collecte totale avec 69 770 tonnes, la progression la plus importante concernant les orges (40 242 tonnes), en hausse de + 43 % par rapport à l'année précédente, le colza pour sa part pesant 14,3 % de la collecte totale avec 20 670 tonnes. L'activité bio fait une percée remarquée pour cette première campagne, avec un site dédié et 2792 tonnes collectées. Les superficies de production pour la campagne 2012 sont estimées à 25 050 ha, dont 1000 ha en bio.
Concernant la rémunération, la ventilation entre prix de campagne et prix de marché est sensiblement identique à la campagne précédente, avec 41 % des apports en prix de campagne. Les prix moyens d'achat des apports s'établissant, tous produits confondus, à 252 €/t en conventionnel, contre 220 €/t sur la campagne précédente (+ 14,7%). L'activité bio enregistrant une hausse de + 30,2 % à 336 €/t contre 258 €/t. La moyenne des prix de vente de la campagne est également en augmentation et s'établit à 288 €/t (+ 8,3 % par rapport à l'exercice précédent).
Le directeur général de la Cavap, Baudouin Delforge, se montre toutefois prudent quant aux perspectives du prochain exercice, *«qui laissent entrevoir un net recul du chiffre d'affaires, lié à la chute du prix des céréales et ce, malgré une stabilité de la collecte, avec pour conséquence un tassement de la marge…»*
Le résultat de l'exercice clôturé au 30 juin 2013 s'établit pour sa part à 1105 K€ et *«fait partie des bons crus de la décennie»* selon le président de la coopérative, Philippe Couard, qui dans son intervention, est revenu sur l'importance de produire des blés de qualité : *«Nous devons être capables de produire des blés protéinés, comme le veut l'exigence, c'est-à-dire le marché. Si nous ne maîtrisons pas le climat, nous devons absolument utiliser des variétés adaptées… Les instituts techniques et les obtenteurs doivent accentuer leurs travaux sur l'amélioration de la qualité et pas que sur le rendement. Ne produire que des tonnes, c'est fini ! De plus, pour assurer une production de qualité, nous avons besoin d'engrais azotés. Aujourd'hui, en limiter l'utilisation de façon réglementaire est un non-sens !»* Concluant son propos en saluant deux *«figures»* de la Cavap, Jean-Pierre Lamothe et François Cormerois, qui après de longues années passées au Conseil d'administration ont décidé de passer la main.

▸ Repères

Chiffres clés de la campagne 2012 :
239 adhérents au sein de la Cavap
426 adhérents au sein de Vanagri
39 salariés dont 20 Cavap et 19 Vanagri
144 193 tonnes collectées
151 081 tonnes vendues
252 €/t en prix d'achat moyen (conventionnel)
336 €/t de prix d'achat moyen en bio
42 % des tonnages expédiés par péniche sur la Seine
38 % des tonnages expédiés par camion
20 % des tonnages expédiés par train

De plus en plus d'exigences qualitatives

De qualité, il en a été beaucoup question dans l'intervention de Pascal Durouchoux, responsable des marchés céréales pour l'Europe et la Mer Noire au sein du Groupe Louis Dreyfus Commodities, dont l'activité négoce a été créée en 1851. Présent dans 90 pays du monde, le Groupe a traité 70 millions de tonnes l'an passé, toutes marchandises confondues, dont 63 % pour tout ce qui est protéines.
«Ce qui est important aujourd'hui est de répondre aux exigences de nos acheteurs et savoir la qualité de ce que l'on va exporter…»
Dressant un panorama comparatif des différents pays concurrents de la France à l'export, Pascal Durouchoux a rappelé qu'en la matière, la qualité des blés était devenue un sésame indispensable pour conserver ses marchés ou s'en ouvrir de nouveaux. Concurrencée par l'Allemagne et les Pays Baltes, producteurs de blés *«Semi Hard»* très protéinés à 12,5, la France l'est aussi par la Russie et l'Ukraine, qui ont beaucoup évolué qualitativement ces dernières années. A noter : la montée en puissance de la Roumanie, avec une mise en valeur des terres en hausse, du fait notamment de leur exploitation par des agriculteurs français.
L'Egypte reste la première destination avec près de 9 millions de tonnes importées par an. Un marché où, pour l'emporter, la France doit répondre à des critères qualitatifs de plus en plus exigeants, aussi bien en valeurs protéiniques qu'en taux d'humidité. Et les contrôles sont draconiens : tous les 2 500 tonnes sur un bateau de 60 KT, avec le droit à un maximum de 6 lots non contractuels !



Philippe Couard, président de la coopérative Cavap

Autre *«gros client»* : l'Algérie, avec 5,5 millions de tonnes par an. Un marché où la France est bien placée : *«la grande chance que nous avons, c'est qu'avec une exigence d'un maximum de 0,2 % de blés «piqués» (ndlr: punaisés), la pays s'interdit l'accès à tout ce qui provient de la Mer Noire, à la Bulgarie et la Roumanie…»*
Même constat avec l'Afrique de l'Ouest, (2,5 MT/an), *«où on a la chance que les Africains se soient équipés de technologie française pour produire de la farine et du pain, particulièrement bien adaptée au blé que nous leur fournissons»*.
Résolument optimiste en ce qui concerne les perspectives, *«la progression annoncée de la population mondiale et la demande attendue est telle qu'on ne peut être pessimiste. Il va falloir nourrir de plus en plus de bouches et il n'y a que de l'avenir pour les générations céréalières présentes et à venir…»*, Pascal Durouchoux tire la sonnette d'alarme pour tout ce qui relève de la qualité des blés récoltés : *«aujourd'hui, produire n'est plus un acte unique ! On est dans le même bateau, négociants comme agriculteurs… Sans la qualité, hors aléas météo, on ne peut rien faire !»*

DOMINIQUE BERNERD



Session Chambre d'agriculture

PAC, Feader, Loi d'Avenir… La Chambre d'agriculture est inquiète

La dernière Session de l'année s'est déroulée le 21 novembre dernier, avec un ordre du jour aussi riche que l'actualité agricole



A la tribune, lors de la session du 21 novembre dernier.

Le président de la Chambre d'agriculture, comme à l'accoutumée, a fait le point dans son intervention sur l'actualité qui anime la profession agricole ces dernières semaines. Sa prise de parole débute par une réaction suite à la parution d'un article dans le périodique *«La Vie»* sur le classement des départements français quant aux questions relatives à l'environnement. Le *«palmarès de l'écologie 2013»* positionne l'Yonne à la dernière place des départements métropolitains (96ème rang) concernant la qualité de l'eau sur la base d'un critère majeur de présence de nitrates dans les eaux souterraines. Ceci s'explique par la fragilité du milieu d'une part et par la spécialisation de notre système de cultures (colza-blé-orge) d'autre part. *«Selon la Fédération départementale de la pêche, le goujon, poisson extrêmement sensible à la qualité de l'eau, est désormais bien présent dans nos rivières de l'Yonne, ce qui tend à relativiser fortement le constat très pessimiste dressé par cet article»*, réaffirme Étienne Henriot. *«Notons tout de même dans ce classement, nos très honorables 12ème place pour la gestion des déchets et 14ème place quant à l'agriculture biologique»*.

Affirmer la compétitivité de nos exploitations !

La réforme de la PAC a bien évidemment été au cœur des débats de l'assemblée. Après le compromis européen du 25 juin, le Président de la République a annoncé le 2 octobre dernier à Cournon, lors du Sommet de l'élevage, un rééquilibrage qui va se traduire par un repositionnement en faveur de l'élevage et de l'emploi. Étienne Henriot s'interroge sur le maintien de la compétitivité des exploitations icaunaises avec une perte de plus de 20 millions d'euros pour le département. Des retours financiers sont possibles à travers le second pilier mais insuffisants pour compenser les pertes annoncées.

M. Granger, DDT, a précisé lors des débats, que le Préfet de Région avait saisi le Ministre pour que puissent être prises en considération, les pertes pour l'Yonne.

FEADER : la Bourgogne au dernier rang des régions françaises

La programmation du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) 2014-2020 au niveau régional est dans une phase active. La nouveauté de l'exercice est que la gestion des fonds FEADER ne relèvera plus de la compétence de l'État, sous-entendu de la DRAAF, mais de la compétence du Conseil Régional. Le premier projet de répartition des enveloppes nationales entre les régions françaises vient de paraître.

Alors que l'enveloppe nationale progresse de 68 %, la répartition régionale proposée dote la Bourgogne d'une enveloppe majorée seulement de 44 %, la plaçant au dernier rang des régions françaises en terme de progression de crédits. La profession s'interroge sur les critères d'attribution. De son côté, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne a transmis un communiqué d'alerte aux parlementaires et au président du Conseil Régional pour essayer, dans la mesure du possible, de *«corriger le tir»*.

	Soutien du 1er piler en million €			
	2010	2019	Variation M€ 2019/2010	Variation % 2019/2010
Côte d'Or	107	96	-11	-10%
Nièvre	78	77.5	0.5	+0.6%
Saône et Loire	107	112.5	5.5	+5%
Yonne	110	90	-21	-19%
Bourgogne	403	376	-27	-7%

(calcul estimé de CRAB - octobre 2013)

Le *«Mille-feuilles environnemental»*

La seconde partie du programme d'actions national de la Directive nitrates vient d'être publiée. Il prévoit une augmentation des capacités de stockage des effluents d'élevage (hors fumier pailleux) de 2 à 2,5 mois. Les capacités réglementaires de stockage évolueront donc au final de 6 mois à 6,5 mois selon les cas de figure. La mise en conformité devra être effectuée avant le 1er octobre 2016, la profession est parvenue à repousser les délais de mise en conformité. La notion de pente n'est pas encore définie mais est bien prévue dans le prochain arrêté.

«Par ailleurs, le projet de Loi sur la Biodiversité portant sur les servitudes environnementales vient s'empiler sur le mille-feuilles environnemental. A force de rajouter des contraintes, il devient difficile de maintenir notre compétitivité» déclare É. Henriot. Ce projet prévoit des mesures impactantes pour l'agriculture, dont le renforcement de la possibilité d'utiliser la procédure de Déclaration d'utilité publique (DUP) à des fins environnementales : bail environnemental, zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE)… Cela tend à confirmer que le *«sanctuarisation foncière»* d'espaces agricoles et ruraux serait, pour les Pouvoirs Publics, la seule garantie d'une véritable prise en compte d'impératifs environnementaux. Via un communiqué de presse, la Chambre d'agriculture, les fédérations de chasse et de pêche du département ainsi que les propriétaires forestiers, réaffirment être des acteurs, des utilisateurs de nos territoires ; et à ce titre, insistent sur la légitimité à s'exprimer sur ces sujets de préservation de la biodiversité : *«Nous sommes soucieux de l'environnement et sommes aptes à gérer avec cohérence des territoires. Notre attachement partagé à nos espaces ruraux nous conduira tout naturellement à œuvrer ensemble pour défendre nos territoires face à la mise en place de mesures en inadéquation avec les réalités environnementales et économiques»*.

Les inquiétudes de la Chambre d'agriculture sur la loi d'Avenir…

«Cette loi n'aurait-elle d'avenir que son nom ?» s'interroge Le Président. Portant sur l'activité agricole dans son ensemble et sur son ancrage aux territoires, cette loi concerne divers opérateurs existants (Safer) ou à créer (GIEE : Groupements d'intérêt économique et écologique) et renforce certains outils (droit de préemption, baux environnementaux, contrôle des structures…).

En revanche, pour ce qui touche à la préservation du foncier agricole, elle ne retient pas la demande professionnelle de mise en place d'une compensation économique collective, dispositif qui permettrait par une contribution calculée sur les surfaces de terres retirées de la production, d'alimenter un fonds destiné à créer des infrastructures ou à développer des filières locales *«compensant»* la perte de valeur ajoutée du foncier agricole prélevé.

Étienne Henriot souligne l'intérêt de l'action de semis de parcelles par des Jeunes Agriculteurs sur la zone d'activités de Villeneuve l'Archevêque, dont les fruits seront reversés à l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International). De plus, les JA ont engagé une démarche d'élaboration d'une charte sur la gestion économe du foncier. Un travail important a été réalisé avec les services de l'État et un premier projet a vu le jour. La signature de la charte finalisée pourrait intervenir en fin d'année ou début 2014. *«La prise de conscience politique progresse mais nous rencontrons des difficultés de volonté commune des politiques, surtout en cette période pré-électorale»* exprime Samuel Legrand, président des Jeunes Agriculteurs.

… et sur les conditions météorologiques

Enfin, comment ne pas évoquer les aléas climatiques qui, encore aujourd'hui, perturbent les récoltes d'automne et les semis. Les bouleversements dans les rotations pourront avoir des conséquences dans le respect de contrats type MAE et la mise en place de Cipan. L'administration doit être sensibilisée pour éviter toute sanction.

Une actualité très variée qui ne doit pas faire oublier l'importance économique, sociale et vitale de l'agriculture et de la forêt dans notre département et notre région, comme en atteste une enquête récente d'Agreste.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

▸ Agenda

30/11 Salon *«Nature et Santé»* à Toucy

Naturopathie, massages, shiatsu, habitat naturel, sophrologie, géobiologie de l'habitat, produits bio pour la maison, chrono nutrition, rigologie, yoga, réflexologie plantaire…, seront au programme du Salon *«Nature et Santé»* qui se déroulera à la salle polyvalente de Toucy, samedi 30 novembre, de 10 h 30 à 18 h 30 et dimanche 1er décembre, de 10 h 30 à 17 h. Conférences et ateliers pratiques

06/12 Repas des 60 ans à la MFR de Gron

Dans le cadre de ses 60 ans, la MFR de Gron et son association d'anciens élèves organisent un repas, vendredi 6 décembre, à partir de 19 heures. L'occasion de se retrouver, entre élèves, membres du personnel, administrateurs de toutes générations. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront en prenant compte de leur ordre d'arrivée et devront être accompagnées d'un chèque correspondant (à l'ordre de la MFR du Sénonais), soit : 14 € par adulte et 8 € par enfant (jusqu'à 10 ans inclus)
Pour tout renseignement : Tél 03 86 64 82 82



▸Formation

Optimiser la gestion de mes engrais avec Mes P@rcelles

Dans un contexte où les charges d'engrais restent élevées, l'optimisation de la fertilisation reste un enjeu économique important. Pour cette camapgne, la Directive Nitrates a évolué. Dorénavant, il faudra intégrer de nouvelles références techniques pour le calcul de la dose d'azote. Ce stage de perfectionnement Mes P@rcelles, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous permettra de prendre en compte ces nouvelles références et ainsi être conforme à la réglementation.
Durée 1 journée. Lieu: lycée agricole de La Brosse, à Venoy
Prochaines sessions : lundi 2 janvier, jeudi 16 janvier, lundi 27 janvier, jeudi 6 février, lundi 17 février
Renseignements : Sandra Martinet, Conseillère spécialisée à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 28 42

Formations courtes au CFPPA Auxerre la Brosse

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse met en place les outils pour permettre la formation des exploitants et des salariés.
Certiphyto : Opérateurs salariés, obligatoire 1 octobre 2014. prochaines sessions, 13 et 16 décembre
Formation Anglais du vin niveau 1 : Début le 2 décembre. Permettre l'accueil de la clientèle anglophone au domaine et en salon international.
Taille de la vigne : Début le 13 janvier. Organiser et réaliser la taille à partir de consignes en fonction du mode de conduite du domaine.
Conduite d'enjambeur : Début le 1er avril. Initiation à la conduite d'enjambeur en toute sécurité.
Commerce internationale des vins : Début le 30 janvier. Comment élaborer des stratégies gagnantes permettant le développement international.
Pour tous renseignements : CFPPA Auxerre La Brosse 03 86 94 60 20

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Jugement de bétail

Ils seront trois à aller à Paris

La finale départementale de jugement de bétail a rendu son verdict : trois jeunes icaunais iront défendre les couleurs du département en février prochain à Paris, pendant le Salon de l'agriculture



Pas toujours facile de se rapprocher au plus près des notes données par les juges professionnels

Organisée par les Jeunes Agriculteurs des cantons de Bléneau et Saint-Fargeau, l'épreuve départementale de jugement de bétail s'est déroulée samedi dernier à Chamcevrais, ferme des Trillons, sur l'exploitation de Jérôme Denis et David Godard. Une trentaine de concurrents au départ pour trois finalistes à l'arrivée, qui participeront aux épreuves nationales dans le cadre du prochain Salon de l'agriculture à Paris.
Les épreuves étaient partagées en deux catégories : allaitantes avec les charolaises à viande et laitières en Prim'Holstein. Pour la première, deux jeunes ont décroché leur ticket parisien : Arnaud Fillion et Thibault Cleriot, du lycée La Brosse. Maarten Kruizinga l'emportant en catégorie vache laitière. A noter : la 4ème place très honorable du plus jeune concurrent de la compétition, Wilfried Laurent, âgé seulement de 12 ans. Comme quoi, en agriculture comme ailleurs, *«la valeur n'attend pas le nombre des années»* !

Le matin, se sont déroulées les épreuves de sélection de la finale cantonale, à laquelle ont participé une dizaine de jeunes. Un concours remporté par Florian Beze
Pour info : Carine Denis, la présidente des Jeunes agriculteurs du canton lance un appel pour réunir de nouveaux adhérents.

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau d'Auxerre, au 03 86 46 93 19

CFPPA Auxerre La Brosse

De nouveaux diplômés en viticulture et en agriculture

Les nouveaux diplômés BPA et BPREA du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole se sont vus remettre leur diplôme



Une partie des nouveaux diplômés, entourés de leurs formateurs

Chaque année, plus de 600 adultes viennent en formation au CFPPA d'Auxerre la Brosse, pour un volume d'activité supérieur à 20 000 heures stagiaire par an. L'agriculture, la viticulture et l'œnologie tiennent depuis longtemps une place importante dans les domaines de compétence du Centre. Avec à la clé, de nombreux diplômés qui, pour la plupart, n'ont aucune difficulté à trouver un emploi, tant la demande est grande en la matière. Une petite cérémonie de remise de diplômes s'est déroulée au sein de l'établissement, le 8 novembre dernier, à laquelle assistait une quinzaine de lauréats, ainsi que leurs anciens formateurs et le directeur du CFPPA Frédéric Bellat.

Au total, à l'issue de cette nouvelle session, 22 diplômes ont été décernés : 4 en BPA travaux de la Vigne, 2 en BPREA Viti/Œnologie, 10 en formation continue et 6 en 2ème année d'apprentissage agricole. *«Un bon crû»* selon le directeur de l'établissement. Employé chez son ancien maître d'apprentissage avant une installation prévue au printemps prochain, salarié en CDI au sein d'une exploitation agricole du sénonais, salarié en CDD sur un domaine viticole… : les différents témoignages attestent du bon niveau d'intégration sur le marché du travail. Et même lorsque le projet initial a avorté, la formation apportée sait être bénéfique : à l'image de Cendrine qui, faute de s'installer en agriculture, est devenue gérante d'un tabac épicerie presse, grâce notamment à la formation de gestion suivie dans le cadre de son cursus.
Pierre lui a la cinquantaine passée. Ancien chef d'entreprise parisien, c'est en dégustant un Clos-Vougot chez son frère que l'idée lui est venue de changer de vie et se lancer dans l'exploitation de vignes ! Profitant pour cela d'une propriété familiale en Forterre, à Sougères en Puisaye. Autorisation d'exploiter et droits de plantation en poche, ne lui manquait que le BPREA pour débuter l'aventure ! C'est désormais chose faite. Les pieds sont déjà commandés et seront plantés en mars prochain : *«la terre de Forterre est identique à celle que l'on trouve de la Champagne jusqu'en sancerrois. C'est le même sous-sol. Il n'y a pas de raison qu'on ne puisse y faire de très bons vins… !»* Sauvignon, Pinot Noir, Chardonnay, Pinot blanc, Pinot Gris, César…
Les cépages sont multiples pour des assemblages personnalisés. Reste à faire aussi bien qu'un Clos-Vougeot !

Filière canards gras

Devenez engraisseur gaveur !

La Sica des *«Canards gras de l'Yonne»* est en quête de nouveaux gaveurs. Une activité de diversification qui ne nécessite pas un apport financier important pour démarrer, ni une charge de travail au quotidien trop contraignante.





Nul besoin d'un gros investissement pour démarrer

Le gavage nécessite avant tout de la patience pour ne pas stresser l'animal.

Nul doute que cette année encore, le foie gras s'invitera sur les tables des réveillons, produit festif par excellence, faisant partie du patrimoine culturel et gastronomique national. Mais du canard à l'assiette, il y a tout un travail d'élevage et de gavage, que perpétue depuis près de 25 ans la Société d'Intérêt Collectif Agricole (Sica) des *«Canards gras de l'Yonne»*. Un groupement regroupant à ce jour 3 éleveurs et 7 gaveurs, pour une production annuelle d'environ 7 000 canards. L'activité commerciale tend à se développer et de nouveaux associés sont recherchés, principalement pour la partie gavage.

Nul besoin de capitaux importants pour démarrer l'entreprise dès lors que l'on dispose d'un petit bâtiment d'une surface minimum de 60 m², à l'abri des intempéries. Un seul impératif : qu'il soit bien ventilé. La réglementation autorise en gavage jusqu'à 5 animaux au m², répartis en parcs délimités selon le choix de chacun : barrières en bois, palettes, etc. Deux techniques cohabitent: sur caillebotis ou sur paille. La première nécessitant l'installation d'une fosse de récupération, la seconde, un plan d'épandage. Certains gaveurs privilégiant la paille pour la source de chaleur apportée l'hiver par le fumier et le risque moindre de blessure des pattes. Outil indispensable : la gaveuse électrique, qu'il est possible de trouver d'occasion à partir de 150 €. Se rajoute, selon les cas de figure, l'achat d'une armoire frigorifique et d'une vitrine réfrigérée pour les marchés. Quand à l'installation automatique d'abreuvement, elle peut être remplacée pour débuter, par une rotation de seaux à remplir !

Un temps de travail estimé à 2 heures par jour

Tous les canards produits au sein de la Sica sont de type *«Barbarie R61»*. Une souche offrant une viande jugée moins grasse que le *«Mulard»* traditionnel, même si les foies gras obtenus sont plus petits, de l'ordre de 550 grs contre 750 grs pour le *«Mulard»*. Après avoir été élevés de 11 à 12 semaines, les canards sont récupérés par le gaveur pour une période de garde de 2 semaines avant abattage. Le temps de 26 repas, préparés exclusivement à base de maïs en grain de première qualité, que l'on fait tremper dans l'eau pour le ramollir, selon une recette tradi-tionnelle. Il faut compter au total 7,5 kg de maïs pour produire un foie gras. Avec des rations de début à 170 gr, pour près du double à la fin de la période de gavage, une fois que l'animal a atteint le poids de 6 kg. Dans un premier temps, les lots constitués ne dépassent pas une vingtaine d'animaux, pour *«se faire la main»*. A la Sica, pas de gavage pneumatique à la bouillie comme en milieu industriel. Le contact avec l'animal est privilégié et la patience, surtout au début, est une vertu obligatoire! Pour cet associé, depuis 1988 dans la Société, *«un bon gaveur, c'est quelqu'un qui ne perd pas de canard et ne leur occasionne pas de stress. Si le gaveur ne va pas bien, le canard non plus !»*

Se souvenant de ce collègue en train de divorcer : *«les foies obtenus étaient de plus en plus petits, ce sont les canards qui ont tout révélé !»*

Il faut compter environ 2 heures d'activité quotidienne, répartie en 2 repas. A l'issue de la période d'engraissement, le gaveur participe par roulement minimum de 3 semaines, aux opérations d'abattage et de découpe se déroulant dans l'atelier auxerrois de la Sica, avant d'aller vendre sa production sur les marchés.

Pour un rapport financier de 12 à 15 € par canard

L'activité de gavage peut aussi bien intéresser des exploitants en mal de diversification ou en retraite, qu'un public de néoruraux en recherche de complément de rémunération. Si une certaine souplesse de travail est autorisée, un esprit *«mutualiste»* est demandé: *«on peut donner des idées, mais ne pas les imposer…»* Quant à la formation, elle est assurée et un suivi personnalisé garanti pour les nouveaux associés. La Sica, par souci d'aider les nouveaux arrivants au démarrage de l'activité et dans le but de se constituer un stock tampon, venant de mettre en place une forme de contractualisation à leur attention, qui garantit le rachat d'une partie de leur production. Le rapport financier par animal gavé allant de 12 à 15 € par animal, selon si on privilégie la vente de foies gras crus ou transformés.

Pour tout renseignement :
tél 03 86 47 24 09
Portable 06 26 47 98 74

DOMINIQUE BERNERD



Il faut 2 semaines de gavage et un apport global de 7,5 kg de maïs pour obtenir un foie gras d'environ 500 gr.

▸ Formations

Formations courtes au CFPPA Auxerre la Brosse

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse met en place les outils pour permettre la formation des exploitants et des salariés.
Certiphyto : Opérateurs salariés, obligatoire 1 octobre 2014. prochaines sessions, 13 et 16 décembre
Formation Anglais du vin niveau 1 : Début le 2 décembre. Permettre l'accueil de la clientèle anglophone au domaine et en salon international.
Taille de la vigne : Début le 13 janvier. Organiser et réaliser la taille à partir de consignes en fonction du mode de conduite du domaine.
Conduite d'enjambeur : Début le 1er avril. Initiation à la conduite d'enjambeur en toute sécurité.
Commerce internationale des vins : Début le 30 janvier. Comment élaborer des stratégies gagnantes permettant le développement international.
Pour tous renseignements CFPPA Auxerre La Brosse 03 86 94 60 20

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Bourgogne Franche-Comté

La Safer... Vous allez l'aimer !

La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) Bourgogne Franche-Comté vient de lancer une campagne de communication visant à mettre en avant ses différentes actions.



Jean-Luc Desbrosses (président de la Safer BFC), entouré de Lionel de Villemereuil et Jean-Roch Gaillet, les directeurs de la Safer Bourgogne Franche-Comté et de la Draaf Bourgogne.

«*Jusqu'à aujourd'hui, notre communication se faisait principalement par le biais de gens mécontents. Notre image est donc assez négative*» fait remarquer le président Jean-Luc Desbrosses. Principal orateur d'une conférence de presse organisée le 19 novembre à Dijon, l'agriculteur de Saône-et-Loire a développé et illustré son propos : «*c'est comme en ce moment pour les impôts : ceux qui n'en paient encore pas, on ne les entend pas. A la Safer, c'est un peu pareil. Il y a des gens qui ne sont pas retenus, ceux-ci avaient un projet qu'ils pensaient être le meilleur. Il sont logiquement déçus mais il n'y a malheureusement pas assez de foncier pour répondre favorablement à toutes les attentes*». Selon le directeur Lionel de Villemereuil, une cinquantaine de candidatures peuvent être enregistrées sur un même dossier alors qu'une seule, voire quelques personnes seulement peuvent être satisfaites... «*Ce n'est pas toujours facile et l'on se fait parfois secouer*» reconnaît Jean-Luc Desbrosses.

«Positiver»

Conscients de la «*complexité*» de ses actions et de son «*déficit*» en communication, les responsables de la Safer sont bien décidés à «*positiver*». Pour Lionel de Villemereuil, certains points méritent d'être démystifiés, comme le droit de préemption exercé par la Safer: «*Lorsqu'un particulier souhaite acquérir un terrain en zone rural, il est souvent informé du droit de préemption de la Safer. Cela contribue à nous donner là aussi une image assez négative. Dans la réalité, nous n'exerçons ce droit qu'à 40, voire 50 reprises sur 15 000 notifications annuelles. C'est très peu*». Pour mettre en avant les actions exercées au quotidien par la Safer, Jean-Luc Desbrosses souhaite s'appuyer sur la grande diversité des productions de Bourgogne Franche-Comté : «*nous avons des tas d'exemples qui pourraient intéresser la presse et le public, dans tous les domaines de productions, tous les types d'installations, de reconversions, d'agrandissements d'exploitations agricoles qui existent ici. Nous avons la plus grande Safer de France suite à la fusion des deux structures régionales il y a deux ans. Il y a beaucoup d'éléments intéressants à mettre en avant*». Pour Jean-Roch Gaillet, directeur de la Draaf, lui aussi présent à cette conférence de presse, «*Le travail de la Safer est exemplaire et mérite d'être connu. Mais de l'extérieur, il n'est pas forcément facile de comprendre l'ensemble de ses actions. Pour le grand public, c'est clairement quelque chose de compliqué, d'où l'intérêt de cette campagne*».

Un rôle déterminant

Les missions de la Safer sont majoritairement axées autour des ventes, acquisitions et locations de foncier. Sa vocation agricole est connue de tous, avec le renouvellement des générations comme grande priorité. Près de 40% de ses activités foncières agricoles sont d'ailleurs dédiés aux jeunes agriculteurs, avec une partie non négligeable de hors cadre familiaux. Dans ses orientations, la Safer privilégie les filières, dont certaines sont en difficultés comme celle du lait hors AOC. «*Nous prenons en compte les problèmes de rentabilité et de contraintes de travail. Nous essayons de privilégier ces productions*» rappelle Jean-Luc Desbrosses, qui précise le panel d'activités de son entreprise : «*la Safer se préoccupe du développement de nos territoires dans son ensemble. Le contexte est particulier avec un foncier qui se raréfie (perte annuelle de 78 000 hectares au niveau national). Nous sommes capables de transmettre des exploitations dans leur globalité sous toutes leur forme. Nous intervenons auprès des collectivités pour leur développement économique. Nous pouvons citer le développement des infrastructures comme les routes, les autoroutes ou encore la LGV... Nous sommes attentifs au non gaspillage des terres. Le territoire forestier fait également partie de nos missions*». D'autres orientations de la Safer ont évolué ces dernières années, comme son implication en faveur des biens ruraux et de l'aspect environnemental (un travail commun avec l'Agence de l'eau est pris comme exemple). Jean-Luc Desbrosses ne tarit pas d'éloges sur le rôle des Safer au niveau national : «*ce n'est pas un hasard si l'agriculture française est devenue un modèle au niveau européen. En matière de foncier, le statut du fermage et les Safer ont structuré l'agriculture, permis aux agriculteurs d'investir, de se développer, de produire, d'exporter. Dans l'économie nationale, l'agriculture n'a pas à rougir par rapport à d'autres secteurs d'activités. La Safer apporte sa pierre à l'édifice en travaillant sur le foncier, support indispensable à toute activité agricole*». AURÉLIEN GENEST

Communiqué

FEADER La Bourgogne propose à Stéphane Le Foll une meilleure répartition des crédits

La première réunion du comité national État-Régions FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) s'est tenue, mercredi 20 novembre, au ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en présence du ministre, Stéphane le Foll.

Lors de ce comité, les Régions Bourgogne, Centre, Limousin et Provence-Alpes-Côte-D'azur ont fait part de leur très grande réserve quant au projet de répartition régionale de ce fonds européen agricole pour la période 2014/2020. Cette répartition pénalise particulièrement les zones agricoles intermédiaires comme celles de Bourgogne.

Elles ont constaté des écarts importants entre les régions dans l'évolution des crédits FEADER, avec des taux variant de 1,4 – c'est le cas pour la Bourgogne – à 2,2.

A mon initiative, les quatre Régions ont proposé au ministre, à l'instar de ce qui se pratique pour les autres fonds européens*, d'encadrer l'augmentation des enveloppes par des taux plancher et plafond de 1,6 et 2. Cet encadrement aurait un effet financier significatif pour le développement de l'agriculture et des territoires ruraux en Bourgogne.

FRANÇOIS PATRIAT
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA CÔTE-D'OR
SÉNATEUR DE LA CÔTE-D'OR

*Fonds européen de développement régional FEDER et fond social européen FSE.

Distinctions

Le Morvan et son Parc naturel régional à l'honneur à Bruxelles

Le Parc naturel régional du Morvan, représenté par Daniel Sauget, président du groupe de travail «*Développement durable*» et Jean-Philippe Caumont, directeur, a participé, le lundi 11 novembre à Bruxelles, à la remise de prix du concours EDEN (European Destination of ExcelleNce) organisé par la Commission européenne sur le thème, en 2013, du tourisme accessible. Ce concours ouvert chaque année à toutes les destinations touristiques européennes permet de récompenser les territoires engagés dans un tourisme ouvert, accueillant, durable,... Le Parc naturel régional du Morvan a été le lauréat français, en 2013, pour son programme «*Morvan pour tous*». Le Parc du Morvan était ainsi le seul représentant français parmi les 19 destinations européennes récompensées par un trophée, comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, la Lituanie, l'Estonie, la Hongrie, la Roumanie, Chypre, la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande, la Croatie, la Lettonie, ...

«*Morvan pour tous*», c'est notamment de la gestion d'un ensemble de matériels adaptés pour la découverte des sites naturels, mis à disposition gratuitement du public (liste du matériel consultable sur le site du Parc), de l'équipement des sites comme le rocher d'escalade de la Roche au chien, de la piste de descente pour fauteuil tout terrain du Breuil, de l'aménagement des tours des lacs des Settons, de Chamboux, de Saint-Agnan pour les personnes à mobilité réduite, etc...

Il s'agit également d'un accompagnement des prestataires touristiques du Morvan dans leurs projets d'accessibilité de leurs hébergements ou activités de pleine-nature. Il s'agit enfin d'une promotion spécifique présentant cette offre globale sur internet ou dans des salons spécialisés comme Handica.

Ce prix permet de donner une visibilité française et européenne à l'offre morvandelle et d'intégrer le réseau européen des destinations touristiques d'excellence en matière de tourisme durable.

Foncier agricole

Les JA ont ressorti le semoir !

Les Jeunes Agriculteurs sont de nouveau passés à l'action pour dénoncer l'artificialisation des sols en allant labourer et semer en blé une parcelle inexploitée, dédiée à une zone d'activité économique, dans le nord de l'Yonne



Une opération à caractère régional, avec la venue de JA de la Nièvre et de Côte d'Or

L'an passé, l'action était départementale et avait conduit les JA 89 à remettre en culture une parcelle située en zone des Clairions à Auxerre, permettant de reverser à l'AFDI la somme de 2000 €, fruit de la récolte. Cette année, soutenus par leurs collègues de la Nièvre et de Côte d'Or, ils ont renouvelé l'opération en lui donnant une dimension régionale. C'est en périphérie de Villeneuve-l'Archevêque, dans le nord du département, sur une parcelle d'une dizaine d'ha située en zone d'activité des Vignes de Mauny, qu'ils se sont retrouvés le 20 novembre dernier, pour labourer et semer des terres gelées depuis deux ans par la Communauté de Communes de la Vanne en vue d'y installer des entreprises potentielles.

L'artificialisation des terres agricoles devient de plus en plus préoccupante et par cette action menée dans le cadre de la semaine nationale de préservation du foncier agricole, les JA ont voulu une nouvelle fois alerter les élus sur le frein à l'installation qui en découlait, quand ce n'est pas une mise en concurrence des agriculteurs entre eux. Pour Julien Caillard, responsable du dossier foncier au sein de JA 89, tout nouvelle création de zone d'activité est non fondée au regard de la situation existante : *«envisager, comme l'a récemment fait le maire d'Auxerre et président de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, Guy Férez, de créer une nouvelle zone de 50 ha alors que 150 ha sont aujourd'hui encore disponibles sur les zones de Venoy et d'Appoigny, c'est une aberration !»*

Eviter les friches industrielles

Refusant de voir des terres improductives, les JA souhaiteraient pour le moins que dans l'attente de l'installation d'entreprises sur les zones concernées, il leur soit possible de les cultiver, évitant ainsi des friches industrielles pendant de trop longues années. A l'image de ce qui s'était fait sur cette parcelle de 10 ha à Villeneuve-l'Archevêque, où avant d'être gelées, les terres avaient été exploitées dans le cadre d'un bail précaire avec la Safer douze ans durant. Mais que de temps perdu parfois, comme le rappelle le président des JA de Côte d'Or, Aurélien Viellard en évoquant le Technoport de Pagny : *«de nombreux agriculteurs se sont retrouvés expropriés pendant plusieurs années, avant que l'on se décide à leur restituer des terres, faute d'un nombre d'entreprises à s'installer inférieur aux objectifs de départ. Ce qui montre bien d'ailleurs, que l'entretien du territoire, c'est bien l'agriculteur qui le fait au travers de sa production !»* Autre problème rencontré en Côte d'Or, celui des gravières : *«le territoire est occupé, notamment en zone de plaines, par des extractions de granulats de plein champ, des gravières à ciel ouvert, qui sont autant d'emprises foncières, sur des zones de production à bon potentiel…»* Même si parfois la concertation permet d'aboutir à des solutions acceptables, comme autour du *«Grand Dijon»*, où un accord a été trouvé, autorisant de jeunes agriculteurs à s'installer, dans l'attente que se concrétise d'ici plusieurs décennies le projet de création d'entreprises. Dans l'Yonne, le travail incessant mené par JA 89 est en voie d'aboutir à la création d'une charte de *«bonne conduite»* en matière de foncier agricole.



A trois pour labourer, c'est plus efficace !

Le maire de Villeneuve l'Archevêque et président de la Communauté de communes de la Vanne, Michel Rébéquet, a pour sa part affirmé que si le projet d'installation d'entreprise n'aboutissait pas, les terres de la zone des Vignes de Mauny retrouveraient leur vocation agricole d'origine.

DOMINIQUE BERNERD



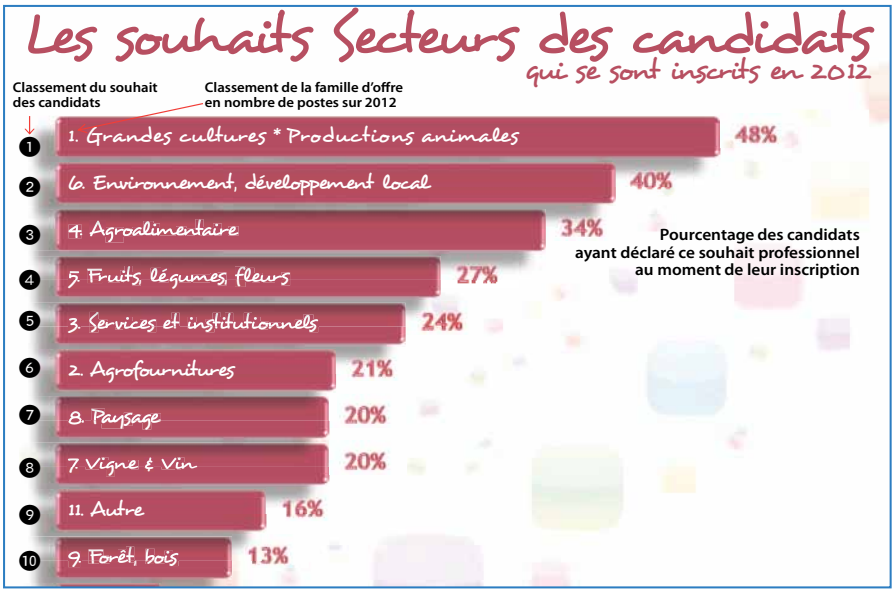
Prêt à semer !



Commission régionale Apecita

Emploi : un marché en dents de scie

La délégation de l'Apecita Bourgogne, Franche-Comté, Alsace vient de tenir sa commission régionale à Dijon. L'occasion comme chaque année de se livrer à un tour d'horizon de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.



« C'est un marché imprévisible, en dents de scie, qui connaît des fluctuations sensibles en fonction des mois, ce qui donne peu de lisibilité à l'ensemble » constate Véronique Jan déléguée régionale de l'Apecita, Bourgogne, Franche-Comté, Alsace. Si le marché manque de lisibilité, en revanche, les inscriptions des candidats sont très lisibles et augmentent régulièrement, sans qu'il soit possible de dire si c'est la résultante d'une évolution du marché de l'emploi ou le produit des actions de communication engagées par l'Apecita.

Une offre plutôt «souple» en terme d'exigences

La situation du marché en Bourgogne est plutôt meilleure qu'au plan national. Ainsi, les fluctuations des offres et des demandes d'emploi s'évaluent à la baisse sur l'ensemble du territoire (-5%), alors que l'Apecita sur les trois régions enregistre +8% pour les offres et +3% pour les candidatures.

En 2012, 75% des nouveaux inscrits ont moins de 35 ans, avec une parité homme/femme constatée *«quasi idéale»*.

84% des nouveaux inscrits se situent au moins au niveau bac+2, ce qui est plutôt une tendance favorable puisque la majorité des offres se porte justement vers ces bac+2, talonnés par les bac+3 et bac+5.

Une caractéristique du marché bourguignon : la plupart des offres sont accessibles à d'autres niveaux de formation. Les entreprises imposent de fait peu d'exigences quant au niveau de diplôme ou à l'expérience.

Entre l'offre et la demande on constate certaines distorsions entre les besoins des entreprises et les souhaits des postulants, surtout en terme de fonctions. Là où les fonctions *«recherche et développement»* concernent 25% des demandes, les offres d'emploi ciblent en priorité la fonction vente-achat. Le secteur de l'environnement et du développement local arrive en seconde position des demandes alors que ces emplois ne sont qu'en sixième position des offres.

La tension sur le marché de l'emploi due aux difficultés de recrutement joue en faveur de la sécurisation des postes : 65% des offres concernent des CDI, une tendance que l'on retrouve au plan national pour 59% des contrats.

Pour faciliter la recherche des candidats inscrits, l'Apecita a développé de nouveaux outils, comme un bilan professionnel gratuit, initié en septembre 2013 et destiné essentiellement aux personnes ne pouvant pas bénéficier de la prise en charge financière de leur bilan de compétences. Et côté entreprises, les Job dating se multiplient, à la satisfaction des employeurs qui apprécient ce type de démarche.

Anne-Marie Klein

Vivea Bourgogne

De nouvelles orientations pour le développement de la formation

Les élus Vivea de Bourgogne, renouvelés en juillet dernier, viennent de définir les orientations du nouveau plan de développement de la formation (PDFT) sur le territoire bourguignon, pour les trois ans à venir.

D'abord le constat dressé par les élus de Vivea Bourgogne. Les exploitations sont toujours moins nombreuses et plus grandes, les surfaces agricoles sont souvent disputées, les productions souffrent, le contexte réglementaire évolue rapidement... Autant d'éléments qui nécessite que l'agriculture bourguignonne s'adapte en permanence.

On sait maintenant que l'évolution de la Pac et les fluctuations de prix ont et auront un impact sur toutes les productions. Si l'élevage allaitant a rencontré de nombreuses difficultés, les autres filières ne sont pas non plus épargnées. La viticulture, doit faire face à plusieurs mauvaises récoltes consécutives et à des problèmes sanitaires sur la vigne. Toutes les productions sont soumises aux aléas climatiques. L'élevage laitier continue de voir diminuer sa production et est confronté à des difficultés de collecte. D'autres filières d'élevage voient leur effectif constamment diminuer. Globalement la population agricole bourguignonne est également exposée à des inquiétudes liées à son vieillissement, aux conditions de travail et à la qualité de vie.

Malgré tout, les atouts restent forts, avec de nombreux signes officiels de qualité sur les appellations viticoles, l'AOP Bœuf de Charolles, les AOP Volaille de Bresse, les AOP laitières (vache et chèvre), et de nombreux IGP et Label Rouge.

L'agriculture biologique s'est aussi fortement développée ces dernières années. Au total, 7 700 exploitations sont ainsi engagées dans des démarches sous signe officiel de qualité. Autre atout, la grande capacité de diversification d'une agriculture régionale pour laquelle le développement des circuits cours représente un enjeu important. Des marges de manœuvre existent aussi en matière de réduction des coûts de production dans les productions plus traditionnelles. Enfin, le potentiel des débouchés non-alimentaires et de la production d'énergie pourrait être plus exploité.

Priorités stratégiques et publics cibles

Déclinaison régionale du plan stratégique triennal national, le plan de développement de la formation dans les territoires (PDFT) illustre à partir de l'analyse du contexte bourguignon les quatre priorités stratégiques de la région et décline les compétences prioritaires à développer pour les contributeurs de Vivea que sont les exploitants agricoles.

Ces quatre priorités sont le pilotage et la stratégie de l'entreprise, la compétitivité de l'entreprise, les modes de production innovants et les modes d'organisation individuels et collectifs novateurs. Compte-tenu des enjeux auxquels l'agriculture bourguignonne est confrontée, les publics plus particulièrement ciblés seront les personnes en démarche d'installation et les cédants, les femmes qui accèdent peu à la formation, les publics fragilisés ou qui risquent de se retrouver en difficulté, les éleveurs et les viticulteurs.

▸Point de vue

Des élus réactifs



Le plan stratégique triennal (PST) de Vivea fixe un cadre national d'orientation pour la formation des entrepreneurs du vivant. Néanmoins, pour répondre aux spécificités du territoire bourguignon, nous précisons par ce plan de développement de la formation, nos orientations pour la région Bourgogne.

Le taux d'accès en formation s'améliore progressivement. 20% des contributeurs de Vivea en Bourgogne se sont ainsi formés en 2012. Le comité a affirmé sa volonté d'accompagner le développement des compétences des contributeurs-trices de notre fonds d'assurance formation par le souci permanent de mise en cohérence entre l'offre de formation et les besoins des professionnels et par une promotion du droit à la formation pour tous les contributeurs-trices de Vivea. Les élus Vivea de Bourgogne s'appliqueront à être réactifs pour s'adapter aux évolutions du monde agricole. La formation doit continuer à l'avenir à être un outil d'accompagnement efficace et doit permettre aux agriculteurs et aux agricultrices de toujours mieux anticiper.

Christine Boissard, présidente du comité Vivea de Bourgogne

Séminaire national du réseau rural

Les territoires ruraux bien décidés à reprendre la main

Des représentants de tous les réseaux ruraux régionaux se sont rassemblés à Dijon les 26 et 27 novembre pour montrer leur détermination à prendre leur avenir en main et à affirmer leur capacité d'innovation *«au cœur de la métropolisation»*.



600 participants pour un séminaire national qui a témoigné du dynamisme et de l'engagement de territoires ruraux bien décidés à faire entendre leur voix, à contre-courant d'une massification et d'une *«métropolisation»* qui ne jouent pas en faveur de leur développement.

Dijon capital des territoires ruraux du 26 au 27 novembre, c'est un signe qui n'aura pas échappé à certains participants du séminaire national du réseau rural, alors que cette ville est souvent plus considérée comme un symbole de la métropolisation (à petite échelle bien sûr) plus que comme une locomotive pour tous les territoires ruraux de la région Bourgogne. Benoît Bordat, conseiller municipal de Dijon qui accueillait les participants au nom de François Rebsamen a d'autant plus insisté sur la nécessité *«d'arrêter d'opposer territoires ruraux et urbains»*, la solution s'entendant plus dans la complémentarité de territoires qui doivent trouver de nouvelles synergies pour la création d'emplois et de richesses. L'influence bien comprise des villes de taille significative doit plutôt s'exprimer dans un rôle *«moteur de développement»*. *«Une ville dynamique reste un atout fort pour une région»*, a conclu le conseiller municipal en charge du dossier de l'agriculture périurbaine.

Jouer la carte de la complémentarité

Reste aussi, comme l'a confirmé François Patriat en ouverture du séminaire, à ne pas rater un rendez-vous qui s'inscrit dans un moment important de l'aménagement du territoire, alors que la redistribution des cartes aux plans local, national et européen se traduit par des enjeux financiers essentiels pour la survie et le développement des territoires ruraux. Si tendance générale est *«à la métropolisation»* souligne le président du Conseil régional, l'attractivité d'une métropole dépend aussi de sa capacité *«à tirer son territoire»*. Tout se joue sur la complémentarité, mais force est de constater que les édiles qui déterminent en haut lieu sur le plan national comme sur le plan européen l'avenir des territoires ruraux, sont la plupart du temps des urbains qui traitent la question avec une certaine *«condescendance»*. Aux territoires ruraux donc, comme le mentionne le programme du séminaire *«de reprendre leur avenir en main»*.

Pourtant, nos voisins européens envient nos espaces ruraux, pour leur diversité qui n'exclut pas une certaine unité. Reste aux acteurs de ces espaces à dépasser ce qu'ils vivent souvent comme un handicap, pour trouver des solutions nouvelles. Au vu de l'importante participation à ce séminaire national, avec plus de 600 délégués* venus des quatre coins de la France et de l'étranger, l'heure était bien à la réflexion, aux échanges et à la construction d'un avenir à imaginer à la fois collectivement et dans le respect des spécificités de chacun.

Cécile Duflot, ministre de l'égalité, du territoire et du logement, et Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, ont insisté dans leur message en différé, sur *«cette nécessaire solidarité entre les territoires»* et la reconnaissance *«des espaces ruraux comme créateurs de richesses et source d'innovation»*. L'une appelant de ses vœux *«une plus grande participation de la société civile au développement et à la gestion de ces territoires»* et l'autre relevant comme un atout et une exception française une augmentation de la population de plus de 10 millions d'habitants d'ici 30 ans, soit l'équivalent de la région Ile de France. C'est un défi et en même temps un formidable enjeu pour des territoires ruraux appelés à se rendre les plus attractifs possible pour attirer et surtout retenir ces résidents potentiels. Les deux ministres ont annoncé des moyens supplémentaires pour déployer 1000 maisons de services à l'horizon 2017 en zones rurales et une nouvelle génération de fonds européens, notamment agricoles au travers du Feader.

La ruralité n'est plus ce qu'elle était...

Des représentants des réseaux ruraux ont tout de suite lancé la réflexion en s'appuyant sur des initiatives concrètes, car les territoires qui ont relevé le pari de l'avenir et du développement *«travaillent déjà collectivement à définir de nouvelles ruralités»*, comme en a témoigné Patrice Joly, président du Conseil général de la Nièvre. Beaucoup de participants sont venus pour *«croiser les travaux, les expériences»* quitte à repousser les limites territoriales pour s'enrichir aussi de ce que font d'autres territoires européens. D'autres encore relèvent la nécessité *«de bousculer les pratiques et les points de vue pour chercher des réponses nouvelles aux questionnements qui se posent en permanence»*. Ce qui suppose *«de sortir des approches catégorielles»* pour relever les enjeux sociaux, économiques et culturels, dont dépendent la survie des territoires attachés à conserver leur attractivité et donc à capter et retenir les forces vives de leur population. L'accueil, l'attractivité des territoires est au centre de la question de leur développement. Le représentant des maires de Haute-Côte d'Or a ainsi insisté sur *«les attentes fortes des élus du monde rural, de politiques cohérentes, auxquelles on laisse le temps de s'installer»*.

Enfin quand on parle d'attractivité, de développement, il ne s'agit pas de conjuguer l'avenir des territoires au passé en misant sur une population de nouveaux résidents non actifs ou retraités, l'avenir des zones rurales ne se construira pas sans les jeunes, des jeunes dont on doit faciliter l'accueil. Des jeunes auxquels on doit assurer les moyens de vivre pleinement dans ces territoires et d'y trouver un épanouissement personnel et professionnel totalement choisi et assumé.

ANNE-MARIE KLEIN

*Elus et animateurs de territoires, responsables socio-professionnels et associatifs, représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat en Région, acteurs des filières agricoles, sylvicole, artisanales, des services de la culture, du tourisme ou du développement économique.

▶ Zoom sur…

Qu'est-ce qu'un réseau rural ?

Le réseau rural réunit l'ensemble des acteurs du monde rural pour leur permettre d'échanger et de travailler ensemble. L'objectif étant de faciliter la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, les services... Au fil de ses travaux, le réseau rural propose des outils, des méthodes, des analyses, des préconisations. C'est un levier de mobilisation des acteurs des territoires ruraux, autant qu'un espace de dialogue et de concertation entre les représentant élus, les Pouvoirs publics et les citoyens. Avec l'ambition de développer des dynamiques durables et un équilibre entre les territoires. Le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) finance un ensemble de projets participant au développement des territoires ruraux. Le règlement communautaire de développement rural a institué un réseau rural dans chaque État membre.





Climat, énergie, maladies et ravageurs

Quel bon Climat de travail demain ?

Plusieurs défis techniques se profilent demain pour le vignoble bourguignon : réchauffement climatique, utilisation des énergies fossiles, développement des maladies de la vigne et émergence de ravageurs. Contrairement aux idées préconçues, la Bourgogne pourrait profiter de certains facteurs, à condition de savoir s'adapter en temps et en heure.



Intervention de Michel Baldassini lors de la deuxime édition de Vinoscience organisée par le BIVB.

«*A terme, nous devrons faire face à nombre de défis, déjà d'actualité : recrudescence des maladies cryptogamiques avec la pluviométrie, maladie du bois avec l'Esca, flavescence dorée qui gagne du terrain, les soucis climatiques…*», Michel Baldassini, président délégué du BIVB, expliquait pourquoi l'Interprofession avait organisé cette deuxième édition des Vinosciences de Bourgogne. Ce qui attend le vignoble bourguignon demain se décline en «*trois pas de temps : les maladies à court terme, l'énergie à moyen terme et le réchauffement climatique à long terme*». Dès lors, comment s'organiser sans se faire «*piéger par cette aversion au risque qui donne toujours la priorité à l'instant ?*», concluait Christian Huyghes de l'Inra. Entre temps, les différents intervenants se relayaient pour donner des clés pour «*anticiper et réfléchir en terme de potentiel*» d'amélioration. Jacques Wéry, professeur d'agronomie à SupAgro Montpellier, insistant pour «*ancrer les recherches*» présentées «*sur les problèmes rencontrés dans vos vignobles*».

2003 : la future norme climatique ?

C'est ainsi que Benjamin Bois, de l'Université de Bourgogne (IUVV) revenait sur le «*Grand défi*» du changement climatique en Bourgogne. «*Tous les indicateurs vont à la hausse des températures*», qui depuis les années 1970 ont augmenté de +0,6°C à l'échelle mondiale «*et plus en Bourgogne*». L'augmentation est d'ailleurs «*plus marquées sur les températures maximales (+1,5°C) que sur les minimales, surtout sur la période printanière*».

Dans le vignoble, les conséquences sont logiques (maturité, phénologie, degré…) et la date de début des vendanges a été avancée d'une quinzaine de jours lors de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. L'histoire ne disant pas si les changements de clones et de pratiques ne jouent pas un rôle également…

C'est sur les précipitations que Benjamin Bois s'attardait ensuite, expliquant qu'en Bourgogne, une «*légère augmentation*» était à noter, toujours au printemps : 200 mm d'eau en 1970 contre 250 mm ces dernières années, «*avec des variabilités marquées*». Située entre le Nord (augmentation) et le Sud (diminution), la Bourgogne pourrait conserver ses cumuls de pluie d'ici 2100. «*Le vigneron va devoir s'adapter*» car avec +2-3°C d'ici la fin du siècle et une avancée des stades mi-floraison et mi-véraisons - bien que les risques de maladies type oïdium pourraient rester «*stables au fil du XXI^{ème} siècle*» - les rendements ne sont pas assurés pour autant. «*2003 est un bon échantillon du climat futur et donc si on raccourci, des vins du futur*».

Adapter les vignobles et les pratiques

Mais quels seront les futurs goûts des consommateurs, rebondissait Jean-Philippe Roby, chercheur à l'ISVV à Bordeaux. Pour lui, qui dit réchauffement du climat ne veut pas dire que les consommateurs apprécieront toujours les mêmes vins. En été, et même tout au long de l'année maintenant, le succès des rosés le prouve déjà. Il débattait alors «*sur la viticulture de monocépage*», voulant relativiser «*le catastrophisme annonçant déjà la Bourgogne viticole rayée de la carte*». Positif, il estimait que «*la qualité des vins de Bordeaux s'est améliorée alors vive le réchauffement*», plaisantait-il. Pour lui, le problème vient plus d'un «*agrosystème*» dans lequel, les vignerons cultivent des «*variétés précoces et peu plastiques*» ne permettant pas forcément toutes les adaptations futures. Pour autant, le pinot noir et le chardonnay ont fait leur preuve en matière d'adaptation géographique et temporelle à travers le monde. Sur un petit territoire, on observe jusqu'à trois semaines d'écart en terme de maturation sur l'aire de Saint-Émilion. Ce qui lui fait dire que «*le matériel végétal est la clé. Il faut garder de la biodiversité. La sélection massale est un réservoir pour demain*». Sur les porte-greffes, Jean-Philippe Roby estime que «*3-4 suffisent*», avec le sol, pour obtenir le taux de sucre voulu des baies. «*Adaptons nos vignobles et nos pratiques pour résoudre l'avancement de la date des récoltes comme les grands terroirs d'Italie le font. Pour conserver l'expression d'un terroir en Bourgogne, le vigneron doit prendre des risques dès aujourd'hui pour voir ce que cela donne dans vingt ans à l'échelle d'une parcelle en monocépage*», invitait-il, sinon, «*sur le long terme, la solution ultime sera une nouvelle délimitation pour les vins d'origine !*», avançait-il, faisant réagir la salle.

Michel Baldassini élargissait le débat sur un autre aspect réglementaire à gérer : Écophyto 2018 : «*la diminution des intrants est certes souhaitable mais après ces deux dernières années, la pluviométrie excessive à de quoi nous inquiéter et nous oblige à traiter les maladies classiques. Ces préoccupations doivent interpeller les Pouvoirs publics sur les emplois derrière et l'économie dans tous les secteurs de la filière*». Heureusement, depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui, «*on peut dire que le réchauffement a été bénéfique à notre production, notamment pour le vignoble rouge qui connaissait jusque dans les années 1980, des difficultés pour obtenir les degrés adéquates. Si on se projette dans 20 ans, la Bourgogne tient à rester monocépage. L'Esca ravage notre vignoble au Nord (Chablisien) et au Sud (Mâconnais). Faute de financement de la recherche, faudra-t-il envisager la rotation plus rapide de notre vignoble ?*» Un autre débat en perspective…

La guerre est déclarée

C'est la guerre. De l'Inra de Bordeaux, Denis Thiery détaillait cette bataille dans les vignes. D'un côté, vecteurs et bio-agresseurs veulent profiter du réchauffement climatique pour envahir de nouveaux territoires. De l'autre, auxiliaires et des symbiontes s'arment pour les repousser. Qui va gagner ? Au vu du passé, «*depuis deux siècles, les ravageurs sont stables*» en nombre. Mais de «*petits nouveaux*» colonisent la vallée du Rhône et le Bordelais actuellement (drosophile suzukii). «*Elle est capable d'attaquer plus tôt et de faire des blessures sur baies. Elle remonte donc préparez-vous psychologiquement !*»

«*Les vecteurs seront le gros problème dans les années à venir. La flavescence dorée en Bourgogne était prévisible*», selon lui. Comment anticiper à l'avenir ? «*Sur le long terme, c'est compliqué car tous ont de «grosses» capacités d'adaptation. Il y a les ravageurs spécialisés et généralistes. En vigne, cela peut donner des changements d'aires des tordeuses (Eudémis, Cochylis) mais pour les auxiliaires aussi. Le tableau n'est donc pas forcément tout noir et on ne sait pas qui va gagner*». Avec le réchauffement climatique, Eudémis «*gagne la course*» avec une troisième génération dans le Sauternais voir une quatrième éventuellement.

Avec moins de produits phytosanitaires autorisés sur le marché, les vignerons vont «*devoir apprendre à défendre le vignoble autrement*». Attention, terrain miné…

CÉDRIC MICHELIN

School of Wine Groupe ESC Dijon

La Bourgogne exporte son management aux vins

A l'occasion de la Vente des Hospices de Beaune, l'École supérieur de commerce de Dijon Bourgogne a présenté devant la presse internationale sa nouvelle *"School of Wine & Spirit Business"*.

En 1900, le négoce bourguignon était déjà à l'origine de la création de l'ESC Dijon. Le 10000ème diplômé sortira d'ailleurs l'an prochain, «*suite à une accélération ces dix dernières années qui a vu se former plus d'étudiants qu'en un siècle*». Dixit le directeur général, Stéphan Bourcieu, le plan stratégique 2013-2017 du Groupe vise à «*monter en gamme*» la School of Wine & Spirit Business pour en faire «*la référence mondiale*» en terme de management aux vins. Le directeur de ladite école, autonome du Groupe ESC, Jérôme Gallo compte donc sur un corps professoral dédié déjà, composé de dix experts.

Le but est de conquérir «ce marché émergent» de candidats étrangers, notamment Asiatiques, se destinant à diriger ou gérer des entreprises commercialisant des vins. Pour se faire, la recherche et la production de savoirs sur des thèmes pointus seront diffusées sous forme de tribunes via la presse généraliste et spécialisée, via la réalisation de livres blancs ou encore via l'édition d'un manuel de référence en Français et en Anglais regroupant les thèmes chers aux experts recrutés : sur la microfinance, sur le vin et l'esthétique, sur la responsabilité sociale, sur le marketing de la santé, sur l'e-marketing des réseaux sociaux... en plus des traditionnel cours sur la mercatique, la logistique, la distribution… La *"School"* prévoit également de mettre des cours en ligne gratuitement (MOOC) toujours dans le but de promouvoir son expertise et ses partenariats à l'international (Hong-Kong, Mexique…).

D'ores et déjà, des hausses de tarifs sont attendus en 2014 et il en coûtera, par exemple, 14500 €/an pour le Master Science Wine Business. «*Nos programmes n'étaient pas au prix du marché et les hausses accompagnent notre volonté de reconnaissance*», repositionne Jérôme Gallo.

150 à 200 étudiants pourraient sortir chaque année de cette école. Mais, la concurrence (Californie, Australie, Allemagne, Italie…) au management du vin s'annonce rude pour imposer la philosophie et la culture d'une région viticole dans les plus grandes entreprises ou les plus prestigieuses Maisons de négoce.

C.MI

Quel projet de viticulture Européenne ?

Une Europe «techno» «schizo» ?

Mardi 12 novembre, le Parlement Européen a lancé le débat à Beaune sur le thème «*quel projet de viticulture Européenne?*» Peu de citoyens et de vignerons ont répondu à l'invitation, mais ce fut l'occasion pour deux parlementaires Européens, Nathalie Griesbeck et Arnaud Danjean, de faire un point sur la gouvernance Européenne.



Deux parlementaires européens se sont rendus au lycée viticole de Beaune à l'occasion d'un débat sur le thème de la viticulture européenne.

En comité restreint, devant une vingtaine de personnes dans l'amphithéâtre du lycée viticole, les deux députés européens n'étaient pas tendres envers les institutions Européennes. Pas tendres mais pas négatifs non plus. Lucides plutôt et francs. Si le débat tournait sur la gestion du secteur viticole au niveau Européen, le fonctionnement et l'organisation Européenne revenaient souvent sur la table.

Nathalie Griesbeck débutait les hostilités : «*il y a un décalage entre les réalités du terrain et les technocrates, qui n'ont pas les pieds sur terre. C'est notre rôle de parlementaires d'être sur nos circonscriptions de 8,5 millions d'habitants en moyenne!*» Etonnement, c'est Arnaud Danjean qui nuançait la critique d'une commission «*technocratique*»: «*ils n'inventent pas des lois pour le plaisir. Des groupes d'influence, des élus, des lobbys… leur soufflent*».

Le président délégué du BIVB, Michel Baldassini posait alors la question de la gouvernance : «*avant, on avait l'impression que c'était la Commission qui était aux commandes*». Aujourd'hui la situation n'est pas claire. Entre le Parlement, la Commission et le Conseil des Ministres européens, un «*trilogue*» (dialogue à trois) s'est mis en place pour prendre les décisions. Sauf que «*ce sont bien les Commissaires qui sont à l'initiative législative et qui décident de mettre un texte sur la table*». Le Parlement a vu son rôle renforcé mais n'a pas «*l'initiative des lois*».

La contrepartie reste complexe à gérer. «*Chacun veille sur son terroir et très peu de Parlementaires ont une vue générale*». De plus, «*l'important est de savoir qui fait quoi pour changer les choses. Et la France est un peu schizophrène en la matière. Certains Français (parlementaires, ministres et commissaires, NDLR) disent parfois l'inverse de ce qu'ils font de retour en France*», dénonçait Nathalie Griesbeck.

La viticulture offensive pour conquérir des marchés

Même si les viticulteurs Européens ne touchent pas d'aide directe (DPU), la production est régulée, avec notamment les droits à plantation. La mise en marché est également aidée avec des fonds pour la promotion. Désormais, les traités commerciaux (USA, Canada…) sont à l'avantage de la viticulture Française. «*Il faut être offensif pour avoir accès à ses marchés mais méfiance, il y aura des contreparties. Il faut dans le même temps préserver les éleveurs pour ne pas déshabiller Paul pour habiller Jacques*», expliquait Arnaud Danjean.

Côté production, avec ses hiérarchies et son positionnement sur des signes de qualités, «*ce qui nous apparaît à nous Français comme une évidence - la défense d'une viticulture de qualité avec des producteurs rémunérés sans subventions - n'est pas une évidence pour les pays du Nord par exemple, non-producteurs et clients*». Le vice-président de la nementales qui «*nous fait aller vers une viticulture responsable et de qualité, avec plus ou moins d'enthousiasme, mais qui pose la question des pertes de récoltes et pénuries de vins derrière*» suite à des conditions climatiques difficiles. Claude Chevalier rajoutait que les viticulteurs doivent en plus faire face à l'Esca, évoquant ainsi l'interdiction de l'Arsénite de Soude en France.

Michel Baldassini se montrait plus positif, estimant que «*depuis 2008, les aides sont mieux fléchées en Bourgogne pour aller sur l'investissement, la promotion et l'innovation (recherche)*» et moins sur la seule restructuration (distillation et arrachage). Il évoquait néanmoins le principal frein pour les entreprises: «*la complexité des dossiers*» à monter.

CM

Nouveau site
agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout



NOUVELLE PRESSE A CHAMBRE VARIABLE ROLL-BELT
Débit, Durabilité, Design.

• Jusqu'à 20% de débit en plus : accélérateur de flux, courroie vulcanisée quatre faces.
• Polyvalence : entrainement mixte renforcé, mise en rotation de la balle par six organes moteur, Roll-Belt est à l'aise dans le sec comme dans le vert.
• Performances non-stop : trappe de décompression en cas de bourrages.
• Autonomie : trois rouleaux de filet embarqués, chargement simplifié.
NEW HOLLAND TOP SERVICE 0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
NEW HOLLAND AGRICULTURE
www.newholland.com
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS
Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI — St Clément 03 86 83 02 01 ; Brienon 03 86 43 07 90 ; et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09
SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise — 03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER — Toucy — 03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU — St Martin/Nohain — 03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE — Avallon 03 86 34 18 35 ; Moulot 03 86 27 27 13 ; Bazoches 03 86 22 11 54

Charte des bonnes pratiques d'élevage

Une mise à jour appréciée

Une quarantaine de techniciens, qui suivent les élevages allaitants et laitiers de Bourgogne dans le cadre de la Charte des bonnes pratiques d'élevage, viennent de participer à une journée d'information organisée par la Chambre régionale d'agriculture.



Une quarantaine de techniciens qui suivent les exploitations au titre de la Charte des bonnes pratiques d'élevage, a participé à cette demi-journée d'information axée sur deux points où des marges de progrès subsistent.

La charte des bonnes pratiques d'élevage date de 1999, elle s'est enrichie depuis de nouveaux chapitres concernant la santé du troupeau, la qualité du lait, le bien-être des animaux, la sécurité des personnes intervenant sur l'exploitation, la protection de l'environnement... Elle est devenue le socle commun des cahiers des charges qualité des filières lait et viande.

En matière de risques au travail, gérer c'est d'abord prévoir

Fin 2012, 3336 élevages bovins viande et 1064 élevages bovins lait de Bourgogne sont engagés dans la Charte des bonnes pratiques d'élevage. Les techniciens qui les suivent sur le terrain ont assisté à une réunion d'information le 3 octobre dernier. Cette réunion, présidée par Emmanuel Bernard, président du secteur viande de la Charte des bonnes pratiques d'élevage, concernait deux sujets importants sur lesquels certaines marges de progrès subsistent : le document unique de prévention des risques et la récupération des emballages vides et des déchets d'élevage.

A l'occasion de la présentation du document unique d'évaluation des risques, Mathieu Danguin, responsable régional Santé et sécurité au travail de la MSA de Bourgogne, est intervenu sur la contention des bovins. Le secteur agricole est particulièrement accidentogène, beaucoup d'activités génèrent de multiples situations à risque pour la santé et la sécurité des opérateurs. Les chiffres concernant les accidents du travail (40% des accidentés ont moins d'un an d'ancienneté) et les coûts induits, sont parlants. Dans un contexte à haut risque, le document unique de prévention des risques en dresse l'inventaire pour mieux les évaluer et informer les personnes qui interviennent de façon permanente ou ponctuelle sur l'exploitation. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, que la responsabilité civile du chef d'entreprise peut être engagée, l'employeur étant présumé responsable civilement pour le paiement des réparations. Le document doit donc établir un inventaire des risques par unité de travail et les évaluer, afin de réaliser un plan de prévention efficace.

S'informer pour mieux expliquer

Autres points d'information traités par Françoise Pierson de la Chambre régionale d'agriculture et Julie Cloupet, attachée régionale de Adivalor, (organisation nationale récupérant les déchets d'agrofourniture) : la récupération des emballages vides de produits d'hygiène en élevage laitier (EVPHEL) et des autres déchets d'élevage.

Tout au long de cette grande chaîne de la récupération, chacun a son rôle à jouer, de l'agriculteur qui effectue le premier tri et la première préparation avant la collecte, à l'industriel qui valorise les matières récupérées. Pour adopter les bons réflexes et entretenir les bons gestes, information et pédagogie se combinent, à chaque étape de la chaîne de récupération, pour une efficacité optimale de l'ensemble.

Cette demi-journée d'information visait justement à sensibiliser les techniciens intervenant au titre de la Charte des bonnes pratiques d'élevage, afin qu'ils démultiplient ces informations essentielles sur les exploitations qu'ils suivent régulièrement. Objectif atteint, puisque les personnes concernées se sont déclarées satisfaites des interventions et des informations dispensées.



Réussir

En matière de sécurité, la contention des bovins reste un des facteurs importants de risque pour les opérateurs.

CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - Tél. 03 85 79 62 60
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• WI-FI
• ADSL
• Hertzien homologué
• Câblé
360°
100°
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Terres de Bourgogne
Nouveau site agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette
Ordinateur
SmartPhone

Formations des Chambres d'agriculture

Communiqué des Centres de Formation des Chambres d'Agriculture de Côte d'Or, Nièvre et Yonne

Place aux jeunes !



La formation reste un outil indispensable pour maintenir la compétitivité de vos exploitations et permettre à chacun d'actualiser ses connaissances et ses savoir faire.

Les formations sont ouvertes aux chefs d'exploitation et salariés quelque soit l'âge et les productions. A chaque étape d'un projet d'installation, de diversification, de développement ou de transmission, les Chambres d'agriculture proposent une riche gamme de formations. Ainsi, des agriculteurs(trices) ayant participé à des formations témoigneront régulièrement de leurs expériences. Ce sera l'occasion pour vous de prendre connaissance de l'offre diversifiée de formations des Chambres d'agriculture.

21 Jonathan, 29 ans, Pernand Vergelesses, de la gendarmerie à la viticulture

«Pour changer de voie et devenir viticulteur hors cadre familial à Pernand Vergelesses, j'ai suivi un BPREA au CFPPA de Beaune, puis un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. J'ai enchaîné par le stage 21 heures et deux autres formations intitulées «devenir employeur» et «être à l'aise avec ses papiers».
Je n'en retiens que du positif. Si le BPREA dure un an, les autres formations s'échelonnent seulement sur deux ou trois journées. Autant dire que nous allons à l'essentiel. Le PPP nous sert de fil conducteur, le stage 21 heures nous met en relation avec les professionnels du milieu. Les deux autres formations sont très pratiques dans la vie de tous les jours. Pour les vendanges, je suis obligé d'embaucher. La partie administrative m'a été facilitée par ces formations. Les formateurs sont constamment à notre écoute : ils demandent l'avis des stagiaires pour faire évoluer leur programme».



Retrouvez toutes les formations sur www.cote-dor.chambagri.fr ou contactez le centre de formation au 03 80 68 66 40

58 Laure, 30 ans, installée en GAEC, à Verneuil en production bovine

«Je continue la formation compta pendant un an avec Agricompta pour faire, de façon autonome, toute la comptabilité. Ça fera une grosse économie.
Les techniques culturales ne sont pas mon domaine mais c'est important de connaître tous les aspects de la production, surtout quand il y a des décisions à prendre, pour la prochaine PAC par exemple.
Le stage sur la santé des veaux devrait même être rendu obligatoire pour tout candidat à l'installation en production bovine !
La formation avec la MSA sur la manipulation des animaux était passionnante. Je pense même demander un déplacement sur mon exploitation pour faire du conseil personnalisé».
«Aller en formation, c'est la chance de rencontrer d'autres personnes et de comparer nos pratiques. C'est vrai que cela demande du temps. On a tous beaucoup de travail, mais s'organiser et dégager du temps pour la formation, c'est indispensable. Et puis nous avons adhéré au service de remplacement. Nous avons un projet d'atelier hors sol, j'aurai besoin de formation».



Retrouvez toutes les formations sur www.nievre.chambagri.fr ou contactez le centre de formation au 03 86 93 40 37

89 Sarah, 37 ans, du statut de conjointe à associée, en grandes cultures à Lindry

«Depuis mon installation, j'ai suivi plusieurs formations : Stage gestion, stage projet, prise en main et fertilisation avec Mes p@rcelles».
«La formation est un temps de partage, d'échanges avec les autres stagiaires mais surtout de découverte et de connaissance de son exploitation. Seul le temps de formation nous le permet. Celle que j'ai suivie sur Mes p@rcelles m'a donné l'occasion de maîtriser le parcellaire de l'exploitation car nous avons beaucoup d'îlots. En plus de la connaissance de l'exploitation, j'ai le sentiment de contribuer aux semis et interventions, réalisés par mon mari, car je gère tous les enregistrements. J'assure un rôle à part entière».



Retrouvez toutes les formations sur www.yonne.chambagri.fr ou contactez le centre de formation au 03 86 94 28 48

Retrouvez chaque semaine, nos formations dans l'agenda des pages départementales

Pour plus d'informations, tarifs et conditions de vente, contactez les centres de formation des Chambres d'agriculture.

Soutien aux exploitations apicoles touchées par les conditions climatiques 2012-2013

Date limite de dépôt des dossiers: au plus tard 6 janvier 2014

La direction regionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt vous informe sur les modalités pour bénéficier de la mesure d'aide en faveur de l'apiculture mise en place par le ministère.



Photo: Réussir

Le ministère de l'Agriculture a mis en place une aide destinée à aider les apiculteurs touchés par les mauvaises conditions climatiques de l'hiver 2012-2013.

Suite à des circonstances climatiques particulièrement défavorables, notamment une succession quasi continue d'épisodes de froid et de pluie qui ont eu pour conséquence de bloquer les abeilles à la ruche à la sortie de l'hiver 2012 et 2013, le ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a décidé de mettre en place un Fonds d'Allégement des Charges financières (FAC) doté d'une enveloppe de 450 000 €, afin de permettre la prise en charge des intérêts d'emprunts professionnels pour soutenir le secteur apicole qui doit faire face à un niveau élevé d'endettement.

Peuvent bénéficier de la mesure de soutien décrite dans cette décision, les exploitants agricoles à titre principal, les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), les autres personnes morales ayant pour objet l'exploitation agricole et dont au moins 50 % du capital est détenu par des exploitants agricoles à titre principal.

Le FAC intervient sous forme de prise en charge d'intérêts sur les échéances des prêts bancaires professionnels à long et moyen terme, d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, bonifiés ou non bonifiés. Sont exclus les prêts contractés pour l'acquisition de terrains. La prise en charge d'intérêts s'applique sur les intérêts de l'année 2013.

L'aide est plafonnée à 20 % de l'échéance annuelle (intérêts et capital) des prêts professionnels pour le cas général, 30 % pour les récents investisseurs et 40 % pour les jeunes agriculteurs.

Le montant minimum à verser par exploitation ne peut être inférieur à 500 €. Le plafond maximum de l'aide versée est limité à 7 500 € et tiendra compte du plafond des aides « de minimis » disponible.

La transparence Gaec est prise en compte dans la limite d'une aide maximale de 20 000 €.

Pour être éligibles à la mesure, les exploitations doivent :

- être spécialisées dans la production apicole à hauteur de minimum 75 % du chiffre d'affaires de l'exploitation au regard du dernier exercice clos ;
- présenter un poids d'endettement (annuités / EBE) minimum de 25 %, apprécié au regard du dernier exercice clos ;
- présenter une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 25 % de l'EBE du dernier exercice clos par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (au maximum deux années exceptionnelles peuvent ne pas être prises en compte dans le calcul de cette moyenne).

Les formulaires de demande ainsi que la circulaire explicative sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.

La date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide à la DDT est fixée au 6 janvier 2014.

COMMUNIQUÉ DE LA DRAAF

Contacts

- DDT Côte d'Or **www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr Etienne Angst - Tel : 03 80 29 44 26 - etienne.angst@cote-dor.gouv.fr**
- DDT Nièvre **www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr - Florence Pawela-Mugneret - Tel : 03 86 71 71 71. florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr**
- DDT Saône-et-Loire **www.saone-et-loire.gouv.fr/fac-horticole-2013-a5526.html - Alexandre Mege - Tel : 03 85 21 86 92. ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr**
- DDT Yonne **www.yonne.gouv.fr/politiques-publiques/agriculture/mesures-nationales-et-mesures-exceptionnelles Patricia Choux Tel: 03 86 48 42 60. ddt-sea@yonne.gouv.fr**

Crédit Mutuel

Les caisses agricoles réunies à Beaune



Le Président de district Monsieur Jean Louis Boisson et le directeur régional Monsieur Groeber du Crédit Mutuel Champagne Bourgogne ont accueilli le séminaire de la Caisse Agricole à Beaune le 19 et 20 novembre. Le conseil d'administration de la Caisse Agricole de Crédit Mutuel regroupe les présidents des 14 commissions agricoles correspondant aux 11 Fédérations de Crédit Mutuel.

Organisée chaque année dans une région différente, cette rencontre est organisée cette année par la commission agricole Bourgogne Champagne présidée par Mr Dhuicq et animée par Claude Garny, responsable du marché. Ce séminaire a permis de dresser le bilan de l'activité agricole et de définir la stratégie et le plan d'actions pour les trois ans à venir avec l'ensemble des acteurs de l'activité agricole. Le lendemain, les présidents et responsables de chaque commission agricole se retrouvent en conseil d'administration avec les directeurs des filiales de la banque mutualiste sous la présidence de Gérard Cormoreche et d'Alain Delserieys, directeur général du Crédit Mutuel et de la CACM. Le Crédit Mutuel revendique à ce jour 70 000 agriculteurs sociétaires sur ces 11 fédérations avec une activité dépôts et prêts en progression constante depuis de nombreuses années.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Bloc-notes

Fermage 2013 dans l'Yonne

Rappel *Depuis le 1er octobre 2010, avec la mise en place de la réforme des indices de fermages définie par la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, l'indice départemental 2009 arrêté à 114,30 est remplacé par un indice national fixé à 100.*

L'indice des fermages 2013 est fixé à la valeur de 106,68

La variation de cet indice par rapport à 2012 est de +2,63 %

Calcul du fermage 2013 :

Fermage 2013 = Fermage 2012 (hors taxes locatives) x 1,0263 (variation d'indice)

(ou)

Fermage 2013 = Fermage 2009 (fermage base 100) x 1,0668 (centième de l'indice 2013)

Pour les baux conclus à partir de 1995 en monnaie:

a) Exemple : Loyer 2012 d'un montant de 83,05 € à l'hectare.

Fermage de novembre 2013 = 83,05 € x 1,0263 = 85,23 € à l'ha

Pour les baux conclus avant 1995 en denrées :

b) Exemple Blé-Fermage

Loyer annuel de 4 quintaux de blé à l'ha.

Rappel : soit Fermage de novembre 2009 = 4 q x 21,69 € = 86,76 €

Fermage de novembre 2013 = 86,76 x 1,0668 = 92,56 € à l'ha

c) Exemple Viande-Fermage

Loyer annuel de 30 kg à l'ha

Dernier prix de la viande-fermage en 2009 = base 100 = 3,37 €/kg.

Rappel : soit Fermage novembre 2009 = 30 kg x 3,37 € = 101,10 €

Fermage de novembre 2013 = 101,10 x 1,0668 = 107,85 €/ha

Prix du quintal de blé fermage 2013 = 21,69 x 1,0668 = 23,14 €

Prix du quintal de viande fermage 2013 = 3,37 x 1,0668 = 3,60 €

Notez que cet indice 2013 :

- Sera constaté par le Préfet du département dans le prochain arrêté fixant les minima et maxima des valeurs locatives pour 2013 dans l'Yonne
- Est applicable aux baux dont l'échéance se situe entre le 1er octobre 2013 et le 30 septembre 2014
- Ne s'applique pas aux baux viticoles

DAFP

Grosse affluence pour l'inauguration de Venoy

Elle était attendue, demandée par les clients. L'inauguration de la base DAFP de Venoy s'est déroulée les 20 et 21 novembre et a rassemblé près de 1000 visiteurs, pour la plus grande satisfaction de Stéphane Bonfillou, PDG de la concession et des 30 collaborateurs de l'entreprise.



Philippe Maillet, maire de Venoy, coupe le ruban avec à ses côtés Stéphane Bonfillou, les élus et les représentants de Case Ih.

Dans son discours inaugural, Stéphane Bonfillou a rappelé le choix de Venoy, situé au centre du secteur concédé par Case Ih et à proximité de l'autoroute. *«Notre entreprise couvre l'Yonne, 4 cantons de Côte d'Or et depuis peu le sud de la Seine et Marne avec désormais 3 sites : Toucy, Sementron et Venoy et 2 agents, les Ets Jérusalem à Ancy le Franc et les Ets Boblin à Bray sur Seine (77)»*. Poyaudin d'origine, Stéphane Bonfillou a tenu à préciser que le siège social de la DAFP resterait à Toucy, berceau historique de l'entreprise. Philippe Maillet, maire de Venoy, se réjouit que Stéphane Bonfillou, ait choisi la zone d'activités de sa commune pour s'installer, non sans rappeler les difficultés rencontrées depuis plus de 30 ans pour créer cette zone au bord de l'autoroute, à la sortie Auxerre Sud.

La DAFP est la première entreprise à s'installer à Venoy, avec un effet moteur, puisque deux autres installations sont prévues dont une porteuse de plus de 40 emplois. Yves Vecten, conseiller général et par ailleurs client de la DAFP, se félicite de cette nouvelle offre de service et de proximité tout en saluant le dynamisme de son dirigeant. Cyril Beaune, directeur des ventes chez Case Ih, a salué le long partenariat qui lie le constructeur à la DAFP, en rappelant une année



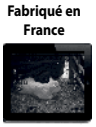
«Ça va faire de la braise» disait l'invitation ! Promesse tenue avec ce rotor d'Axial coupé en deux pour un barbecue géant et un grand moment de convivialité entre la DAFP et ses clients.

2013 riche en nouveautés avec les Maxxum CVX et les Magnum CVX notamment et en développement puisqu'une quinzaine de sites Case Ih ont été inaugurés sur le territoire. En 2014, Case Ih annonce une gamme de télescopiques et un nouveau tracteur à chenilles Quadtrac de 620 cv. Empêché le jour de l'inauguration, Guillaume Larrivé, député de l'Auxerrois et la Puisaye-Forterre, s'est rendu le lendemain visiter les installations de Venoy. Au cours de ces deux journées d'animations commerciales en présence des principaux fournisseurs de la DAFP, les visiteurs ont pu découvrir un bâtiment de 900 m² sur un terrain de 8000 m², avec un magasin libre-service et un atelier de 4 boxes : 2 pour les moissonneuses-batteuses et 2 pour les tracteurs et la mécano-soudure ainsi qu'un local pour les flexibles hydrauliques agricoles et travaux publics. Ouverte en juillet dernier, la base de Venoy a aujourd'hui son effectif au grand complet. Malgré les difficultés de recrutement, Stéphane Bonfillou a constitué une équipe de 6 personnes pour le moment car si l'activité se développe…

▶ Des professionnels à votre service


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE
Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 77 00 35
Fax 02 48 77 00 41 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
TV
Iphone/Ipad
Android
Windows
Fabriqué en France


www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

L'Éleveur Bourguignon
Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Logettes Barrières - Filets brise vent
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Groupe Méthivier

Une nouvelle base à Sermaises (45)

Et de 15 ! A la veille de son 35ème anniversaire, le groupe Méthivier, dont le siège social est à Bray en Val, vient d'inaugurer sa 15ème base, à Sermaises au nord de Pithiviers. Cette implantation d'un bâtiment de 3400m² couverts sur un terrain de 3ha, devient ainsi la base centrale pour couvrir le nord du Loiret et le sud de l'Essonne, avec une activité de proximité maintenue sur les sites existants de Pithiviers et Etampes. Gilbert Méthivier, Président du groupe, a également annoncé lors de son discours inaugural le 21 novembre dernier, un renforcement de l'activité irrigation, recentrée sur Pithiviers. Le bâtiment de Sermaises, inauguré en présence d'Alain Faugas, directeur général de New Holland et Guillaume de Vulpian, directeur général de Promodis, répond au concept Promodis 2, avec une distinction visuelle et physique des activités tractoristes et libre-service et matériels.

Rappelons que le groupe Méthivier a repris en ce début d'année, les Ets Parageau et leurs 3 sites dont St Martin sur Nohain (58). 2013 restera une année charnière dans le développement du groupe familial, qui réalise un chiffre d'affaires de 65 millions et emploie 160 personnes.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 20/11/2013	Bourg-en-Bresse 26/11/2013	St Christophe-en B. 20/11/2013	National 20/11 au 26/11/13
Vaches viande (V)	U	-	4,10 €	4,34 €	4,24 €
	R	3,70 €	3,75 €	4,00 €	3,83 €
	O	-	3,40 €	-	3,40 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,30 €	2,85 €	-	3,26 €
Vaches lait (L)	O	-	2,85 €	-	2,92 €
	P	2,67 €	2,25 €	-	2,58 €
Génisses VML	U	4,45 €	4,45 €	4,80 €	4,45 €
	R	3,95 €	3,90€	4,07 €	3,86 €
	O	-	3,30€	-	3,21 €
Taureaux VML	URO	2,71 €	2,40 €	2,73 €	2,64 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 26/11**

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,98	2,80	
250-300 kg	-	2,87	2,63	
300-350 kg	-	2,64	2,51	
350-400 kg	-	2,57	2,46	
400-450 kg	-	2,48	2,41	
450-500 kg	-	2,39	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,64	2,53	
250-300 kg	-	2,62	2,49	
300-350 kg	-	2,56	2,55	
350-400 kg	-	2,42	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,46	2,25	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,18	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,57	1,35	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,67	2,06	1,82	-
5 -10 ans	2,56	2,02	1,72	
+10 ans	-	1,87	1,60	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,68	2,18	1,94	

Bovins : 1394 - Apports corrects pour la saison. 90% de vendus.

Broutards : les cours se stabilisent à travers une ambiance commerciale, un peu plus fluide. Malgré tout, les acheteurs restent prudents. On note même une légère baisse dans les sujets ordinaires de 450 kg et plus.

Laitonnes: les tarifs sont facilement maintenus. On retient toutefois que la qualité recule cette semaine.

Taureaux: cours en baisse.

Vaches : d'avantage d'acheteurs permettent de reconduire les tarifs des vaches bien préparées pour la vente. Le placement des vaches âgés et trop maigres demeure difficile.

1 laitonne culard 209 kg : 1130€ (5,31). **Broutards 293 à 349 kg :** 970 à 1090€ (3,12 à 3,31).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 28/11**

Bovins (353))

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
290 à 320 kg	750 - 820	2,48 - 2,61
330 à 410 kg	850 - 1070	2,42 - 2,62
415 à 480 kg	1010 - 1120	2,34 - 2,49
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
200 à 310 kg	560 - 830	2,45 - 2,77
320 à 380 kg	810 - 960	2,23 - 2,53
Génisses		
395 à 525 kg (16-24mois)	900 - 1050	2,00 - 2,30
520 à 700 kg (24-36mois)	970 - 1460	1,87 - 2,27
Taureaux		
755 à 1090 kg	1180 - 1580	1,40 - 1,69
Vaches		
légères	920 - 1040	
entre-deux	1080 - 1330	
lourdes	1340 - 1510	

Placement plus fluide en broutards sans variation des tarifs, peu d'invendus. Les animaux lourds et de bonne conformation restant les plus recherchés. Vente plus rapide en laitonnes à des cours plus fermes. Stabilité des tarifs en génisses d'export. Les apports restent importants en vaches accompagnés d'une qualité plus hétérogène, toutefois la baisse enregistrée la semaine dernière semble s'être estompée.

Prochain marché bovins le lundi 2 décembre, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 27/11**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,52	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	2,40	2,25
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,50
300 à 350 kg	2,55	2,40
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	2,20 - 2,65	1,83 - 2,30
Vaches		
- 5 ans	1,70 - 2,10	1,60 - 1,90
de 5 à 10 ans	1,60 - 1,98	1,40 - 1,80
+ 10 ans	-	1,20 - 1,70

Broutards laitonnes : marché très difficile avec un tri sélectif et invendus, la marchandise commercialisable est reconduite dans ses cours.

Vaches - Génisses : commerce plus lent avec une présentation de bêtes plus maigres et âgées, les cours sont difficilement reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 26/11/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,95 €	nc

Tendance : Moins d'apport, très peu de demande, vente mauvaise.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/11 au 24/11/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,59 €	-
350 kg	-	2,47 €	2,41 €
400 kg	-	2,42 €	2,36 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,36 €	2,29 €
500 kg	-	2,27 €	2,21 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,50 €	2,40 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,30 €	2,27 €

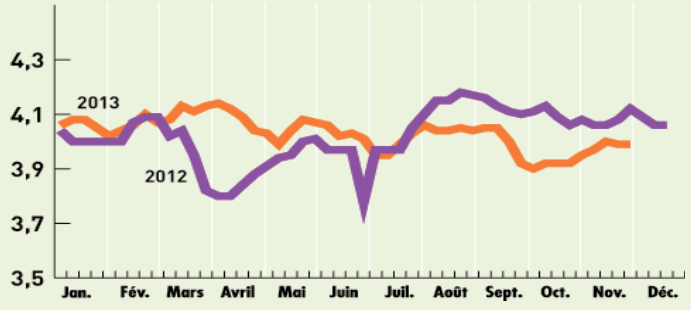
Tendance : Qualité disparate et sorties hivernales pèsent sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 18/11 au 24/11/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,02 €	3,99 €	3,84 €	3,81 €			
Races mixte		-	3,64 €	3,62 €	3,60 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,32 €	4,29 €	4,12 €	3,69 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,28 €	4,27 €	4,11 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,50 €	-	-	-
Races lait				-	3,15 €	3,13 €	2,96 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,82 €	4,63 €	4,44 €	4,28 €			

Tendance : Le mois de novembre et les conditions climatiques ont accéléré les conditions climatiques.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 18/11 au 24/11/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,12 €	4,09 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,86 €	4,65 €	4,45 €	4,05 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,21 €	4,12 €				
Races mixte					3,44 €	3,37 €		-
Races lait						-	3,04 €	2,95 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	-	4,65 €	4,47 €	4,45 €				

Tendances SEM. DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2013

Bovins de boucherie

Les disponibilités sont encore perturbées par la neige sur les hauteurs. Cela n'a malheureusement pas changé grand-chose à la tendance dépressive du marché de la viande. La fin novembre n'est jamais favorable à la consommation. Sur les marchés, la tendance est lourde et les écarts de prix se creusent entre les très bonnes femelles bouchères et la marchandise d'entrée de gamme. Les tarifs se tiennent dans un commerce calme pour les femelles haut de gamme dont l'offre est mesurée à l'approche des concours de fin d'année. De nombreux animaux haut de gamme seront encore présents cette année sur les concours de fin d'année (Charolles le 30 novembre). Le commerce est calme dans les charolaises de qualité bouchère avec des tarifs dépréciés par les catégories inférieures. La pression est accentuée dans les allaitantes ordinaires ou âgées. En réformes laitières, la pression des industriels reste très forte sur un marché suffisamment approvisionné. En jeunes bovins, l'offre en charolais s'avère suffisante pour satisfaire la demande italienne. ■

Broutards

Le commerce reste difficile même si le conditions

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 25 novembre)

«Les stocks commencent à diminuer dans les exploitations. De plus, avec le retour de la période froide, la consommation et donc les abattages reprennent. Ainsi, les cours devraient rapidement se stabiliser et on peut supposer une perspective à la hausse pour la fin d'année.»

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs restent confrontés à un manque de place pour la fin de l'année. Le commerce est très calme avec des tarifs plus discutés pour les montbéliards et abondances ordinaires. Les bons sujets sont stables. Dans les croisés laitiers, le tri est sévère dans les veaux légers ou de moindre conformation. Dans les veaux de race à viande ou croisés, l'offre est plus en adéquation avec la demande ce qui entraîne une reconduction des cours. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/11*

Agneaux (945)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,84 - 3,16**	**2,59 - 3,06**
Gras (38-44 kg)	-	**2,84 - 3,20**	**2,56 - 2,83**
Gras (+44 kg)	-	**2,66 - 3,08**	**2,61 - 2,76**
Gras (+50 kg)	-	**2,39 - 2,80**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (1128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,85 - 1,26**	**0,71 - 0,82**	-

Divers
Béliers **(16)** 60 € à 130 € (0,69 - 1,73) - -
Agneaux maigres : 25 € à 83 €
Chèvres : 9 à 50 €
Boucs : 10 à 60 €

Ovins : 1275
98% de vendus. L'offre apparaît importante pour la saison.
Agneaux : les cours demeurent attractifs, mais doivent céder quelques centimes par rapport aux semaines précédentes, dans un contexte de consommation peu emballé.
Brebis: bonne vente et cours très fermes. Les lots présentés sont globalement de bonne qualité.
Béliers: cours reconduits. **Caprins:** bonne vente.

Effectifs : Agneaux : 945. Brebis : 257. Béliers : 16. Caprins : 57.

Prochain marché :
Le lundi 02/12 aux horaires habituels. Pesée 7h, vente 9h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 04/11*

Ovins : 255	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**85 - 135**	**2,44 - 3,13**
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	**55 - 85**	**0,85 - 1,15**
Béliers	**101 - 128**	**0,89- 0,97**

Vente active et totale en agneaux à des tarifs plus fermes. Bonne demande en brebis et béliers, cours facilement reconduits.

Prochain marché ovins le lundi 09 décembre aux horaires habituels.

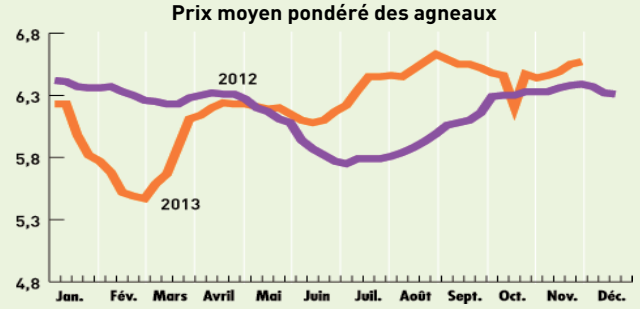
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 18/11 au 24/11/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	**6,71 €**	**6,83 €**	**6,46 €**
Couvert	16-19 kg	**6,86 €**	**6,81 €**	**6,36 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,89 €**	**5,75 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 18/11 au 24/11/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,57 €	**5,66 €**	**2,16 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 18/11/2013 au 24/11/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,71 =	6,83 0,01	6,82 =	-	-	-	-	-
	R	6,52 0,07	6,57 0,06	6,47 0,02	-	7,03 0,08	7,08 0,21	-	-
	O	-	-	-	-	6,79 -0,05	-	-	-
3 (couverts)	U	6,65	6,80 0,04	6,72 0,04	5,85 0,08	-	7,04 -0,07	6,98 0,07	-
	R	6,56 0,08	6,57 0,06	6,44 0,04	5,70 0,10	6,91 -0,04	6,93 0,04	6,74 0,02	-
	O	6,30 0,13	6,32 0,04	6,15 =	-	6,50 0,09	6,38 0,10	6,30 0,07	-
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-	-	6,09 =	5,83 -0,09	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : agneaux : la raréfaction de la marchandise entraîne une hausse des cours malgré un commerce calme. Brebis : marché un peu difficile dans les catégories moyennes. **Zone Sud :** aplication du réseau;

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45-46
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
45-46/2013		**59 830**	**0,242**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 20 novembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,30 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,40 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,80 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,50 à 4,80 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

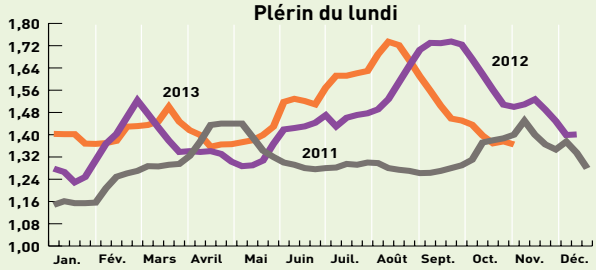
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (15 415 porcs présentés) — *Cotations du lundi 25/11/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,365 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 15/11 au 21/11/13*
1,55 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

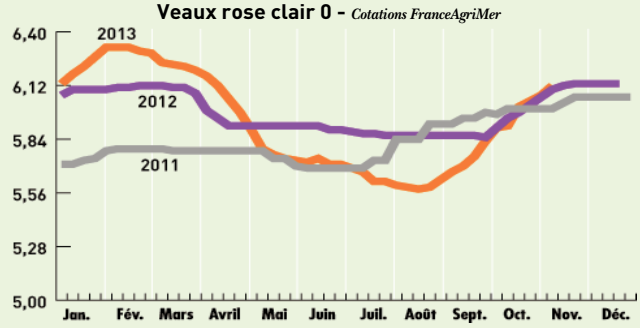
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/11 au 24/17/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,57 €**	-	-
U	-	**7,71 €**	**6,68 €**	-
O	-	**6,12 €**	**5,31 €**	**4,54 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 25/11 au 29/11/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	108	**380-595 €**	**300-510 €**	**180-275 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**220-300 €**	**200-280 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**130-150 €**	**40-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	897	**205-295 €**	**175-255 €**	**30-100 €**	**20-50 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 18/11 au 24/11/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,30 €**	**1,46 €**	-
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	-	

Céréales

Marché du 30 octobre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	nov.-déc.	191,50	T C
	76/220/11%	nov.-déc.	187,50	T C
	76/15/4/2/2	nov.-déc.	182,50	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-avril	191	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-avril	194	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	nov.-déc.	167	T C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	6 de nov.	172	T C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	6 de nov.	168	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	6 de nov.	145	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	6 de nov.	172	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	165	T C
Aube/Yonne		janv.-juin	165	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		nov.-déc.	235	A C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	nov.-déc.	275	N C

Matériel

Tracteur

26 - Vds tracteur 4 rm Landini 70 ch avec chargeur Manip arceau 2000h an 2003
✆ **04 75 45 62 38**

26 - Vds Valtra T 132 D h1400 cab susp pont av susp rel avant John Deere 6100 4x4 1994
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tracteur 8360 NH 135 cv 4 roues motrices, relevage avt, RG 3.5t - 14 500 euros à débattre
✆ **06 08 76 06 57**

36 - Vds Mc Cormick XTX 185, 185 ch, 2006, 3.000 h, TBE, rél. avant et pont suspendu, 29.000 euros HT.
✆ **06 46 08 84 91.**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 480C)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

- 1 MF 6255 -7200 heures
- 1 MF 6455 -1300 heures
- 1 MF 4355 -1800 heures
- 1 MF 188
- 1 Pailleuse Gelin

sarl GATELLIER
58150 Suilly la Tour
Tel . 03 86 26 33 93 - Fax. 03 86 26 52 69

69 - Vds Someca 511 55 cv 1964 pompe injection neuve - Bon état - Prix à débattre.
✆ **06 81 30 86 30**

69 - A vendre tracteur Massey Fergusson 3080 100 ch. 6 cylindres pour pièces. Pneus en très bon état. Moteur : 8000 h.
✆ **06 58 67 94 41 ou 06 81 60 67 13**

70 - Recherche tapis élévateur 3m-3,5m. Recherche grilles et cyclone de séparat. Denis 100.
✆ **06 79 10 69 10**

89 - VENDS tracteur 644, 2 RM, 5 350 h, prise SE de mas, av. atelage aut. dir. hyd., bat. alter neuf, TBE. (réf. 4706)
✆ **03 86 96 86 51 HR**

89 - VENDS tracteur Renault 981, 2 roues, 100 cv, 6 200 h avec fourche avant, état impécable (réf. 4807)
✆ **06 75 78 38 74**

Travail sol

73 - Vds herse plate 3,50 m, tasse avant Askel 1,60 m - 1 charrue bi socle petite charrue tri socle.
✆ **06 21 86 12 06**

89 - VENDS chisel Rabe GRF 19 dents + rotoculteur 460 m, fonrescar Huard GL 320 R avec herse Rigide 460 m. (réf. 4806)
✆ **03 86 47 89 19**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 700 G 2 année 2004 2m80 7 assiettes 3100 euros HT tbé cause achat + gros
✆ **06.08.73.90.10**

18 - Cause retraite, vds moissonneuse-batteuse Case AFX 7120, coupe 6,10 m, année 2009, 900 h au moteur, 700 h au rotor, excellent état.
✆ **02 48 79 35 10, heures repas.**

21 - VENDS MB Claas Mega 218, 1995, 3 560 h, coupe 5.10, chariot, scie colza, plateaux tournesol, BE, 30 000 € (réf. 4802)
✆ **06 15 34 41 97**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 480B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds cause arrêt activité faucheuse autochargeuse Jeulin AB 30 TBE
✆ **04 75 46 90 22**

38 - Vends chenilles mois-batt Kanton 7 galets TBE chaîne lubrifié mont. New-Holland.
✆ **04 76 55 32 16 HR Soir**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse Class Fahr NH
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Arbo-viti

71 - Vends broyeur à sarments Humus, 60 cm de large, TBE, 800 euros TTC.
✆ **07 61 40 97 83 ; 03 85 45 53 33 heures repas**

Irrigation

69 - Vds couverture intégrale 4 ha maïs 180 tuyaux diam. 50 90 canons TBE.
✆ **06 82 88 15 54**

Forestier

26 - Vds fendeuse horizontale Iross neuve 25 tonnes coin en 4 3000 euros TTC
✆ **06 10 42 17 19**

42 - Vds scie type Marckoll avec bati de 140 plus lames et diverses pièces avec trains de rouleaux toute démontée
✆ **06 88 69 72 23**

Agri. divers

01 - Cse retraite vds tracteur Class Arès 557ATZ rel. avt charg. Faucheux P120 an 2008 - dessil. mél.+ enrub. Lucas Castormix +60G an 2005 - piroutte Krone 5m50 an 2004 - andaineur Krone Swadro 461 an 2001 - charrue Trisoc Kverneland LE, pièces anti-usure, fauch. cond. Pottinger à Rlx an 2003 - herse prairie Agram 4m80 an 2008 le tout en tbé
✆ **04.74.30.80.00. après 19 h**

01 - Vds remorque Gilibert RE510BS 6T frein hydraulique toujours sous abri tbé prix 4500 euros
✆ **06.72.94.99.45. ou 04.79.42.03.12. hr**

01 - Vds chargeur Mailleux MX 4085 + adaptation JD série 6000 tbé + tracteur JD 6300, 4RM 4 pneus neufs radiateur neuf
✆ **06.85.17.96.95**

01 - Vds roues complètes 4x4 175R1698 20% usure - semoir Vicon 400L peut servir saleuse bé
✆ **06.33.49.69.57**

07 - Vends round baller Omas LP 120 bon état, px 3000 euros cause cessation d'activité
✆ **06 74 02 34 31**

07 - Vds dessil. pailleuse Gyrax 4,5m3 TBE jamais servie pour ensilage ttes options charrue 3 socs NSM
✆ **06 71 00 67 15**

07 - Cherche épareuse + Cornadis à bovins + fourche de transpalette tractopelle
✆ **06 77 01 42 90**

18 - Vends cause retraite : tracteur Claas Celtis 456 RX, 100 cv, avec chargeur, 3.960 h, clim., relevage avant, année 2008, TBE - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE - épareuse Féor, bras télescopique 7,50 m, commande basse pression, refroidisseur, année 2005, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

18 - Vends MF 3630, an 89, avec jum. av. et ar., 14.500 euros - charrue G et B, clairevoie, 5 corps, 4.500 euros - herse rot. Agram, 4 m, 4.800 euros - range rover, 2,5 l, DSEA, cuir, 7.000 euros.
✆ **06 72 90 54 53.**

18 - Vends moiss-batt Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,20 m, équip. tournesol, scie colza, clim, révisée, boite méca., broyeur, 18.000 euros - Avto T40, an 80, 2 RM, 2.000 h, TBEG, 6.000 euros - combiné, 4 m, AMZ D8 40S, 6.000 euros - pulvé Evrard, 24 m, 2.500 l, 7.000 euros - girobroyeur, 2 m, 2.000 euros.
✆ **06 85 05 29 07.**

18 - Vends cuves plastique, double paroi, sans équipement, pour GNR, 1.500 l : 489 euros, 2.000 l : 717 euros.
✆ **02 48 78 20 00.**

21 - Cause retraite VENDS semoir Kwerneland Accord pneumatique DL 4 m., 32 disques traceur hyd. kit colza + semoir SEPEBA, 8 000 € HT à débattre (réf. 470A)
✆ **03 80 51 87 65**

21 - VENDS chaine de curage + rampe + moteur Alfa-Laval, - VENDS deux pneus 480/70/R38 (réf. 4803)
✆ **06 32 30 72 62**

38 - Vds cuisinière Rosières TBE bois charbon : 200 euros
✆ **04 76 88 82 77 HR**

38 - Vend cuve eau 800 l sur roue cultivateur 2 poutres, fendeuse bois électrique sur roue, monte botte pour chargeur pré.
✆ **06 88 34 30 61**

39 - Vds charrue Bonnel 6 fers sécu hy. Herse eco mulch 12 m. Semoir monosem NG+ 6 rg. Broyeur Quivogne 4m. Amazone 4m alternative hyl Portakour. Semoir Nodet GC 4m soc ou disques. Presse John Deere moyenne densité. Amazone Pegasus 4m repli hy. Essieu pour remorque avec roue. Tracteur JD 2850 4 RM clim. Elément semoir pour Nodet PN2. Rotative 4m Quivogne portak hyl. Semi-remorque Trailor 13 m 2 ess. pneu neuf. Semoir Amazone 4m soc. Semoir Fiona 6m soc. 2 tracteurs John Deere 3130 4 RM cab. ppi
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds dessileuse Lucas 1701 moulin à prise de force semoir Nodet 13 disques
✆ **04 77 65 42 89 aprés 18 heures**

42 - Vds tracteur Ford 2610 41 cv + épandeur à fumier + charrue pirouette Vicon remorque à voiture + veleuse cause retraite
✆ **04 77 65 24 09**

58 - Cause retraite VENDS tracteur MF 6270, 2003, - Valtra N 121 ADV, 2010 + chargeur, - round baller chambre variable ameneur rotatif Vicon 1601 RV, - faneuse kuhn 7601, 8 toupies, - bétaillère Mazeron 6 m., - ratelier sur roues avec cornadis 24 places, - 1 cellule 200 qx à démonter et 2 vis à grains (réf. 470D)
✆ **03 86 84 94 52 HR ou le soir - 06 11 53 07 45**

67 - Vends griffes d'asperges Cumulus - Grolim - Thielim - Gijnlim - Rapsody + autres. Location de planteuse - rigoleuse - conseils.
✆ **03 88 70 72 74 ou Fax 03 88 71 36 47**

71 - Ag. vend pelle chen. Poclain 753 GO, 8.000 euros, pailleuse Lucas 60 G, com. élec. 2.500 euros, remorque ensi. Pottin. Top3, 3.000 euros, charg. télesco. artic. Matbro, 7.500 euros, trans. poss.
✆ **06 02 24 40 12**

DEROULEUSE FILM PLASTIQUE CM
Type "Incorporation Directe"
7 200 €
Très bon état
(71) Saint Gengoux le national
06 61 84 44 65

71 - Vds r. baller JD 590, an. 99, andaineur Vicon 423, an. 99, vibro 3,70 m, charrue Huard 4 socs NSM, pick-up Mazda BT50, 50.000 km, 2009.
✆ **06 21 99 43 28**

71 - A V enfonce pieux pendulaire rotatif Yanigav, épandeur 2 HV Leboulch pns TA, an. 06, 6 T.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse dist. enrubannage 3,5 m3 Lucas Castor cdes rouleau autoporté, an. 03, 5,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse Kuhn 3 pts neuve, cdes élect. avec crédit taux 1,31 % sur 5 ans + TVA cde.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vds un chargeur MF N 74, 2 remorques à plateau artisanal longueur 4 m, 5 cuves à fioul contenance 1500 l ch.
✆ **06 21 86 12 06**

84 - 30-Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18 -20 -22 -28 -32 -40 -42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS IH 844 SB hy. 2 roues pour pièces, 1975, emb. HS, avec fourche, moteur 5 000 h (réf. 4801)
✆ **06 22 65 95 50**

Elevage

01 - Echange tank à lait 300L contre 100L et achète tank 100 L avec groupe endommagé
✆ **06.70.54.91.74**

69 - Vds cess tank à lait Japy 1780 l. lavage auto Dac 1 post Westfalia dessileuse Lucas 1,5 m3.
✆ **06 59 51 65 02**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds vanette Cargo 2,3 D 1999 205000 kms CT OK distribution neuve 2300 euros
✆ **07 81 89 65 56 HR**

58 - VENDS C 15 D avec TVA, TBE, contrôle OK (réf. 4805)
✆ **06 10 84 68 43**

71 - Vds bétaillère 3,5 T Iveco 35C14, 2006, 150.000 km, caisse inox alu, excellent état.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 4 x 4 Toyota Land Cuiser VLJ70, 10 CV, 334.000 km, fin 89, B.E. mécanique, chasse ou ferme, 3.600 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

84 - Vends Land Rover Defender 90 TD5, 135 000 km, année 2001, entretien suivi. TBE.
✆ **06 77 92 58 70**

Tourisme

38 - Vds 4 roues neige complètes 407 Peugeot 205 - 60 R16, 1/3 usure : 450 euros, Vienne.
✆ **04 74 31 77 95**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin prairie naturel 250 BR 120x130 prix 100 euros la tonne 50 BR 120x130 prix 80 E la tonne
✆ **06.15.73.20.88**



38 - Vends petites bottes de foin, 2 fourches Fenwick
✆ **06 77 95 77 26**

38 - Vends paille 2013, rouleaux diam. 120, très bonne qualité.
✆ **06 75 32 19 11**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées Tb qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vends foin de l'année, sous hangar, bottes rectangulaires 90x120, 78 euros/t.
✆ **02 48 59 53 49.**

38 - Vends foin bonne qualité en rouleaux.
✆ **04 74 20 61 73**

39 - vds paille et foin rendu franco
✆ **06 73 92 81 55**

54 - Vends 120 T de foin non mouillé, stocké sous hangar. Livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

54 - Agri vends foin de qualité, stocké sous hangar. Livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

69 - Vds paille de qualité, foin HD ou BR, livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

69 - Vends foin 2013, balle ronde diam 120 x 120.
✆ **04 78 64 51 97 HR**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Ag. vend paille blé, stock bâti., bottes rectan. 90 x 120, 75 euros T, livrée par semi et foin.
✆ **06 02 24 40 12**

Pépinière

89 - VENDS 30 DPU. (réf. 4211)
✆ **06 68 80 51 67**

Propriété

58 - 89 VENDS libre 40 ha terre, pré, possibilité location 50 ha St Aubin des Chaumes, Nuars (réf. 4708)
✆ **06 82 01 30 36**

58 - VENDS région Brinon sur Beuvron 14 ha pré en 3 parcelles, libres au 01/01/2014 (réf. 4804)
✆ **03 86 29 67 80**

71 - Suite décès vend 1 ha 40 vignes appellation Chénas, mécanisables eng. cave coop 2016.
✆ **03 85 35 53 35**

Terrain

07 - Vends verger abricotiers sup. 4ha 5 ans et 8 ans proche de Beausemblant 26
✆ **06 11 73 58 22**

38 - Agriculteur recherche plantation de noyers.
✆ **06 76 46 60 92**

69 - Cherche repreneur pour 4 ha en côteaux en appellation Beaujolais Village actuellement en vendangeoir.
✆ **04 74 04 32 20**

Divers

38 - Vends fourneau professionnel Thirode, état excellent 2 feux gaz + 1 plaque coup de feux + four électrique, tout inox : 900 euros.
✆ **04 76 34 46 66**

42 - Vds 2 chaudières Giordano pour serre 80000 kcal fioul état neuf 2500 euros les 2
✆ **04 77 76 25 51**

69 - Groupe de producteurs des monts du lyonnais désirant créer un «drive paysans local» recherche producteurs désireux de s'impliquer afin d'augmenter la diversité des produits proposés (viande, charcuterie, volaille, oeufs, fruits et petits fruits). Contact par mail :
✆ **associationdpl@laposte.net**

71 - Offrez un cadeau original pour Noël : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 15 € au lieu de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**



Offre

Emploi

EXPLOITATION VITICOLE (50 HA) & AGRICOLE (400 HA) À CHABLIS (89)

RECHERCHE
EMPLOYÉ (E) VITICOLE ou AGRICOLE en CDI avec responsabilité

> Polyvalence, sérieux, volontaire, dynamique, autonome
> Permis obligatoire VL (PL serait un plus), conduite tracteur
> Formation BAC PRO ou BTS VITI-AGRI

Emploi principal en viticulture, et agricole accessoirement.

CONNAISSANCES:
> Mécaniques, hydrauliques (entretien tracteur & machines agricoles)
> Plan de traitements avec réalisation travaux mécanisés
> Enregistrement suivi traçabilité
> Travaux manuels de la vigne

POSTE À POURVOIR DE SUITE

Rémunération en fonction des compétences

Envoyer CV + lettre de motivation à
SCEA DOMAINE DE VAUROUX - BP 56 - 89800 CHABLIS
Tel. 03 86 42 10 37 - Fax 03 86 42 49 13
Email: maison.tricon@gmail.com

01 - Rech. salarié poly-élev. porcs engrais BTS souhaité chargé élev. particip. trav. Culture prise de responsabilité autonomie et rigueur exigées
✆ **06.99.70.99.71**

69 - Viticulteur (69460) recherche personnes pour taille de la vigne à la tâche CDD déclaré par TESA ou prestations de service.
✆ **04 74 67 54 93 ou 06 25 77 46 15**

Demande

Emploi

38 - Fils d'agriculteur 18 ans, 1 année BTS ACSE, permis B, conduite engins rch mtre apprentissage polyculture élèvage.
✆ **06 58 89 31 90**

Mariage

Rencontre

68 - JH bien 22 ans, origine agricole rech. JF agricultrice max. 30 A. sérieuse pour constr. avenir commun. Ecrire par mail : lio68mf@gmail.com
✆

Animaux

Divers

73 - Il reste quelques places au groupement pastoral de transhumance hivernale Alpes Provence pour hiverner des génisses jusqu'à fin mai/début juin entre l'Ardèche et le Var. Pour tous renseignements contacter Jean-Luc Combaz par tél ou mail : combaz.jeanluc@sfr.fr
✆ **06 11 14 55 72**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

01 - Blondes d'Aquitaine, vends Taureaux 12 à 28 mois. Elevage inscrit, indemne IBR. Livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds vaches Prim'Holstein vêlées
✆ **06.18.40.67.71**

01 - Vds vaches Montb à terme début décembre CL laitier
✆ **06.73.70.69.29**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (470E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Prends génisses en pension hiver 2013-2014.
✆ **04 70 35 59 05.**

18 - Elevage HBC, vends 4 TB taureaux, 18 mois, mixte et viande - 1 taureau, 30 mois, né dans l'élevage. EARL Breton.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau, 30 mois, viande - 1 taureau, 18 mois. Elev. et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 440F)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

23 - Vds jeune taureau Jersiais pure race né le 17/04/13 très beau sujet bon caractère.
✆ **06 28 21 89 38**

25 - RECHERCHE lot de vaches charolaises. (réf. 480A)
✆ **06 82 66 55 60 - 03 81 50 46 81**

38 - Vds taureaux Limousin calme fils de Ondir 5 ans.
✆ **04 76 95 91 83**

42 - Vds Taureaux Holstein Rouge et Noir - Montbéliard - Limousin TBO poss. livraison et location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais 1 an et 2 ans pères testés IA HBC Elevage PLasse -Regny
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais 18 mois HBC TBO CUSSET JM - St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds cheptel Charolais idem IBR
✆ **06 80 87 42 59**

42 - vds génisses Salers prêtes à saillir indem IBR
✆ **06 80 50 59 56**

42 - Vds génisses PH et Montb. terme déc. bonne origine indem IBR
✆ **06 79 41 80 95**

42 - Vds génisses Montb. 2 ans génisse Salers Aubrac génisses Charol. avec veau
✆ **04 78 44 53 71 hr**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux repro., HBC, TGS, vêlage facile. EARL Guillien - 58 Epiry (réf. 4604)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - VENDS génisses pleines 30 mois, IBR A. (réf. 4704)
✆ **03 86 84 73 57**

58 - VENDS TB taureaux charolais, 10 à 20 mois, non HBC, TGO, prix très raisonnables, IBR A. GAEC Langlet - Gacogne (réf. 4208)
✆ **03 86 22 70 48 - 06 37 90 51 67**

58 - VENDS taureau 18 mois, IND IBR, bonne origine, prix raisonnable (réf. 4703)
✆ **03 86 85 07 78**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 4705)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - Cause retraite VEND vaches limousines écographiées, IBR A. (réf. 470F)
✆ **06 11 53 07 45 - 03 86 84 94 52**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et veaux de l'année, IND IBR, livraison possible (réf. 4711)
✆ **06 70 34 71 84**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend génisses Holstein terme 04/12 et 01/01//14 garantie sanitaire élevage CL 9000 KL.
✆ **06 78 61 73 95**

69 - Cause cess vds génisse Mo. née le 05/06/11 terme le 11/12 d'Elastar Gar San + prend 20 gen. en pens.
✆ **04 78 07 09 71**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 470B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Grury vds génisses 2 ans, 1 an, mâles reproducteurs, le tout HBC, TGS. M. Stewart R.
✆ **03 85 84 82 80 ; 06 70 15 81 07**

71 - Vends paquet (vaches, veaux, taureaux) race limousine. EARL du Beau soleil.
✆ **06 83 59 57 70 ; 06 77 99 56 68**

88 - Vends taureau Blond d'Aquitaine de 9 ans très gentil.
✆ **06 77 11 97 76 ou 06 84 01 99 96**

Caprin

26 - Vds chevrettes alpines de janv 13 prêtes à saillir élevage contrôle laitier
✆ **06 87 47 83 48 ou 04 75 25 02 16 (HR)**

38 - Vds bouc chamoisé.
✆ **04 76 71 26 64**

Ovin

26 - Vds brebis pleines race Préalpes mise bas fin déc-janvier 2014, 100 euros pièce
✆ **06 25 81 66 52**

89 - VENDS 45 brebis charollaises pleines et 50 agnelles Ile de France 9 à 10 mois (réf. 4702)
✆ **03 86 65 41 61**

Porcin

42 - Vds porcelets Gascon 8 semaines Noir de Bigorr,65 euros / pièce ou au plus gros 2.50 euros / kg + reprod. M ou F
✆ **06 44 01 85 92**

Chien

38 - Chiots type Border Collie 1 M - 3 F, 2 mois, poils longs mère EFR845, vermifugés parents travail/bovins TB non LOF : 200 euros.
✆ **06 19 59 12 91**

71 - Part. vd 5 chiots, Pts Bergers des Pyrénées, M. F., non Lof, 2 mois, pts visibles, pucés, vacc., tat. mère n° 250269799036125.
✆ **06 72 66 70 04**

74 - Vends Bouvier Bernois 3,5 mois, pucé, n° 250 268 500 625 454.
✆ **04 50 73 65 32**

89 - VENDS 9 chiots Border Collie F. et M., tatoués, vaccinés, LOF, bonnes origines, ovin, bovin, mère 2 DSN471 (réf. 4808)
✆ **03 86 74 70 94**

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google +

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

AGRI-VITI STOCK
Châlons en Champagne www.agrivitistock.fr
Tél. 03 26 21 29 91 - patrick.agrivitistock@orange.fr
TOUTES DIMENSIONS - TOUT AMÉNAGEMENT POSSIBLE
BUNGALOW BUREAU
BUNGALOW SANITAIRE
LOCAL PHYTO
Citerne fioul - eau - engrais
Poche souple engrais - eau - effluents - réserve à incendie - digestat
Local phyto. - Bungalow bureau - sanitaire etc...
Équipements agricoles et viticoles

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente · Couverture · Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ÉLEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 300001

BON DE COMMANDE
Elan
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
300001		149,00	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VAPO'TIZ
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 2, avenue Raymond Poincaré 21000 Dijon
Objet : l'achat, la vente, la commercialisation de cigarettes électroniques, e-liquides, recharges, accessoires et bibelots
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Vieira Pinto demeurant 3, rue André Malraux 21600 Longvic
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL214811261

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de Dijon dénommée AGATHE, au capital de 1.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition et la gestion de biens immobiliers.
Son siège est fixé à Dijon (21000) 188 Avenue Eiffel et les gérants sont : Monsieur Dominique Roux et Madame Isabelle Roux demeurant tous deux à Dijon (21000) 188 Avenue Eiffel.
Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

AL214811283

ADDITIF

Addenda à l'annonce 1233 du 30/08/2013
Suite AGE du 27/07/2013 à compter du 28/07/2013 : changement de la dénomination
Ancienne «GEPAR JURIOUEST JURIACTION»
Nouvelle «GEPAR JURICREANCE» Formalités au RCS de Dijon

AL214811294

DISSOLUTION LIQUIDATION

LEADER PRICE EXPLOITATION
(ancienne dénomination :
LEADER PRICE HOLDING)
SASU au capital de 40 291 083,60 €
Siège social : 2, route du Plessis
94430 Chennevieres sur Marne
(ancien siège : 148, rue de l'Université
75007 Paris)
419 695 341 RCS Créteil
Société absorbante

LEADER PRICE CHATILLON
SNC au capital de 10 000 €
Siège social : Rue de la Feuillée
2I4OO Châtillon sur Seine
509 454 757 RCS Dijon
Société absorbée

Avis de dissolution
- D'un acte s .s.p en date du 08/08/13 aux termes duquel la société LEADER PRICE CHATILLON a fait projet d'apporter à la société LEADER PRICE HOLDING (devenue LEADER PRICE EXPLOITATION),à titre de fusion absorption l'ensemble de ses biens, droits et obligations avec effet rétroactif au 01/10/13 ;
- Du PV des décisions du 30/10/13 de l'associé unique de la société absorbée contant notamment l'approbation de la fusion et la décision de dissolution de la société, sous condition suspensive de l'approbation de la fusion par la société absorbante
- Du PV des décisions du 31/10/13 de l'associé unique de la société absorbante contenant notamment l'approbation de la fusion et des apports effectués à ce titre ;
Il résulte que :
la fusion par voie d'absorption de la société absorbée par la société absorbante se trouve réalisée au 31/10/2013 à minuit et la société absorbée est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL214811295

MODIFICATION DE CAPITAL

APRIME

SARL au capital de 105.000 €
Siège social : Dijon (21000)
8E Rue Jeanne Barret - Parc Valmy
419 676 325 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 2013, le capital social a été augmenté de 95.000 € par incorporation de réserves, pour être porté de 105.000 € à 200.000 €. Les articles 6 (Formation du Capital) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le Gérant,

AL214811286

VALLOUREC UMBILICALS

SAS au capital de 9.600.000 €
Siège social : rue de l'Oze Zone Industrielle
21150 Venarey les Laumes
414.947.796 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 28 octobre 2013 l'associé unique décide :
- De réduire le capital social d'une somme de 8.700.000 fin de le ramener de 9.600.000€ à 900.000 € par diminution du nombre des actions composant le capital, soit 580.000 actions de 15 € de valeur nominale chacune.
- D'augmenter le capital social d'une somme de 10.500.000 € afin de le porter de 900.000€ à 11.400.000 € par l'émission au pair de 700.000 actions nouvelles de 15 € de nominal.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
Le représentant légal.

AL214811296

NON DISSOLUTION

SOCIETE D'EDITION DE L'HEBDOMADAIRE DU LOUHANNAIS ET DU JURA

Société Anonyme au capital de 37 000 €
7 Boulevard Chanoine Kir 21000 Dijon
532 672 474 RCS Dijon
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04 novembre 2013, il résulte que :

- les actionnaires, statuant conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Dijon,
Pour avis

AL214811281

NOMINATION

SOCIETE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE APPLIQUEE AU COMMERCE

SIGLE : STIAC

SAS au capital de 37.500 Euros
Siège social
29 rue Louis de Broglie, 21000 Dijon
330 118 647 RCS Dijon

Par AGM du 30 octobre 2013, il a été nommé Commissaire aux Comptes titulaire la société AUDIT-FRANCE SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, SAS, 149 rue de Silly, 92100 Boulogne Billancourt, 333 812 345 RCS Nanterre, et suppléant : M. Laurent DUPAS, 122 boulevard Malesherbes, 75017 Paris, en remplacement de M. Jean-Louis HEMMER, et de la société 2C, dont les mandats sont arrivés à échéance.
Modifications au RCS de Dijon.

AL214811257

SOCIETE FINANCIERE DE LACANCHE SOFILAC

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 780.368 euros
Siège social : Lacanche
21230 Arnay le duc
388 851 412 RCS Dijon

Aux termes du procès verbal de la réunion du Conseil de Surveillance daté du 21 juin 2013, il a été pris acte de la nomination en tant que Président de la société et Président du Directoire de Madame Odette Augagneur, demeurant Plaisance « La Jachristal » Poule Les Echarmeaux 69870 Poule les Echarmeaux ; en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Augagneur, démissionnaire.
Pour Avis.

AL214811291

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DIVERS

Legalys Conseils
Me Eric MASSEREAU
Route d'Orléans
BP 89 - 18230 St Doulchard

JUDO SPORTS

Société par actions simplifiée
au capital de 144 000 euros
Siège social : Le Grand Champ,
58200 Cosne Cours sur Loire
385 023 890 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 août 2013, les associés ont constaté que les mandats de la société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Pierre BLIN, Commissaire aux Comptes suppléant, était arrivés à expiration, et que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats. L'Assemblée Générale a
décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.
L'inscription modificative sera requise au R.C.S. de Nevers.
Pour avis
La gérance

AL214811293

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AP WINE

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 rue de Lorraine
21200 Beaune
79+4 454 082 RCS Dijon

Aux termes des décisions des associés en date du 17/09/2013, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. William Friedberg, demeurant 6801 Collins Avenue, Apt 301, Miami Beach (Etats Unis)
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL214811287

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement T2 à Genlis (21)

106, rue de la Maurienne
Lot 17 - **Classe Energie : E - Prix : 74.500 €** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS -
Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL214811290

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

LA CAVE DE COSNE

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de : 15 000 €uros
Siège Social
44 Avenue du 85ème de Ligne
Village Cosne Activités
58200 Cosne Cours sur Loire
534 375 274 RCS Nevers

Suivant délibération extraordinaire de l'associé unique du 25 novembre 2013, il a été décidé et ce, à compter de ce jour :
De modifier la dénomination sociale « LA CAVE DE COSNE » par « SOLUTIONS PLV »,
De transférer le siège social de Cosne Cours sur Loire(Nièvre), 44 Avenue du 85ème de Ligne - Village Cosne Activités à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 82 Avenue du 85ème de Ligne,
De modifier l'objet social comme suit :
La Société a pour objet en France et à l'étranger :
L'étude, la création, la fabrication et la commercialisation, sous toutes ses formes, de tous supports publicitaires et de communications, utilisant différents moyens tels que l'imprimerie, les arts graphiques et les multimédias, principalement dans les domaines de la publicité sur le lieu de vente (PLV).
Toutes prestations de services, d'assistance et de conseil, dans les domaines de la publicité, la promotion et l'événementiel, notamment dans le cadre de campagnes commerciales, soldes ou offres promotionnelles.
L'acquisition, l'exploitation, la prise de licence, la cession, de tous droits de propriété industrielle dans le cadre des activités ci-dessus spécifiées.
De façon plus générale, toutes activités d'agence de publicité, marketing, communication et toutes activités d'intermédiaires dans ces différents domaines.
La participation, directement ou indirectement, de la Société dans toutes opérations commerciales ou autres pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.
Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales pouvant se rattacher, directement ou indirectement, de près ou de loin à l'objet social ci-dessus et pouvant en faciliter l'exécution et le développement.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le Gérant, associé unique
Stéphane Dietz

AL584811350

GAEC DES CREPILLONS

Les Crépillons 58190 Metz le Comte
Au capital de 155.070 €
RCS Nevers - 325.752.004

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er novembre 2013, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en SCEA prenant effet le 1er novembre 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCEA des CREPILLONS
Forme : Société Civile
Capital : 155.070 €
Siège : Les Crépillons - 58190 Metz le Comte
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports en nature :
- M. Garnaud Jean-Claude : 5.169 parts
- M. Garnaud Michel : 5.169 parts
Gérant : M. Garnaud Michel - Les Crépillons 58190 Metz le Comte
La société fera l'objet d'une modification au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant

AL584811354

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/07/2013, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : EARL LE CAVALETTI NIVERNAIS
Objet social : L'exploitation d'une école d'équitation à cheval et à poney avec préparation aux examens d'équitation, préparation aux concours officiels et d'entraînement, organisation de stages, de concours et de manifestations équestres
Siège social : 20 Rue de Rémeron, 58000 Saint-êloi.
Capital : 7500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Doucet François, demeurant 20 Rue de Rémeron, 58000 Saint-êloi
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584811353

Par acte SSP du 13/11/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SMH
Objet social : le commerce de détail, de demi-gros et de gros de cigarette électronique, accessoires et dérivés en magasin, sur éventaires et marchés. La société à également pour objet la restauration sur place ou à emporter.
Siège social : 1 rue Jean Jaurès, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Capital : 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Hattab Sonia, demeurant 72 bis Route de la Chapelle, 18000 Bourges
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584811359

Dénomination: Colchique communication
Forme: SARL
Capital: 1 euro
Siège: 16 rue du Point du Jour 58660 Coulanges-lès-nevers
Objet: Conseil et accompagnement en communication internet et visuelle pour les entreprises, collectivités et associations.
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Thévenot-Greu Séverine, 16 rue du Point du Jour 58660 Coulanges-lès-nevers RCS: Nevers

AL584811364

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre

SGIP G FUSLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Jussy
58220 Ciez

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ciez du 22 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SGIP G FUSLE
Siège social : Jussy, 58220 Ciez
Objet social : le service de surveillance et de sécurité, le gardiennage sans et avec chien, plus généralement toute prestation relative à la protection des biens et des personnes,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Gheorghe Nicula, demeurant Jussy 58220 Ciez
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis
La Gérance

AL584811361

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le présent journal du 14/11/2013, concernant la société JIE DA, il s'agissait de lire : le capital s'élève à 50 000 euros.

AL584811362

CONVOCATION

CGA FRANCE

69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges cedex
N° Siret : 350 466 876 00017 - APE : 6920 Z

Avis de convocation
Les adhérents du CGA France sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Mercredi 11 décembre 2013 à 14 heures à Bourges, 69 avenue de Lattre de Tassigny, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Mise à jour des statuts (Dénomination)
- Intégration de l'activité du CGA Midi-Pyrénées Sud au CGA France

AL584811370

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. MOTTHO

Bar Brasserie "LE PARIS"
Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 5 000 €
Siège Social
17 Rue de Paris
58240 Saint Pierre le Moutier
R.C.S. Nevers 485 392 591
- 2005 B 300

L'AGE du 24/10/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Jean-Marie Mottard, demeurant 9 rue de la Chalete à Aroffe (88170) -et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL584811248

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

C.P.J.

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : Chasseigne
58800 Anthien
Nevers 452 791 916

AGE du 13/09/2013 : Dissolution anticipée de la Société ce jour et mise en liquidation

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

sur le site www.infogreffe.fr
par mintel 3617 Infogreffe*
par téléphone 0 899 70 22 22**
INFOGREFFE

Dépôt de l'état de collocation de :
BESZIE ERIC GEORGES
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
BESZIE ERIC GEORGES
Sis à : La Charité sur Loire
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL584811356

Dépôt de l'état de collocation de :
HARRISON David
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
HARRISON David
Sis à : route de Villeberne à Cosne sur Loire
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL584811357

Dépôt de l'état de collocation de :
MARTIN Tony
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
MARTIN Tony
Sis à : Saint Benin d'Azy
Ségoulé
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL584811358

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
HAVARD Anthony
Les Maisons Juges
Chez M et Mme Havard
58450 Annay
RM Nevers 519 123 400 Charpentier couvreur
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL584811377

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
DECHERF GOURY Fabienne
3-5 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne Cours sur Loire
Mercerie, bonneterie, retouches, lingerie de détail
RCS Nevers : 505 384 347
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL584811380

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
FLOURY Michael Grégory Loïc
le Bourg
58230 Ouroux en Morvan
Hôtel et hébergement similaire
RCS Nevers : 505 057 372
Mandataire judiciaire
Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL584811381

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
POINTEAU BATIMENT (SARL)
9 bis route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
Travaux de maçonnerie
RCS Nevers : 522 398 528
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL584811383

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
POINTEAU PISCINES (SARLU)
9 bis, route de Paris
58640 Varennes-Vauzelles
Achat et vente de piscines, abris, spas, saunas, hammams, tous produits, articles et accessoires s'y rapportant. Achat, vente de vêtements et tous accessoires se rapportant à la personne. Achat, vente de tous types de biens notamment mobiliers se rapportant au bien-être et aux loisirs.Conseil, assistance et prestations de services dans les domaines d'activités développés par la société.
RCS Nevers : 508 630 811
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL584811385

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
ARJ DIFFUSION (SARL)
le Bourg
58210 Corvol-d'Embernard
Siège de direction, sans activité économique
RCS Nevers : 429 133 648
Date de cessation des paiements : 18/11/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC , au mandataire judiciaire.

AL584811388

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
M.T.P MYENNES TRAVAUX PUBLICS (SARL)
9, rue des Poteries
58440 Myennes
452 107 949
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers

AL584811386

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
BAGNEUX TP (SARL)
16, rue Vieille
58390 Dornes
521 625 178
Travaux de terrassements courants et travaux préparatoires
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers

AL584811387

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
REB DIFFUSION (SARL)
4, rue de la Préfecture
58000 Nevers
Vente de prêt-à-porter
RCS Nevers : 508 498 904
Date de cessation des paiements : 31/10/2013:
Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584811389

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SNC KANAKI (SNC)
place de la mairie
58450 Neuvy sur Loire
RCS : 480 718 865

AL584811390

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE BARON (SARL)
46, rue de la république
58300 Decize
RCS : 537 804 072

AL584811391

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
UNE ETOILE AU FIRMAMENT (SARL)
le moulin de la Forge
58500 Surgy
RCS : 504 352 436

AL584811397

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SACQUET Christophe
15, rue des Montots
58000 Nevers
RM 58 : 504 627 209

AL584811392

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CHABIN Aurélia
5, rue Notre Dame
58220 Donzy

AL584811393

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CACCIABUE CHABANEL Sylvia Elisabeth
Plagny
58000 Sermoise sur Loire
RCS : 392 104 675

AL584811394

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BERRY Franck (SARLU)
rosay - 58700 Arzembouy
RCS : 508 185 030

AL584811395

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURO BOUSKA (SARL)
16, rue de Bouhy, 58200 Alligny Cosne
RCS : 505 354 290

AL584811399

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
O'PILE POELE (SARLU)
10, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 509 544 987

AL584811400

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CALAUCE (SARL)
10, rue Marie Davy
58500 Clamecy
RCS : 494 111 834

AL584811401

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BELHOCINE Ahmed
103, route de Moulins
58390 Dornes
RCS : 512 517 681

AL584811402

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
POIRIER CHAUVE Françoise Jacqueline
Le Bourg
58420 Chevannes Changy
RCS : 520 664 855

AL584811403

Par jugement en date du 20/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
POUGUES PRESSE (SARL)
38, avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux
RCS : 502 291 685

AL584811404

amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : M. André Barbin, dt « Chasseigne » 58800 Anthien, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à
continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation : Anthien (58800), « Chasseigne ». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL584811347

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Etude de Maître Sophie Kreicher
2 place du Docteur Bondoux
58120 Château-Chinon

Notaires

Augmentation de capital
Suivant acte reçu par : Me Stéphane Sandelli, notaire en l'Office Notarial de Me Sophie Kreicher dont le siège est à Château-Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux.
Le vingt huit octobre deux mille treize enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 14/11/2013, bord. 2013/1380, case n° 1.
Contenant augmentation de capital de la SARL du Haut Morvan, siège Montsauche les Settons (58120) Nièvre, route de Planchez, RCS Nevers n° 433 728 326, porté de 12 0000 € à 24 000 € par apport en numéraire.
Pour avis unique

AL584811344

MAITRE CHRISTOPHE NOËL
Avocat spécialisé
en droit des Sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

BRIDOR

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : Route d'Avallon
58530 Dornecy
450 494 349 RCS Nevers

Par décision du 27 septembre 2013,l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 96 000euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 4 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 000 euros
Pour avis, la Gérance.

AL584811345

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SOCIETE FERREIRA

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Chantenot 6 Chevroches
58500 Clamecy
R.C.S. Nevers 390 790 608

Décision du 4 Novembre 2013 :L'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 92 377.55 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publicationdes mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 7 622,45 euros
Nouvelle mention : Capital social : 100 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL584811348

JLC

JURI-LAWYERS CONSULTANTS

Société d'Avocats Interbarreaux
Chantal GUERIN Laurent WITTMANN
Avocats à la Cour
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande 05-53-76-06-06

Par décision du 28 Octobre 2013, l'associée unique de la SARL JAIPUR, au capital de 39 000 euros, dont le siège social est RN 7, l'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 491 584 017 RCS Nevers :
- statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société
- a décidé une augmentation du capital social de 91 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 39000 euros
Nouvelle mention : Capital social :130 000 euros.

AL584811375

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CENTRE VSP

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30.000 Euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
Le Frêne, route de Marzy
R.C.S Nevers 514 492 586

Aux termes d'une délibération du 15 novembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer l'adresse du siège social à ZAC du Bois Givray, 18570 Trouy, à compter du 1er décembre 2013.
La gérance

AL584811333

SCI TALPIN

Société Civile Immobilière
Au capital de 100 Euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
Rue du Frêne
R.C.S Nevers 537 801 615

Aux termes d'une délibération du 15 novembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer l'adresse du siège social à ZAC du Bois Givray 18570 Trouy, à compter du 1erdécembre 2013.
La gérance.

AL584811335

EQUIPE EUROPE EURL

au capital de 7623 euros,
Le Champ Magny
58470 Magny Cours
RCS 381 472 612 Nevers

L'AGE du 28/06/2013, a décidé de transférer le siège social à Le Prieuré 77390 Ozouer le Voulgis à compter du 01/10/2013. Immatriculation au RCS de Melun

AL584811349

MARSHALL CONSTRUCTIONS SARL

au capital de 8000 euros,
83 rue Pierre Brossolette
91350 Grigny RCS 539 923 029 Evry

L'AGE du 25/11/2013 a décidé de transférer le siège social a 76, rue de la Préfecture 58000 Nevers à compter du 25/11/2013 Gérant: Mme Sandrine Raspoting, 34 bd des alliés 91720 Maisse. Immatriculation au RCS de Nevers

AL584811366

M DUPLAT

Société à responsabilité limité
en liquidation au capital de 6000 €
Siège social : Le mont
58140 Marigny l'Eglise
SIRET : 532 797 982 000 16

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 octobre 2013, enregistrée au service des impôts de Nevers le 08 Novembre 2013 bordereau n° 2013/1 350 case n° 2, les associés ont décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société au 20 octobre 2013.
Le lieu ou doit être adressé la correspondance a été fixé au domicile du liquidateur : le Mont 58140 Marigny l'Eglise chez Mme Duplat

Andrée, nommée liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le Liquidateur.

AL584811332

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FB LAVAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Impasse des Corbiers
58000 Nevers
789 398 047 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Sébastien Buvat de son mandat de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL584811360

CHAMANE SARL

au capital de 20 050 €
Siège social : ZAC des Grands Champs
20 Boulevard du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

Par AGO du 31/10/2013, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Romain Leglantier de ses fonctions de cogérant à compter rétroactivement du 18/10/2013 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement..
Pour avis
La Gérance

AL584811376

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SYPHINA

Société à responsabilité limitée
Au capital initial de 8 000 €
porté à 287 000 euros
Siège social : Charmelieu
89800 Saint Cyr les Colons
transféré 4 rue de l'Hôpital
89800 Chablis
RCS Auxerre 438 804 031

Aux termes d'une délibération en date du 6 novembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
- A décidé de transférer le siège social, initialement Charmelieu 89800 Saint Cyr les Colons, au 4 rue de l'Hôpital 89800 Chablis, à compter du 1er novembre 2013,
- A décidé d'augmenter le capital, initialement de 8 000 €, d'une somme de 480 000 € pour le porter à 488 000 € par création de 48 000 parts sociales d'une valeur de 10 € chacune, à compter du 1er novembre 2013,
- A décidé de réduire le capital social de 201 000 € pour le porter à 287 000 €, par voie de suppression de 20 100 parts sociales. à compter du 1er novembre 2013,
Elle a constaté la souscription et la libération des parts. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de la réduction de capital et corrélativement de l'augmentation préalable de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double opération.
Pour avis, la gérance.

AL894811365

GAEC HEIMBOURGER PERE ET FILS

Groupement agricole d'exploitation en commun
reconnu par le Comité départemental d'agrément de l'Yonne
le 4 mai 1983
Société civile au capital de 125 250 euros
Siège social : 89800 Saint Cyr Les Colons
327 312 914 RCS Auxerre

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2013, la collectivité des associés a décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une société civile d'exploitation agricole.
Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :
Dénomination sociale : DOMAINE HEIMBOURGER.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social :125 250 euros.
Siège social : 89800 Saint Cyr les Colons.
Durée : Jusqu'au 29 mai 2051.
Gérants : M. Bruno Heimbourger demeurant à Saint Cyr Les Colons (Yonné), 10 rue de la Porte de Coulon, et M. Olivier Heimbourger demeurant à Saint Cyr Les Colons (Yonne), 6 rue du Château.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL894811391

QUOIRIN PARTICIPATIONS

Société civile au capital de 66 500 euros
22, rue du Pressoir 89570 Neuvy-Sautour
426 420 089 RCS Auxerre

Le 15.11.2013, les associés ont décidé de proroger la durée de la société de 99 ans, et ont mis les statuts à jour.

AL894811489

CABINET MORIZE ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée
Au capital de 14 300 euros
Siège social : 19 Avenue Pierre Larousse
89000 Auxerre
428 743 587 RCS Auxerre

Par Assemblée Générale en date du 4 novembre 2013, les associés ont pris acte de la démission de monsieur Eric MORIZE de ses fonctions de Président, à compter de ce jour.
Par décision du même jour, le Comité de Direction a
- désigné madame Monika Clerc demeurant 240 Rue Thureau, 89000 Saint Georges sur Baulche, en qualité de Présidente à compter du 4 novembre 2013,
- confirmé messieurs Franck Sadoine et Jean-Yves Majojt dans leurs fonctions de Directeur Général de la Société.
Pour avis
La Présidence

AL894811503

ATTRACTIVE AUTOS

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 5 000 €
Siège social : 105 rue des Mignottes,
89000 Auxerre
754 072 353 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 22 Novembre 2013 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a :
- transféré le siège social au 9 et 11 Rue du Moulin du Président, 89000 Auxerre.
- Ajouté l'activité d'entretien et réparation de véhicules à l'objet social.
Pour avis, la gérance.

AL894811511

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 2013 à Lézinnes, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : AU MARCHE LEZINNOIS.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : Boucherie - épicerie et commerce de tous produits non alimentaires.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social :43 route nationale 89160 Lézinnes.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Rémi Gillet demeurant Ecluse 93 d'Arthe 89700 Saint Martin sur Armançon.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894811440

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er novembre 2013, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Dénomination sociale : SCEA AVICURE.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de
l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 1 500 euros.
Siège social : 12 rue du Bois, 89440 Athié.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 500 euros.
Gérants : M. ërik Dondaine, demeurant à Athié (Yonne), 12 rue du Bois, M. Régis Dondaine, demeurant à Athié (Yonne), 8 rue du Bois, et M. Cédric Dondaine, demeurant à Athié (Yonne), 1 rue du Pas Trop.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894811347

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 novembre 2013, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : POLLH'IN.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet :La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social :37 600 euros.
Siège social :6 rue du Château, 89800 Saint Cyr les Colons.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports :Parts de société civile pour un montant de 18 800 euros et numéraire pour un montant de 18 800 euros.
Gérants :M. Olivier Heimbourger et Mme Lydie Landais épouse Heimbourger, demeurant tous deux à Saint Cyr les Colons (Yonne), 6 rue du Château.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas hormis les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894811392

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/11/2013 à Treigny, il a été constitué une société par actions simplifiée uniquement personnelle présentant les caractéristiques suivantes:
Forme & Dénomination : SASU « La Forge de Bel Air ».
Siège social : 12, rue de Bel Air, le Chaineau, 89520 Treigny.
Objet social : La conception, la fabrication, la pose, la vente et la réparation ou restauration de tous produits de ferronnerie, métallerie et dinanderie.
Durée : 99 ans. RCS : Auxerre.
Capital : 2000 euros.
Président : M. Baixas Franz Noël 12, rue de Bel Air le Chaineau 89520 Treigny

AL894811417

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société civile immobilière dénommée SCI DU 40 RUE DU LYCEE au capital de 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 28 Rue Eugène Hatin 89000 Auxerre, ayant pour objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce.
La gérance est assurée par M. Eric Morize, demeurant 28 Rue Eugène Hatin 89000 Auxerre. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour toute cession à des tiers.

AL894811454

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 novembre 2013 à Beaumont, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : VARLET
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : La prise de participation et gestion financière dans des sociétés et accessoirement les prestations de services administratives.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 20 rue de Moulin Courtet, 89250 Beaumont
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Damien Varlet et Mme Sarah Varlet demeurant ensemble 20 rue du Moulin Courtet, 89250 Beaumont
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894811460

Aux termes d'un acte S.S.P. du 21 octobre 2013, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURO LOISIRS ;
Siège social : 10 Promenade de l'Ouest, 89510 Veron ; Objet : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital: 100 Euros, montant des apports en numéraire : 100 Euros ;
Gérance : Madame Hannah Jane Spurge, demeurant Les Jarrois, 45230 La Chapelle sur Aveyron ; Monsieur Philip Richard Spurge, demeurant Le Jarrois, 45230 La Chapelle sur Aveyron ;
Agrément des Cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. **Immatriculation :** Au R.C.S. De Sens.

AL894811467

Aux termes d'un acte SSP en date du 28 novembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : AUTOSECUR
Siège social : 46 B rue de Sougères, 89000 Auxerre
Forme : SAS
Capital : 5 000 euros
Objet social : Centre de contrôle technique de véhicules légers
Président : Monsieur Richard OSEI YEBOAH demeurant : 46 B rue de Sougères, 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894811469

Par acte SSP du 18 novembre 2013 enregistré au SIE de Sens le 18 novembre bordereau n° 2013/890 case n°3 extrait 2428, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : SCI SASTLA
Siège : Joigny (yonne), 10 rue Guy Herbin
Durée : soixante années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL A. LOPES ET FILS** 2 rue Besan 89000 Auxerre (maçonnerie terrassement). RCS Auxerre 499405900. CIP 3499. Administrateur : . Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894811473

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL AVS PROTECTION** 2 bis, Chemin des Sommes Trouvées 89400 Ormoy (Vente, installation, dépannage d'alarmes). RCS Auxerre 525076386. CIP 3500. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894811474

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL à associé unique M.T.L** 27, Grande rue 89600 Saint-Florentin (Cordonnerie). RCS Auxerre 521482554. CIP 3501. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL894811475

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL NEO2 ENERGIES** 8 rue Fécauderie 89000 Auxerre (Le négoce en gros ou au détail de pompes à chaleur, climatisations). RCS Auxerre 514503192. CIP 3502. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894811476

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SARL LES 3 C** avenue de Worms 89000 Auxerre (exploitation d'un fonds de commerce de coiffure). RCS Auxerre 524072766. CIP 3351. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au BODACC.

AL894811478

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la résolution du plan et ouvrant la liquidation judiciaire de la **SARL Société de Restauration de Saint Moré** 2 place de la Mairie 89270 Saint-Moré (exploitation d'un restaurant). RCS Auxerre 494658107. CIP3503. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894811479

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 arrêtant le plan de sauvegarde de la **SARL QUINCY** 2 route de Paris 89200 Avallon (transports en ambulance). RCS Auxerre 383770344. CIP 3270. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre

AL894811480

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 arrêtant le plan de sauvegarde de la **SARL ALLIANCE** 2 route de Paris 89200 Avallon (ambulances,). RCS Auxerre 387571771. CIP 3273. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre

AL894811483

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 arrêtant le plan de sauvegarde de **Monsieur Patrice QUINCY** 2 route de Paris 89200 Avallon (ambulance). RCS Auxerre 778650945. CIP 3274. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre

AL894811484

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Arthur Edouardovitch GRIGORIAN** 3 rue des Chapottes Les Chesnez 89000 Auxerre. RCS Auxerre 529986200. CIP 3381

AL894811485

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS FINANCIERE DE MATERIEL** 6 avenue Jean Mermoz ZI les Champoulains 89000 Auxerre. RCS Auxerre 483138491. CIP 3409

AL894811486

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL MAPI** La Varenne 89130 Mézilles. RCS Auxerre 323168666. CIP 3161

AL894811487

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/11/2013 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de **Monsieur BUFFAUT ALAIN** 3 rue de l'Eglise 89000 Saint Georges sur Baulche. RCS Auxerre 449118231. CIP 2372

AL894811488

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHABLIS - vigne AOC Chablis - fonds occupé - recherche d'un apporteur de capitaux
34 a 43 ca - Revers de la grande vallee: YN-64

AUGY - bois-taillis
7 a 89 ca - Dine chien: B-1039[347]

AUXERRE - terre en zone UZ (emplacement réservé n° 12)
12 a 67 ca - Les conches: HI-53

NOYERS - terre et landes
4 ha 44 a 00 ca - Les sezennes: G-17 - Sur le chemin de l ysle: YK-11 - Vallee de trau repas: G-33 (sans bâtiment)

SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE - terre
12 a 50 ca - La croix bonneau: AH-89

PONT-SUR-VANNE - terre - bien occupé en totalité
19 ha 08 a 00 ca - Charpiot: ZL-76-80(J)-80(K) - L aunoy: ZH-5 - L ordilliere: ZK-19(J)-19(K)-19(L) - La grande gravelle: ZK-23(J)-23(K) - Les aulnes: ZH-42(J)-42(K) - Les charnasses: AD-122 - Longues de tremont: ZL-35(J)-35(K)

SEPEAUX - terre - bien occupé en totalité
8 ha 37 a 60 ca - Le moulin croise: ZL-25 - Le pre du moulin croise: B-970-1164 - Les terres du moulin crois: ZL-30

THEIL-SUR-VANNE - terre - bien occupé en totalité
91 a 10 ca - Plaine de saint philbert: ZH-18-19

VILLIERS-LOUIS - terre et bois - bien occupé sauf les parcelles B 307 et B 308 96 a 90 ca - Petits vauterres: B-307-308-309

SAINT-JULIEN-DU-SAULT - terre et bois - bien occupé en partie
3 ha 32 a 74 ca - Bois robert: F-1175-1177-1179 - Le grand vaux renard: AR-298-300-317-318 - Le petit vaux renard: AC-427 AR-266-267-272 - Marchais alard: AR-444 - Plante en sot: F-253-254-1181-1183-1185-1187-1191

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16 décembre 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894811507

et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; et notamment les biens immobiliers sis à Joigny (89300), 20 rue Mal Pavée
Capital social : deux cent euros (200.00 eur)
Apports en numéraire : deux cent euros (200.00 eur)
Gérant pour une durée illimitée : Monsieur Teddy Lethimonnier, demeurant à Joigny, 10 rue Guy Herbin
Cession : les parts sont librement cessibles entre associés, ascendant ou descendants d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis
Le gérant

AL894811477

Aux termes d'un acte authentique en date du 12 novembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI ILSON
Siège social : 6 rue Diderot 89350 Champignelles
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 100 €
Objet social : Propriété, administration et gestion de tous biens immobiliers.
Gérant : Monsieur Allan Ilson, 6 rue Diderot, 89350 Champignelles
Cogérant : Monsieur Didier Ilson, 6 rue Diderot, 89350 Champignelles
Toute cession est soumise au préalable à agrément de l'unanimité des Associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894811491

Par acte sous seing privé en date du 21 novembre 2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : IMAGE IN A
Capital : 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 €.
Siège social : 7 - 9 rue Victor Guichard 89100 Sens
Objet : Toutes animations et organisations événementielles photos et autres.
Durée : 99 ans.
Gérant : Mademoiselle Anne Souchaire demeurant à Sens (89100), 13 rue Eugène Delaporte.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894811492

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Statuts : Acte sous seing privé en date du 21 novembre 2013
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : CRYSTAL
Siège social : 1 route de Sens, 89150 Brannay
Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers
Durée : 99 ans
Capital: 5 000 euros
Apports en numéraire : 5 000 euros
Gérance : Christian Le Bartz, demeurant 1 route de Sens, 89150 Brannay
Cession de parts : Cession libre entre associés, agrément des associés représentant les deux tiers du capital pour les cessions à des tiers
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL894811495

Aux termes d'un acte reçu par Maître EUVRARD Alain, Notaire associé, à PARIS 3ème (75003), en date du 28/10/2013, Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA DU CHATEAU d'ESNON
Forme : Société civile
Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles. La vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation.
Siège social : Château d'Esnon , 89210 Esnon
Capital : 1.240.000,00 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cession de parts : les parts sont librement cessibles entre associés. Les cessions à l'égard des tiers ne peuvent intervenir qu'après l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.
Gérance : Monsieur Grand d'Esnon Henri Ferdinand Antoine Gaston, demeurant Ferme du Château, 89210 Esnon.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894811501

Aux termes d'un acte SSP en date du 13 novembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale :WB AUXERRE
Siège social : 4 avenue de Worms, 89000 Auxerre
Forme : SAS
Nom commercial : WATERBIKE
Capital : 10000 Euros
Objet social : Centre de bien être, activités individuelles à l'aide d'appareillages dédiés
Président : Monsieur Romain Guias **Barat demeurant :** 31 rue Louis Braille, 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée
Directeur général : Madame Mico Sabrina demeurant : 31 rue Louis Braille, 89000 Auxerre
Admission aux Assemblées : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894811506

Par acte SSP en date à Auxerre du 9 novembre 2013, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAVOP
Siège : 19 avenue Pasteur 89000 Auxerre
Durée : 99 ans
Capital : 7 000 € divisé en 700 actions de 10 € chacune dont 350 actions de catégorie A et 350 actions de catégorie B
Objet : gestion et exploitation de commerce de restauration à service rapide à enseigne McDonald's
Président : M. Michel Parmentier demeurant 19 avenue Pasteur 89000 Auxerre
Commissaires aux comptes :
titulaire : CABINET SOREL sis 59 rue La Boétie 75008 Paris, 790 115 380 RCS Paris
suppléant : M. Christophe Gansmandel domicilié 59 rue La Boétie
Admission aux AG et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, il dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : droit de préemption en faveur des associés de catégorie A, lors de cession d'actions de catégorie B à un tiers, y compris à associé de catégorie B ; les cessions d'actions de catégorie A à B et réciproquement sont libres

AL894811516

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Pascal Bonne, Notaire à Paris (8ème), 51 Avenue Montaigne en date du 04/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : La ferme des rosiers
Forme : SCI
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : La Ferme des Rosiers 89320 Coulours
Capital : 500 €
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cession des parts : Clauses d'agrément
Gérance : M. Gueurce François, demeurant 76 Rue de la Villette 75019 Paris et Mme Marty Emmanuelle, demeurant 11 Rue du Chateau d'Eau 57400 Sarrebourg
La société sera immatriculée au R.C.S de Sens

AL894811518

RECTIFICATIF

Dans l'annonce commerciale **N/S COIFFURE** parue le 15/11/2013 ,il convenait de lire :
- **Présidente** au lieu de co-gérante Mme Bocquet Nadine
- **Directrice générale** au lieu de co-gérante Mme Yousefi Souraya
- **pose d'ongles** au lieu de onglerie

AL894811494

DISSOLUTION LIQUIDATION

FRITE MINUTE

EURL en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège : 5 Rue des Charonnes
89100 Malay le Grand
505 250 928 RCS Sens

Par délibération du 11 février 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 février 2013. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Théroine Anthony demeurant 5 Rue des Charonnes 89100 Malay le Grand. La gérance assumée par M. Théroine Anthony a pris fin à la même date. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Dépôt au RCS de Sens.

AL894811046

TIBOX

SARL au capital de 1 000 €
Siège social
4 Bd Georges Clemenceau, 89100 Sens
751 674 870 RCS Sens

L'AGE du 31/10/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Gulec Sylvain, demeurant 2 rue Maxime Courtis, 89100 Sens, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
L'AGO du 31/10/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2013.
Radiation du RCS de Sens

AL894811471

CLOPIN

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 3 Rue du Moulin d'en Haut,
89410 Cézy
410 291 017 RCS de Sens

L'AGE du 13/07/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Béal Pascal, demeurant 2 Place de la Liberté, 89380 Appoigny et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance est à adresser au 2 Place de la Liberté, 89380 Appoigny.
L'AGO du 31/07/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Sens

AL894811481

PILOTE RH

SARL au capital de 1 000 euros
10, rue du Val Âi 89740 Cruzy-le-Châtel
495 196 651 RCS Auxerre

L'AGO des associés du 01/09/2013, après avoir entendu le rapport de Mme Véronique Leconte, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la Liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation avec effet au 01/09/2013.
Les comptes de la liquidation seront déposés au RCS d'Auxerre.

AL894811500

AMPO

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 8, rue des Naudins
89100 Saligny
751 731 308 RCS Sens

Le 15/11/2013, l'associé unique :
- a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Philippe Ozenne demeurant à Saligny (89100), 8 rue des Naudins, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,
- fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur.
- a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Philippe Ozenne de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL894811508

LEADER PRICE EXPLOITATION
(ancienne dénomination :
LEADER PRICE HOLDING)
SASU au capital de 40 291 083,60 €
Siège social : 2, route du Plessis
94430 Chennevières sur marne
(ancien siège : 148, rue de l'Université
75007 Paris)
419 695 341 RCS Créteil
Société absorbante

LEADER PRICE EST - LP EST
SNC au capital de 9 000 €
Siège social : Lieudit Sainte-Colombe - Rue Jean Mermoz
89100 Saint Denis les Sens
383 860 640 RCS Sens
Société absorbée

Avis de dissolution
- D'un acte s.s.p. en date du 08/08/13 aux termes duquel la société LEADER PRICE EST a fait projet d'apporter à la société LEADER PRICE HOLDING (devenue LEADER PRICE EXPLOITATION), à titre de fusion absorption l'ensemble de ses biens, droits et obligations avec effet rétroactif au 01/01/13 ;
- Du PV des décisions du 30/10/13 de l'associé unique de la société absorbée contenant notamment l'approbation de la fusion et la décision de dissolution de la société, sous condition suspensive de l'approbation de la fusion par la société absorbante ;
- Du PV des décisions du 31/10/13 de l'associé unique de la société absorbante contenant notamment l'approbation de la fusion et des apports effectués à ce titre ;
Il résulte que :
La fusion par voie d'absorption de la société absorbée par la société absorbante se trouve réalisée au 31/10/2013 à minuit et la société absorbée est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens

AL894811514

LEADER PRICE EXPLOITATION
(ancienne dénomination :
LEADER PRICE HOLDING)
SASU au capital de 40 291 083,60 €
Siège social : 2, route du Plessis
94430 Chennevières sur Marne
(ancien siège : 148, rue de l'Université
75007 Paris)
419 695 341 RCS Créteil
Société absorbante

LEADER PRICE SENS
SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 185, rue Sénigallia
89100 Sens
525 185 013 RCS Sens
Société absorbée

Avis de dissolution
- D'un acte s.s.p. en date du 08/08/13 aux termes duquel la société LEADER PRICE SENS a fait projet d'apporter à la société LEADER PRICE HOLDING (devenue LEADER PRICE EXPLOITATION), à titre de fusion absorption l'ensemble de ses biens, droits et obligations avec effet rétroactif au 01/01/13;
- Du PV des décisions du 31/10/13 de l'associé unique de la société absorbante contenant notamment l'approbation de la fusion et des apports effectués à ce titre ;
Il résulte que :
La fusion par voie d'absorption de la société absorbée par la société absorbante se trouve réalisée au 31/10/2013 à minuit et la société absorbée est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation de la fusion.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens

AL894811515

MAITRE CHRISTOPHE NOEL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15, rue Pasteur
89100 Sens

ALCADIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 72 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
479 991 168 RCS Sens

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 25 novembre 2013, la société ADEIHR AGP, société à responsabilité limité au capital de 10 000euros, dont le siège social est à Joigny (89300) 3 rue des Entrepreneurs,immatriculée sous le numéro 451 374276 RCS Sens a, en sa qualité d'associée unique de la société ALCADIS,décidé la dissolution anticipée de ladite Société.Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ALCADIS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis.

AL894811517

MODIFICATION DE CAPITAL

L'associé unique de la « MD HOLDING » S.A.R.L. - capital 7.600 Euros - 7 rue Bellenave 89100 Sens - R.C.S. Sens 453 004 590 a, le 14.03.2005, augmenté le capital de 7.600 à 160.000 euros et le 21.11.2013 de 160.000 euros à 514.000 euros.

AL894811498

TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 15.10.2013a décidé de transférer le siège social de la société RADU CONSTRUCTION EURL au capital de 500€, 26 rue Haute Des Chevaliers, 89300 Joigny, 789 454 295 RCS Sens, à compter du 15.10.2013 au 7 rue du Chevalier d'Albizzy, 89300, Joigny. Mention au RCS de Sens.

AL894811482

DUHAUPAS

SARL au capital de 11966 €
Siège social :
20 grande rue, 89340 Villeneuve-la-Guyard
431 604 917 RCS de Sens

L'AGE du 31/10/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 2E Route Nationale, 89340 Champigny, à compter du 01/10/2013
Mention au RCS de Sens

AL894811504

S.C.I. MB-100

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : « Les Tourneux »
89130 Moulins-Sur-Ouanne
398 255 752 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire en date du 2 mai 2013, a décidé de transférer le siège social au 60, avenue du Général De Gaulle 92800 Puteaux.
La société sera immatriculée au RCS de Nanterre.

AL894811510

NOMINATION

Le 22.11.13, l'associé unique de la SAS TRANSPORTS BONIN et CIE au capital de 156.780 €, siège social à Vault de Lugny (89) 1, RN Valloux, 426 720 256 RCS Auxerre, a constaté les démissions de son Président et de son vice Président-directeur général et a nommé pour une durée illimitée, un nouveau Président.
Anciennes mentions publiées : Président:
M. Christian Deflesselles, 14, rue du Pâtis

89200 Valloux, **Vice Président et Directeur général :** M. Claude Riotte 89200 Valloux **Nouvelles mentions Président :** M. Christophe Charbonnier 30, rue de la Cour Barrée 89290 Vaux, **Vice Président et Directeur général :** néant.

AL894811465

SABLIERES DE GURGY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 553 860 euros
Siège Social
Le Petit Etang - 89250 Gurgy
414 614 354 RCS Auxerre

Au terme d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juin 2013, les associés ont procédé à l'issue de cette assemblée à la nomination de :
Madame Daphna Goldstein, demeurant 28 rue d'Avon à Fontainebleau (77300), en qualité de Directrice et pour une durée illimitée en remplacement de Marco Cancedda, démissionnaire.
Pour avis.

AL894811472

ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION SAINT FLORENTIN

SAS à associé unique
au capital de 2.581.425 €
Siège social : Route de Tonnerre Germigny
89600 Saint Florentin
352 610 646 R.C.S. Auxerre

Suivant décisions du 30 octobre 2013, l'associé unique a nommé en qualité de co-commissaires aux comptes :
- Titulaire : DELOITTE & ASSOCIES, 185 C avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine 572 028 041 R.C.S. Nanterre.
- Suppléant : BEAS, 195 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine - 315 172 445 R.C.S Nanterre.
Mention sera portée au R.C.S. de Auxerre.
Le Représentant légal

AL894811496

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPE S.M.P. IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 6A rue de Sommeville ,
89470 Moneteau
RCS Auxerre 511 878 746

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 novembre 2013, la collectivité des associés a :
- constaté la démission de Monsieur Daniel Devos de ses fonctions de gérant à compter du 21 novembre 2013,
- nommé Mademoiselle Anaïs Aranault, née le 31 mai 1990 à Auxerre (Yonne), demeurant Chemin rural d'Auxerre, Route de Montigny, 89230 Rouvray, aux fonctions de gérante à compter du 21 novembre 2013.
Pour avis, la gérance.

AL894811468

SPORTING BAR

SARL au capital social de 70.000 Euros
Siège social : 17 rue de la Liberté
89190 Villeneuve l'Archevêque
RCS Sens 450 134 945

L'assemblée générale du 14/10/2013 a nommé Gérante, Mme Sylvia Mateus demeurant à Villeneuve l'Archevêque, 17 rue de la liberté en remplacement de M. Alfredo Mateus, démissionnaire.
Pour avis

AL894811497

SEUTET DELIRY AVOCATS AARPI
35 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

LASER SOUND EVENEMENTIEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : Les Guettes, Fontette
89 450 Saint Père
RCS Auxerre 753 105 584

Avis
Par ordonnance du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 7 novembre 2013, il résulte que:
Monsieur Sylvain Guyot, ancien gérant, a été remplacé par la SELAS SEGARD - CARBONI, es qualité d'administrateur provisoire, demeurant 16 Rue de l'Horloge 89 000 Auxerre à compter du 7 novembre 2013.
Pour avis,

AL894811502

Lorette & Beaucamp
Société d'Avocats
20 rue Raymond AronParc de la Vatine
76130 Mont Saint Aignan

BOURGOGNE CONTAINER SERVICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Le Moulinot
89270 Vermenton
RCS Auxerre 519 534 481

Aux termes d'une AGE du 30/06/13,la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Thomas Kroll à compter du 30/06/2013 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement..

AL894811512

SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine Gestion des patrimoines privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon, curateur des successions de :
. M. André Charles CHATEY célibataire, décédé le 03/01/2008 à Thizy, réf 10.3472
. Mme Jeanne Paulette VITOUX veuve BOSSU, décédée le 05/08/2011 à Chatel Censoir, réf 12.4887
. Mme Khira BELHADDA divorcée, décédée le 03/12/2007 à Avallon, réf 12.4892
. M. Michel MARCONOT célibataire, décédé le 26/06/2011 à Auxerre, réf 13.5287
. Mme Yvette BOILEAU célibataire, décédée le 25/08/2012 à Chatel Censoir, réf 13.5286
. M. Manoel RIBEIRO divorcé, décédé le 24/04/2012 à Auxerre, réf 13.5317
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Auxerre le 15/01/2014
. M. Jacques Henri LE GUEL célibataire, décédé le 23/03/2012 à St Julien du Sault, réf 13.5294
. Mme Madeleine Françoise EHLERINGER veuve ROBILLARD, décédée le 15/05/2010 à Auxerre, réf 13.5123
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 15/01/2014

AL894811470



Détention, déclaration, autorisation...

Une nouvelle réglementation sur les armes

Depuis le 6 septembre 2013, une nouvelle réglementation des armes est en vigueur.



Réussir

La nouvelle réglementation concernant les armes est en vigueur à compter du 6 septembre 2013. Selon la catégorie de l'arme (A, B, C ou D) les procédures sont différentes.

Ces nouvelles dispositions concernent tous les détenteurs légaux d'armes en France, parmi lesquels 1,4 million de titulaires d'un permis de chasser, 160 000 licenciés de la fédération française de tir, ainsi que les armuriers et les collectionneurs.

La réforme de la réglementation des armes repose notamment sur les dispositions de la loi n°2012-304 du 6 mars 2012 et du décret du 30 juillet 2013.
Elle a fait l'objet de nombreuses concertations avec les usagers et les associations, principalement le Comité Guillaume TELL (regroupant les représentants des chasseurs, des tireurs sportifs, des collectionneurs et des fabricants d'armes), ainsi que l'Association des tireurs et l'Union française des amateurs d'armes.

Cette réforme de la réglementation poursuit deux objectifs : d'une part, la simplification des procédures administratives auxquelles sont soumis les détenteurs d'armes, et d'autre part, le renforcement de la sécurité de nos concitoyens et de la maîtrise de la diffusion des armes.

La simplification des procédures administratives s'inscrit pleinement dans la démarche de modernisation de l'action publique conduite par le Gouvernement. Elle se traduit notamment par :

- L'instauration d'un guichet unique pour les démarches administrative : dorénavant, tous les dossiers d'acquisition d'armes, quelle que soit la catégorie, doivent être adressées exclusivement par courrier à:

la préfecture de votre département

- La mise en place d'une nouvelle classification des armes fondée sur leur dangerosité. Jusqu'à présent déclinées en 8 catégories, la nouvelle nomenclature répartit les armes dans 4 catégories : A (armes et matériels interdits), B (armes soumises à autorisation), C (armes soumises à déclaration), et D (armes soumises à enregistrement et armes à détention libre). A chaque catégorie correspond un régime juridique précis.
- L'allongement de la durée de validité de l'autorisation d'acquisition et de détention d'armes de 3 à 5 ans.

Le renforcement de la sécurité de nos concitoyens et une meilleure maîtrise de la diffusion des armes s'appuient en particulier sur les dispositions suivantes :

- La loi prévoit un renforcement du volet pénal permettant d'accroître les sanctions et ainsi de mieux réprimer le trafic illégal d'armes, avec notamment l'instauration de peines complémentaires et l'extension de la procédure pénale appliquée à la criminalité organisée, aux infractions à la législation sur la fabrication et le commerce des armes.

- La loi permet d'interdire l'accès aux armes aux personnes qui ont été condamnées en raison d'un comportement violent, incompatible avec la possession d'une arme à feu.

- Le régime des saisies administratives est également renforcé et toutes les catégories d'armes peuvent désormais faire l'objet d'une saisie.

- Des quotas sont instaurés concernant les armes elles-mêmes mais aussi les chargeurs et les munitions.

La police et la gendarmerie nationales qui ne recevront plus les usagers pour les démarches administratives, se consacreront davantage au contrôle de la détention et de la circulation des armes.

▶ Sudoku

							5	
	2		8		9			
			1		4	2		
				1				5
		2				3	9	
	7	3					4	6
			6					4
	6			8	5			
4				7			1	3

Résultat du précédent numéro

1	4	6	7	2	3	8	5	9
7	2	5	8	6	9	4	3	1
8	3	9	1	5	4	2	6	7
9	8	4	3	1	6	7	2	5
6	1	2	5	4	7	3	9	8
5	7	3	2	9	8	1	4	6
2	9	7	6	3	1	5	8	4
3	6	1	4	8	5	9	7	2
4	5	8	9	7	2	6	1	3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases. Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version Papier

2 > Version Numérique

3 > Version Papier + Numérique

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___ date d'expiration: ___/___

Prénom ____ Nom ____
Raison sociale ____
Adresse ____
Lieu-dit ____ CP ____ Ville ____
Tel. ____ Fax ____
Mobile ____ Signature
Email: ____

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ○ Pour 1 an 100 € ○ Pour 2 ans 189 €
○ 1 revue Réussir de mon choix*
○ Pour 1 an 35 € ○ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ○ Pour 1 an 50 € ○ Pour 2 ans 100 €
○ 1 revue Réussir de mon choix*
○ Pour 1 an 35 € ○ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ○ Pour 1 an 115 € ○ Pour 2 ans 200 €
○ 1 revue Réussir de mon choix*
○ Pour 1 an 35 € ○ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 30 novembre 2013 au 6 décembre 2013

Samedi 30

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Valérie Lemercier, Gilles Lellouche, Alexandra Lamy, Mimie Mathy, Hélène Ségara, Pascal Obispo, François-Xavier Demaison, Laurent Baffie.
23.30 Les experts Manhattan.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Muriel Robin, Laurent Baffie, Mélina Robert-Michon, Jonathan Lambert, Anne Richard, Lorie, Mehdi El Glaoui, Tcheky Karyo, Marie-Claude Pietragalla, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Indiscrétions. Téléfilm avec Muriel Robin, Christophe Bourseiller, Jérôme Kircher, Jean-Pierre Marielle.
22.40 Les Kennedy (7 et 8/8). Téléfilm avec Greg Kinnear.
00.05 Appassionata «Cosi fan tutte». Opéra de Mozart.

Arte
20.50 L'aventure humaine «Ces femmes qui ont fait l'histoire : Cléopâtre, Élisabeth Ière d'Angleterre, Catherine II de Russie». Documentaire.
23.20 True stories «Da Vinci Code».

M6
20.50 Once Upon a Time. Série avec Jennifer Morrison ⓭.

Canal +
20.55 Killer Joe. Drame (2011) de W. Friedkin, avec Matthieu McConaughey (1h39) ⓭.

Dimanche 1er

TF1
20.50 Le code a changé ★★. Comédie (2008) de Danièle Thompson, avec Karin Viard, Dany Boon, Marina Foïs, Patrick Bruel (1h36). (voir Sélection)
22.55 Esprits criminels. Série ⓭.

France 2
20.45 Au-delà. Drame (2010) de Clint Eastwood, avec Matt Damon, Cécile de France, Thierry Neuvic (2h04) ⓭.
23.00 Faites entrer l'accusé «Sur la piste de Salaün et Pallatin». Magazine de Frédérique Lantieri ⓭.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Amants maudits», «Une vie en lambeaux ⓭», «Manoir hanté», «Les nouveaux esclaves». Série avec Yannick Bisson, Thomas Craig.
00.15 L'aveu. Drame en VO et NB (1944) de Douglas Sirk, avec Linda Darnell, George Sanders (1h45).

Arte
20.45 Duel au soleil. Western en VO (1946) de King Vidor, avec Jennifer Jones, Gregory Peck (2h04).
22.50 Maria Callas assoluta ★★★. (voir Sélection)

M6
20.50 Capital «Boulangeries, boucheries : La bataille au coin de la rue». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Jeux Olympiques, fêtes et terrorisme : Haute tension sur la Riviera russe».

Canal +
21.00 Football «PSG/Lyon».

Lundi 2

TF1
20.50 Une famille formidable «L'amour en chantier». Téléfilm avec Anny Duperey, Bernard Le Coq.
22.55 New York, unité spéciale ⓭.
01.30 Au Field de la nuit, avec B. Pécassou, S. Janicot, V. Ovaldé, M. Janin, Yolande Moreau, D. Bénureau.

France 2
20.45 Castle : «La chasse», «Dans l'antre du jeu», «Le contrat». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.30 Le salaire de la peur. Drame en NB (1953) de Henri-Georges Clouzot, avec Yves Montand, Charles Vanel (2h36).

France 3
20.45 Histoire immédiate «Paris, années folles : De Montmartre à Montparnasse». Documentaire.
23.15 La case de l'oncle Doc «Esprit de corps». Documentaire.

Arte
20.50 Les témoins. Drame (2006) de André Téchiné, avec Michel Blanc, Emmanuelle Béart (1h50).
22.40 Les anges de la nuit. Policier en VO (1990) de Phil Joanou, avec Sean Penn (2h06).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier : «Les grands classiques du petit déjeuner et du goûter», «A vos fourneaux !», avec C. Lignac, Mercotte et Benoît Blin.

Canal +
20.55 Tunnel (7 et 8/10). Série ⓭.

Mardi 3

TF1
20.50 Mentalist : «Derrière le rideau», «24 heures pour convaincre», «Du sang sur le sable». Série ⓭.
23.30 Appels d'urgence «Sécurité routière : Le nouveau fléau des chauffards en centre-ville».

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Georges Clemenceau : Un Tigre au grand cœur». Magazine de Stéphane Bern, avec Jean-Noël Jeanneney, Michel Winock, Manuel Valls, Michel de Decker, Jean-Yves Le Drian, Daniel Vaillant, Jean-François Copé, etc.
22.40 Infrarouge : «21 jours au couvent», «La vie amoureuse des prêtres».

France 3
20.45 Le goût du partage ★★. Téléfilm avec Bernard Le Coq, Annelise Hesme, Paul Granier. (voir Sélection)
23.25 Le temps de la kermesse est terminé. Drame (2009) de F. Chignac, avec Stéphane Guillon (2h05).

Arte
Inde : La violence faite aux femmes
20.55 Le pays qui n'aimait pas les femmes. Documentaire.
21.45 Sexe, mensonges et frustrations. Documentaire.
22.30 Hiver 42/43.
00.00 Quand les nazis filmaient le ghetto ★★. (voir Sélection)

M6
20.50 La France a un incroyable talent, avec Sophie Edelstein, Dave, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg.

Canal +
21.00 Football.

Mercredi 4

TF1
20.50 Esprits criminels : «Meurtres préventifs», «Mauvaises herbes ⓭», «Paroles et musiques». Série avec Joe Mantegna ⓭.
23.25 Dr House. Série ⓭.

France 2
20.45 La famille Katz (3 et 4/6) : «Sentiments mitigés», «Tout sur la mère». Série avec Julie Depardieu.
22.20 Un jour, un destin «Françoise Sagan, la fureur de vivre». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Budapest, au fil du Danube» ★★★. Magazine de P. de Carolis. (voir Sélection)
23.10 Pièces à conviction «Très cher TGV». Magazine.

Arte
20.50 Le rêve de Cassandre ★★★. Drame en VO (2007) de Woody Allen, avec Ewan McGregor, Colin Farrell, Hayley Atwell, Sally Hawkins (1h43). (voir Sélection)
22.35 L'Europe des écrivains «La Hongrie de Péter Esterházy et Péter Nàdas». Documentaire.
23.30 Mother. Drame en VO (2009) de Bong Joon-ho (2h04).

M6
20.50 Ice Show. Divertissement avec Philippe Candeloro, Surya Bonaly, Sarah Abitbol, G. Peizerat.
23.15 Ice after Show.

Canal +
20.55 Ted. Comédie (2012) de SethMacFarlane, avec Mark Wahlberg, Mila Kunis (1h42) ⓭.

Jeudi 5

TF1
20.50 No Limit : «Vacances, j'oublie tout !», «Panique chimique». Série avec Vincent Elbaz, Sarah Brannens, Anne Girouard ⓭.

France 2
20.45 Envoyé spécial: «Électricité : Peut-on faire baisser la facture ?», «Usines en friches : Attention danger», «La guerre de la polio». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Argent liquide, fraude fiscale, travail au noir : Quand l'économie se "cash"». Magazine.
23.25 Alcaline, le mag.

France 3
20.45 Erreur de la banque en votre faveur. Comédie (2008) de G. Bitton et Michel Munz, avec Gérard Lanvin, Jean-Pierre Darroussin (1h36).
23.30 Le grand tour «De Londres à Saint-Pétersbourg, dans les pas de Victoria et de Catherine la Grande».

Arte
20.50 Dostoïevski (1, 2 et 3/7). Série avec Evgueny Mironov, Tchoulpan Khamatova (3h).
23.45 La révolution des cellules souches. Documentaire.

M6
20.50 Prédictions. Fantastique (2009) de Alex Proyas, avec Nicolas Cage, Chandler Canterbury (1h56) ⓭.
23.15 Gangs of New York. Drame (2002) de Martin Scorsese, avec Leonardo DiCaprio, Daniel Day-Lewis, Cameron Diaz (2h39) ⓭.

Canal +
20.55 Scandal (18 et 19/22). Série ⓭.

Vendredi 6

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, A. Chaignot, Sébastien Demorand, et avec Jean-Luc Rabanel.
23.20 Masterchef se met à table, avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, S. Demorand, et avec Jean Sulpice.

France 2
20.45 Deux flics sur les docks «La nuit du naufrage». Téléfilm avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo, Mata Gabin (1h28) ⓭.
22.20 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
23.45 Téléthon 2013. Soirée présentée par Elyas Akhoun et Anna Reinhardt, avec Patrick Bruel.

France 3
20.45 Téléthon 2013. Soirée présentée par S. Davant et L. Boyer, avec Patrick Bruel, Cali, Bénabar.
00.20 Nicolas Sarkozy, secrets d'une présidence. Documentaire.

Arte
20.50 C'était l'un des nôtres. Téléfilm avec Maria Simon, Anja Kling, Devid Striesow (1h30).
22.20 Breaking Bad (1 et 2/8). Série avec Bryan Cranston, Aaron Paul.
23.50 It's more than TV !

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.

Canal +
20.55 Populaire. Comédie (2012) de Régis Roinsard, avec Romain Duris, Déborah François (1h47).

SÉLECTION



Le rêve de Cassandre - Ian et Terry vivent à Londres, où leurs parents tiennent un restaurant. Tous deux ont terriblement besoin d'argent et ils en demandent à leur oncle Howard, un riche homme d'affaires. Celui-ci accepte, mais en échange d'un service bien particulier. La vie est-elle une comédie ou une tragédie ?, se demandait l'un des personnages de «Melinda et Melinda», deux pôles entre lesquels n'a cessé d'osciller Woody Allen tout au long de sa carrière, traitant les grandes questions existentielles qui l'assaillent tantôt avec un humour juif new-yorkais, tantôt dans une approche plus bergmanienne. L'intrigue de ce film rappelle celle de «Match point», dans lequel le héros se laissait entraîner dans l'engrenage du mal, pour préserver une existence dorée à laquelle il ne pouvait plus renoncer. Si l'histoire du «Rêve de Cassandre» garde des tonalités très sombres, le dénouement, dans toute sa dimension tragique, apporte, malgré tout, une lueur d'espoir sur la conscience humaine. Aux premières séquences d'exposition succède un crescendo dramatique intense. Woody Allen orchestre avec brio ce récit sombre, mais passionnant, sur la tentation et le libre-arbitre. Colin Farrell et Ewan McGregor sont impeccables, à l'image d'une distribution brillante. ***Mercredi 4, sur Arte, à 20h50.***

Le code a changé - En ce jour de la fête de la musique, Marie-Laurence a convié chez elle des amis pour dîner. Avec légèreté et humour, Danièle Thompson installe son intrigue entre deux dîners séparés par une année, en dévoilant les fragilités de ses personnages, en quête d'eux-mêmes et d'amour. Dans cette ronde des sentiments, elle trouve le ton juste, le petit détail qui change tout, afin de cerner les espoirs et les attentes des uns et des autres. C'est léger, avec des dialogues ciselés et une interprétation remarquable, dont Patrick Chesnais et Pierre Arditi, qui offrent une scène rock' n'roll d'anthologie. ***Dimanche 1er, sur TF1, à 20h50.***

Maria Callas assoluta - Pour lui rendre hommage, Philippe Kohly a voulu retracer la jeunesse et les heures de gloire de la cantatrice Maria Callas. Comme il n'existe pas d'archives filmées d'avant 1958, le réalisateur fait revivre cette artiste exceptionnelle et cette femme passionnée à travers des photos, des dessins et des disques. Cette femme forte à l'allure de paysanne connut une métamorphose étonnante et est devenue «la femme la plus élégante du monde». Certains airs chantés sont superbes, en particulier le célèbre «Casta diva» de Norma, interprété de cinq manières différentes. ***Dimanche 1er, sur Arte, à 22h50.***

Le goût du partage - C'est un cuisinier hors pair, qui attire de nombreux clients dans son restaurant étoilé. Le jour où Victor apprend de son médecin qu'il est malade et n'en a plus pour longtemps, il se met à chercher un successeur. Cette comédie gastronomique met en scène un cuisinier caractériel (beaucoup le sont), mais qui se révèle être un gentil. Exigeant et dur avec lui-même et les autres, le héros trouvera aussi intransigeant que lui. Cette histoire sympathique est souvent amusante, d'autant plus que d'excellents comédiens l'interprètent, dont Bernard Le Coq, toujours aussi bon. ***Mardi 3, sur France 3, à 20h45.***

Quand les nazis filmaient le ghetto - Longtemps, les historiens ont cru que les bobines des films tournés par les nazis et retrouvées en 1954, représentaient avec exactitude la vie quotidienne à l'intérieur du ghetto de Varsovie. Mais, en 1998, la découverte de la bobine du sinistre «making of» de ce documentaire les a éclairés. Ces images truquées sont poignantes, car elles parviennent à exprimer beaucoup de choses malgré elles. Le croisement de ces archives brutes avec les témoignages des survivants du ghetto, ainsi que des cameramen allemands ayant tourné ces films, est bouleversant. ***Mardi 3, sur Arte, à 00h00.***

Des racines et des ailes «Budapest, au fil du Danube» - Magazine présenté par Patrick de Carolis. Depuis la Forêt-Noire, Patrick de Carolis nous fait découvrir les merveilles du Danube (Ulm, Ratisbonne, Vienne, Budapest, etc.). Les images sont magnifiques, et la balade très instructive. ***Mercredi 4, sur France 3, à 20h45.***

A Paris, le Musée Cognac-Jay présente l'exposition « Le siècle d'or de l'éventail, du Roi Soleil à Marie-Antoinette », une merveille d'esthétisme.

Le panache de l'éventail

Les salles feutrées de l'hôtel de Donon, tels des écrins de bois et de verre, abritent 69 éventails issus de collections publiques et privées, étonnants de fraîcheur et de panache. Ils rivalisent tous de beauté et viennent rappeler l'excellence des éventaillistes parisiens du XVIIIe siècle. A l'époque, l'éventail est à la fois un accessoire de mode et un objet d'art. Sa fonction première consistant à se rafraîchir en l'agitant est supplantée par le désir de séduire. Importé d'Asie à la Renaissance dans les bateaux ramenant soieries et épices, l'éventail est exclusivement l'apanage des femmes de la haute société. La gent masculine ne l'utilise pas, contrairement aux hommes d'Asie et d'Afrique du Nord.

La corporation des éventaillistes créée à Paris en 1678 contribue à la diffusion de cet objet de raffinement et de distinction sociale et au rayonnement de la profession en France et en Europe. Il permet à la femme qui le tient de se donner une contenance, de cacher un rire - alors socialement incorrect -, de dissimuler une moquerie, de masquer un murmure ou une gêne. A la cour, devant le roi et la reine, il n'est pas permis de tenir son éventail ouvert. Il doit être fermé et peut éventuellement servir de plateau pour déposer un cadeau ou donner un mot. Il est le prolongement gracieux de la main et se porte la face présentée au public pour laisser admirer la richesse et la beauté de la scène imaginée par le maître éventailliste. Le revers de l'objet, moins travaillé, fait face à la femme qui le tient.

Les éventails pliés se composent d'une monture et d'une feuille de soie, de papier ou de peau. L'éventail brisé est fait de différentes lames assemblées ensemble et tenues par un ruban. Les matériaux utilisés sont nobles : écaille brune ou blonde, ivoire, incrustations d'or et d'argent ou encore de pierres précieuses. Le choix des matières comme celui des images révèle une provenance prestigieuse. Malheureusement, il est quasiment impossible d'en être sûr car aucune signature ni aucune marque ne permet de les identifier. Les éventails du XVIIIe siècle restent donc anonymes.



M. BECK COPPOLA

La collation au jardin a été réalisée vers 1760. Il s'agit d'un éventail plié composé d'une feuille double en papier et peint à la gouache. La gorge est en argent gravé et repercé, les panaches sont en ivoire doublés de plaques d'argent gravé rivées. La tête est en nacre et la rivure est faite de diamants sertis (Collection Maryse Volet).

TRAVAIL D'ORFEVRE

Cet objet étonnamment léger qui donne l'impression de fragilité est en fait très solide. Ceux qui sont exposés sont en parfait état et quasiment aucun n'a été restauré. Cependant une règle prévaut pour conserver un éventail sans risquer de l'abîmer : il ne faut pas le tenir longtemps ouvert, sinon il se casse. Au XVIIIe siècle, l'éventail affiche des décors inspirés de la vie quotidienne, de l'histoire antique et mythologique, mais aussi de l'actualité du royaume et des inventions qui frappent les esprits. Nombre de ces objets sont illustrés d'images de Paris : le Pont-Neuf, le marché aux fleurs, la Seine, le carnaval Saint-Antoine. Les grands événements comme la naissance du dauphin Louis Joseph en 1781 ou le rattachement de la Lorraine à la France se lisent aussi sur ces objets qu'on offre très souvent. Sur ces petits tableaux portatifs, les détails fourmillent et montrent la dextérité de tous les artisans qui ont œuvré. Car les petites mains sont nombreuses à se relayer pour créer un éventail : peintres et tabletiers qui travaillent tous les matériaux constituant la monture, mais aussi colleuses et plisseuses qui interviennent lors de la préparation de la feuille. Le travail est remarquable de finesse : certains personnages ont des têtes en ivoire et sont habillés de vêtements en soie. Les fleurs et arbustes sont créés avec de la paille et le corps des oiseaux arbore des plumes naturelles. Et ces chefs d'œuvre ne sont contentent pas d'un esthétisme touchant à la perfection, ils sont souvent aussi dotés des dernières innovations techniques et pratiques. Ainsi certains éventails sont pliants ou coulissants pour prendre le format de poche. D'autres bénéficient d'ajouts d'optique, lunettes et loupes. D'autres encore disposent d'un tube de parfum miniature ou d'un thermomètre. Il est même courant que ces objets de raffinement soient équipés de mécanismes permettant de mettre en mouvement les personnages, de faire glisser un masque devant une tête, de métamorphoser les visages. Plus étonnant encore, des scènes coquines sont dissimulées derrière d'innocents portraits… mais toujours avec grâce et raffinement !

VALERIE GODEMENT

Éventail pliant

Les éventails ingénieux apparaissent à la seconde moitié du XVIIIe siècle. Après avoir refermé l'objet, les brins pivotent sur eux-mêmes, permettant de les plier en deux. Réduit quasi de moitié, l'éventail prend un format « de poche ». Ce mécanisme est réservé aux éventails de qualité comme l'attestent les matériaux qui composent ce modèle datant de 1780-1790 : ivoire, soie, gouache, paille.



M. BECK COPPOLA

Londres, The Fan Museum.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverte depuis le 14 novembre, l'exposition « Le siècle d'or de l'éventail, du Roi Soleil à Marie-Antoinette » est visible jusqu'au 2 mars 2014 au musée Cognacq-Jay, 8 rue Elzévir, à Paris. Renseignements : 01 40 27 07 21 Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures sauf les lundis et jours fériés. Tarifs : 5 euros (plein), 3,50 euros (réduit) et 2,50 euros (tarif jeune). Un magnifique catalogue (éditions Faton) signé Georgina Letourmy-Bordier et José de Los Llanos détaille chaque éventail présenté au sein de l'exposition.



M. BECK COPPOLA

Le mariage du dauphin Louis Ferdinand. Détail. Vers 1745. Nacre, papier, gouache (Londres, The Fan Museum).

MODE

Regain d'intérêt

Le XVIIIe est le siècle d'or de l'éventail. Cet objet de raffinement permettait de se distinguer bien plus que de se rafraîchir. Il s'achetait auprès du maître éventailliste pour soi-même ou pour offrir. La haute société pouvait également passer commande. Mais chaque réalisation était unique. Si les éventails se ressemblaient fortement car ils s'inspiraient de la production des peintres à la mode et des faits d'actualité, ils se singularisaient tous. Au XIXe, les fabricants inventent un pseudo langage de l'éventail comme argument marketing. Il tombe peu à peu en désuétude, notamment entre les deux guerres. Mais cet objet de raffinement connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Il est ainsi souvent utilisé au cours des défilés de mode. A l'image de Sylvain Le Guen qui a préfacé le catalogue de l'exposition, il existe aujourd'hui quelques éventaillistes en France qui créent des modèles haut de gamme.

V. G.



Pygmalion et Galatée, le sculpteur amoureux de son œuvre. Vers 1780-1790.Ivoire, peau, gouache (Collection Maryse Volet).